



2022-2023

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



COMMUNE DE LA BOUËXIÈRE



LA DÉMARCHE DE LA BOUËXIÈRE

La Bouëxière a fait le choix de s'engager dans une belle aventure : la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale ! Grâce aux financements de l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre du plan France Relance, de Liffré Cormier Communauté et du budget communal, nous avons développé cette première étape sur une durée de quatorze mois.

La Biodiversité, à l'échelle mondiale, nationale et parfois locale, se porte mal. Avec la destruction des habitats naturels, de la pollution, du réchauffement climatique et des espèces exotiques envahissantes, les écosystèmes se dégradent et de nombreuses espèces disparaissent. Il est urgent d'agir.

Au niveau communal, les citoyens et leurs élus ont une responsabilité pour notamment préserver les espaces naturels les plus riches, conserver les espèces en déclin et restaurer les habitats et les continuités écologiques. Nous avons la chance d'habiter une commune rurale, bocagère et forestière. Les travaux réalisés, durant cette première étape, ont pu conforter ou montrer la richesse environnementale de certains secteurs de notre territoire.

Notre commune bénéficie de la forte attractivité du département de l'Ille-et-Vilaine et notamment de la métropole rennaise, du fait de sa proximité. Avec 10.000 nouveaux habitants dans le département (dont 70% dans la région de Rennes), l'accroissement de la population est constant (croissance de 1,7% / an sur la période 2013-2018). Aussi, sur la période 2015-2030, 1300 nouveaux habitants devraient arriver sur la commune. Il y a donc une impérieuse nécessité de pouvoir conjuguer le développement de la commune et l'indispensable protection et restauration de nos milieux naturels.

C'est l'un des objectifs de ce document : constituer une base solide de connaissance en termes d'espèces et de sites remarquables afin de proposer un plan d'action, qui a pour vocation à être, dans les années futures, enrichi et complété.

Ce document est aussi une invitation à découvrir notre patrimoine naturel : il suffit seulement, près de chez soi, d'ouvrir grand les yeux et les oreilles pour le découvrir ! Nous souhaitons également saluer la qualité du travail fourni, l'implication et la passion qu'ont su démontrer nos deux chargés de mission : M. Joseph Villiermet et Mme Pauline Guillaumeau.

Belle lecture et belle découverte !

Olivier Ledouble - Adjoint délégué à l'Aménagement et à l'Environnement
Stéphane Piquet - Maire de La Bouëxière

SOMMAIRE

Le principe d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).....	1
Répartition du budget.....	3
Communication et Animations.....	4
Méthodologie du projet.....	6
Contexte communal.....	17
Les grands types d'habitats.....	22
Expertise naturaliste.....	45
Synthèse des données naturalistes.....	44
Répartition des données.....	46
La flore vasculaire.....	48
Les mousses.....	58
Les oiseaux.....	62
Les reptiles.....	68
Les amphibiens.....	72
Les mammifères.....	76
Les papillons de jour.....	82
Les papillons de nuit.....	90
Les odonates.....	93
Les coléoptères.....	99
Les syrphes.....	103
Les hyménoptères.....	107
Les orthoptères.....	109
Les punaises.....	111
Les champignons.....	113
Les poissons.....	115
Enjeux écologiques de la commune.....	115
Plan d'action.....	127
Un territoire qui change.....	129
Conclusion.....	132
Remerciements.....	133
Glossaire.....	134
Bibliographie.....	135
Annexes.....	138

LE PRINCIPE D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

La biodiversité est définie, par la convention sur la diversité biologique comme la « *variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes* ».

Depuis de nombreuses années, le constat de l'effondrement des populations d'espèces sauvages et de la destruction de leurs lieux de vies (**habitats**) est régulièrement illustré, notamment par les scientifiques de la Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (IPBES). En mai 2019, l'IPBES publie le premier rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques, basé sur 15 000 références scientifiques et gouvernementales. Il révèle un taux d'extinction des espèces sans précédent et établit que la santé des écosystèmes dont dépend l'humanité pour sa survie se dégrade plus vite que jamais.

Face à ce constat particulièrement alarmant, le programme d'Atlas de la Biodiversité Communale (**ABC**) a été lancé en 2010 à l'initiative du Ministère en charge de l'environnement, et repris en 2017 par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), devenue Office Français de la Biodiversité (**OFB**).

Un ABC permet d'établir un diagnostic environnemental et de présenter des actions concrètes pour préserver ou restaurer les sites naturels de la commune, ou encore de limiter au maximum l'impact d'éventuels projets d'aménagement.

Dans un premier temps, le but est de mieux connaître les espèces et les habitats naturels qui cohabitent avec les citoyens de la commune, afin de les préserver ou de les restaurer. Pour ce faire, l'ABC est intimement lié à la réalisation d'inventaires naturalistes, qui sont menés par le coordinateur du projet, des associations de protection de la Nature, ou encore par les citoyens. Il a également pour vocation à faire connaître aux habitants la richesse du patrimoine naturel présent sur leur territoire et de les informer sur les enjeux liés à la préservation de la biodiversité locale.

Ces données naturalistes sont transmises à l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne, aux bases de données de sciences participatives *Faune-Bretagne* (site web géré par les associations Bretagne Vivante, la **LPO**, et le **GRETIA**), *eCalluna* (site web du Conservatoire Botanique National de Brest) et sur la base de données de la communauté de communes Liffré-Cormier Communauté.

Suite à ces inventaires de terrain, l'ABC les synthétise en cartes communales localisant précisément les sites d'intérêt écologique et les espèces menacées. En fonction des informations connues sur chaque espèce à l'échelle nationale ou régionale (statut de menace/protection), les enjeux locaux sont définis, cartographiés et hiérarchisés. Un plan d'action est alors rédigé afin de proposer à la commune des améliorations à mettre en place en faveur de la biodiversité ou des pratiques de gestion à adapter en fonction des espèces présentes. Il servira à guider les élus communaux dans leurs prises de décisions.

Celui-ci se présente en cinq axes principaux :

- Aménagements en faveur de la Nature
- Préservation des espaces et des espèces
- Protection réglementaire
- Restauration des continuités écologiques
- Restauration des habitats

Ces axes contiennent une ou plusieurs fiches action. Celles-ci présentent un descriptif précis des actions à mener, des moyens à mettre en œuvre, le budget, des dates indicatives de période optimale pour les réaliser ainsi qu'une échéance. Enfin, chaque fiche action est accompagnée d'une cartographie zoomée permettant de bien définir son ou ses périmètre(s) d'action.

Sur la commune de La Bouëxière, l'Atlas de la Biodiversité Communale s'est déroulé d'Avril 2022 à Mai 2023. Le présent document fait état des activités effectuées durant ces quatorze mois : depuis les recherches méthodologiques jusqu'au plan d'action en passant par les inventaires naturalistes.

Il est important de préciser que ce document n'a pas vocation à se substituer à une étude d'impact réglementaire. Il vise à apporter une connaissance globale des enjeux par espèce et par grand type d'habitat. Ce présent document concerne les élus, les citoyens désireux d'en connaître plus sur leur patrimoine naturel et les associations de protection de la Nature.

Les ABC sont subventionnés par l'OFB et l'Etat. Pour La Bouëxière, cette subvention était de 23 000 €. Elle a été complétée par des fonds de la communauté de communes "Liffré-Cormier Communauté" (10 000 €) et de la Mairie de La Bouëxière (18 000 €). Le budget total s'élevait à 51 000€.

RÉPARTITION DU BUDGET

Prestataires	Date	Coût
Coordinateur du projet Inventaires naturalistes, Animations, Rédaction, Communication, Encadrement des projets pédagogiques (BTS GPN, Agrocampus, Stagiaires).	Avril 2022 à Mai 2023	37 834 €
Chargée de mission environnement Inventaires naturalistes, Animations, Rédaction	Février à Mars 2023	4 823 €
Bretagne Vivante Inventaires botaniques	Mai à Octobre 2022	3 025€
GRETIA Inventaires Coléoptères saproxyliques et floricoles	Août 2022 à Juin 2023	2 899€
Myotis conseil Inventaires Chauves-souris	Septembre à Octobre 2022	1 869€
Total		50 450 €
Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs (SPIPOLL) Inventaire des Insectes pollinisateurs	Avril 2022 à Mai 2023	-
Projet BTS GPN "Rapaces nocturnes" Inventaire des Rapaces nocturnes, Animation	Février à Avril 2023	-
Projet BTS GPN "Amphibiens" Inventaire des Amphibiens, Animation	Février à Avril 2023	-
Projet BTS GPN "Etat des ripisylves" Evaluation de l'état écologique de la végétation en bord de cours d'eau par tronçons.	Février à Avril 2023	-
Projet BTS GPN "Mammifères" Inventaire des gîtes hivernaux de Chauves-souris, Inventaire des Micromammifères	Février à Avril 2023	-
Projet Agrocampus Définition des sites à enjeux potentiels	Septembre 2022 à Janvier 2023	-

COMMUNICATION ET ANIMATIONS

Un Atlas de la Biodiversité Communale vise également à sensibiliser et à impliquer les habitants à la connaissance et à la protection de la nature. Un important programme de communication et d'animation a donc été déployé tout au long du projet.

La première communication de la part de la Mairie a consisté à diffuser un article dans le journal Ouest-France afin de faire connaître la démarche d'un ABC, ses objectifs et les actions qui seront entreprises.

Une réunion publique, dont la date a été diffusée dans le magazine communal, a été organisée afin d'informer sur le démarrage du projet.

Pour faciliter les inventaires naturalistes, un courrier a été envoyé à tous les agriculteurs pour les informer de potentiels passages sur leurs parcelles. Ceux-ci pouvaient s'y opposer sur simple demande à la Mairie.

Une rubrique dédiée à l'ABC a été créée sur le site internet de la Mairie, ainsi qu'une page Facebook.

En Août, un spectacle sur les oiseaux de la commune, écrit et conté par Sébastien Provost (Birding Mont Saint-Michel), s'est déroulé dans la salle André Blot avec un public d'enfants.

Durant l'été, quatre sorties naturalistes ont été organisées par le coordinateur pour faire découvrir aux jeunes du centre de loisir les insectes de La Bouëxière. C'est dans une ambiance champêtre que les jeunes Bouëxièrais.es se sont prêtés au jeu de la capture d'invertébrés.

En partenariat avec l'association La Bouëxière Environnement (LBE), la commune a contribué au comptage mondial des oiseaux d'eau (**comptage Wetlands**) qui s'est déroulé à l'étang de Sérigné (Liffré) avec leurs adhérents. Ce fut l'occasion de former les citoyens à l'identification des principales espèces de canards.

Conscient que tous les citoyens ne sont pas sensibles à la Nature via l'approche naturaliste, il a été choisi d'éveiller les curieux par un angle esthétique. C'est ainsi qu'une exposition photographique a été montée à la médiathèque de La Bouëxière, présentant la faune et la flore de la commune. Celle-ci était visible durant deux mois (du 4 janvier au 25 février 2023). L'exposition était accompagnée d'un document apportant des éléments sur l'**écologie** des espèces photographiées. Enfin, des flyers ont été mis à disposition pour encourager les citoyens à contribuer à l'ABC en transmettant leurs observations naturalistes.

Cet événement avait été annoncé sur la radio Canal B lors d'un interview du coordinateur présentant la démarche de l'ABC.

En complément, les deux salariés de l'ABC ont présenté l'exposition devant sept classes d'écoles primaires Bouexièraises (~175 élèves).

L'exposition a ensuite été déplacée en Mars à la résidence Val de Chevré où une animation a été menée auprès des seniors.

Temps forts avec les citoyens

Événement	Prestataire	Période	Nombre de participants
Ciné-débat sur les Chauves-souris à la maison de retraite	Bretagne Vivante	Mars 2022	50
Contes naturalistes	Birding Mont Saint-Michel	Mai 2022	35
4 sorties naturalistes avec les enfants du centre de loisir communal	Mairie	Août 2022	50
Sortie botanique, utilisation des applications naturalistes numériques	Mairie	Août 2022	6
Exposition à la médiathèque (dont 7 animations avec classes de primaire)	Mairie	Janvier 2023	300
Comptage Wetlands (oiseaux d'eau)	LBE / Mairie	Janvier 2023	25
Les amphibiens à la campagne !	BTS GPN	Mars 2023	25
La nuit de la chouette	BTS GPN	Mars 2023	30
Animation sur les prairies fleuries	Mairie	Mai 2023	20
Sortie naturaliste sur les bords de la Veuvre	Mairie	Mai 2023	5
Restitution publique de l'ABC	Mairie	Mai 2023	30



Sortie naturaliste avec le centre de loisirs
© Mairie de la Bouëxière - Août 2022



Animation auprès des scolaires dans le cadre de l'exposition © Mairie de la Bouëxière - Janvier 2023

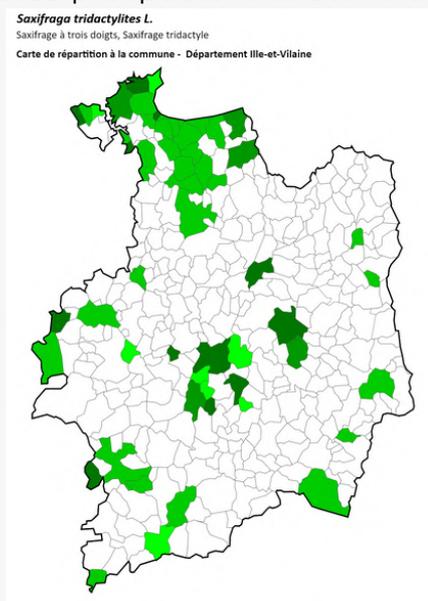
MÉTHODOLOGIE DU PROJET

Etat initial des connaissances

Dans un premier temps, une phase de consultation des données antérieures s'est avérée essentielle pour appréhender le contexte local. Ce travail de bibliographie a été effectué à partir des différents atlas régionaux disponibles en Bretagne (flore, papillons, mammifères, oiseaux), ainsi que des supports dynamiques de sciences participatives tels qu'*eCalluna* et *Faune-Bretagne*. Il a permis d'identifier les espèces à enjeux présentes sur la commune ou susceptibles de l'être (ex : mention historique d'une espèce non revue/recherchée depuis longtemps) et ainsi d'orienter les inventaires durant l'ABC.

L'interface *eCalluna*, gérée par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) est un outil accessible à tous, permettant de consulter la répartition des espèces de la flore bretonne. Il est possible de consulter les données à l'échelle d'un département, d'une maille (10x10km), ou même d'une commune. Ainsi, une première liste des espèces déjà observées sur La Bouëxière a été obtenue. De plus, le site indique pour chaque espèce, l'année de dernière observation et ses statuts (protégée et/ou menacée). Toutes les espèces floristiques observées sur la commune durant l'Atlas ont été saisies sur cet outil, contribuant ainsi à la connaissance de la flore bretonne.

Le portail *Faune-Bretagne* est un outil de sciences participatives permettant à des naturalistes de saisir et de consulter des observations sur la faune. Il s'est avéré particulièrement utile pour consulter les anciennes observations sur La Bouëxière, notamment les données ornithologiques, car de nombreux naturalistes prospectent la commune depuis des décennies.



Exemple de la carte de répartition d'une plante sur *eCalluna*.



Les atlas régionaux, des outils indispensables pour dresser l'état initial des connaissances.

La Bouëxière comporte neuf Milieux Naturels d'Intérêts Ecologique (**MNIE**) et une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (**ZNIEFF**) sur son territoire. La consultation des fiches concernant ces sites a permis de pré-localiser des espèces rares à rechercher sur la commune (actualisation des observations). Les cartes du Plan Local d'Urbanisme (**PLU**) et des photographies satellites ont permis de repérer d'autres secteurs intéressants (milieux naturels singuliers, zones humides, friches...), non inventoriés par le passé.

Pour les espèces non revues (données historiques) ou non encore découvertes sur la commune (connues sur les communes limitrophes), d'autres recherches bibliographiques ont été effectuées.

Un premier travail a consisté à établir la liste des espèces jamais observées sur La Bouëxière mais connues sur au moins l'une des sept communes limitrophes (Acigné, Châteaubourg, Dourdain, Liffré, Marpiré, Servon-sur-Vilaine et Val-d'Izé).

Dans un deuxième temps, des recherches bibliographiques sur ces espèces (non revues ou non découvertes sur la commune) ont permis de cerner leurs exigences écologiques et leur milieu de vie (ex : plante-hôte d'un insecte, habitat typique d'une espèce, phénologie...). Ces informations ont alors permis de cibler précisément les inventaires de terrain pour (re)trouver ces espèces.

Prospections durant l'ABC

Les inventaires naturalistes concernaient surtout les groupes suivants : oiseaux, flore, libellules, papillons de jour, reptiles, amphibiens. En effet pour ces groupes, la bibliographie est riche, il existe des guides de terrain et des clés de détermination permettant d'identifier les espèces avec certitude. Des monographies décrivent leur écologie (comportement, milieu de vie...) et leurs statuts sont définis par des listes officielles (listes rouges, listes d'espèces protégées...). Du fait de ces connaissances, ils sont des bioindicateurs fiables pour interpréter l'état écologique des secteurs inventoriés.

D'autres groupes comme les syrphes, les punaises, ou les papillons de nuit ont seulement fait l'objet d'observations opportunistes sans recherches spécifiques.

Certains **taxons** (champignons, mousses, chauves-souris, coléoptères) ont été inventoriés avec l'aide d'associations ou d'experts (cf. partenaires du projet).

Ces inventaires ont été réalisés en majeure partie par le coordinateur de l'ABC. Ils ont été effectués à chaque saison et durant quatorze mois, ce qui représente près de 1000 heures de terrain.

Les données ont été géolocalisées puis intégrées dans un logiciel cartographique. Cette démarche a permis de suivre l'avancement des prospections via un quadrillage communal. Ainsi, la quasi-totalité du territoire a été visité. Certaines zones ont été plus inventoriées que d'autres du fait de leurs forte probabilité d'accueil d'espèces à enjeux de préservation.

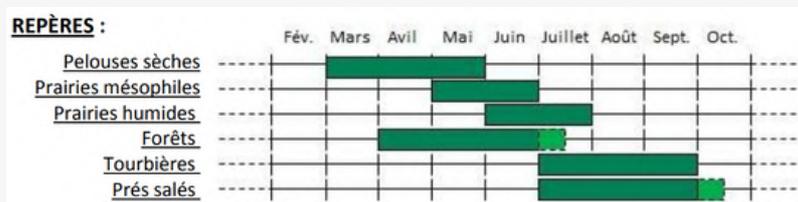
La **pression d'observation** peut donc être qualifiée de bonne sur la commune.

Organisation des inventaires naturalistes

	Taxons recensés	Périodes d'inventaires	Observateurs
Expertise naturaliste	Amphibiens	Janvier à Juin	VILLIERMET Joseph, GUILLAUMEAU Pauline, BTS GPN
	Champignons	Septembre à Novembre	LE COEUR Didier, VILLIERMET Joseph
	Chauves-souris	Septembre Février et Mars	LE HOUEDDEC Arnaud (Myotis conseil), BTS GPN, PINEL Laure (Bretagne Vivante)
	Flore vasculaire	Toute l'année	VILLIERMET Joseph, GUILLAUMEAU Pauline, DUJOL Benoît (Bretagne Vivante)
	Mammifères (sauf chauve-souris)	Toute l'année	VILLIERMET Joseph, BTS GPN
	Mousses	Toute l'année	GUILLAUMEAU Pauline, VILLIERMET Joseph, DELARUE Dominique (Bretagne Vivante), HAMON Valentin, GIARDI Léo, COUDREUSE Julie, DUFORT José
	Reptiles	Toute l'année	GUILLAUMEAU Pauline, VILLIERMET Joseph
	Oiseaux	Toute l'année	VILLIERMET Joseph
	Coléoptères	Avril à Septembre	DEVOGEL Pierre (GRETIA), VILLIERMET Joseph
	Hyménoptères et SPIPOLL	Avril à Septembre	MAI Barbara (corresp. MNHN)
	Syrphes	Avril à Septembre	VILLIERMET Joseph
	Odonates	Avril à Octobre	
	Punaises	Avril à Septembre	
	Papillons de jour	Mars à Novembre	
	Papillons de nuit	Avril à Septembre	
Synthèse	Enjeux, Cartographies	Août à Mai	GUILLAUMEAU Pauline, VILLIERMET Joseph, Agrocampus Ouest
	Apport technique sur les milieux aquatiques	-	LEDOUBLE Olivier (OFB)
	Rédaction, mise en page	Novembre à Mai	VILLIERMET Joseph, GUILLAUMEAU Pauline
	Photographies	Toute l'année	VILLIERMET Joseph (sauf exceptions)
	Relecture	Mai 2023	GUILLAUMEAU Pauline, LEDOUBLE Olivier

Inventaires floristiques

Des recherches régulières en toutes saisons ont été réalisées afin de viser l'exhaustivité. Les différents types d'habitats ont été prospectés en suivant le calendrier préconisé par le CBNB indiquant les périodes optimales de floraison.



Périodes optimales pour inventorier la végétation d'après le CBNB

Tous les types d'habitats (naturels, semi-naturels ou artificiels) ont été prospectés, de manière à embrasser le plus grand nombre de cortèges floristiques : boisements, cours d'eau, bords de route, cimetière... Une attention particulière a été portée sur les habitats susceptibles d'accueillir des espèces rares ou menacées : vases de bords d'étangs, prairies humides, talus secs...

Les espèces rares mentionnées dans l'Atlas des MNIE du Pays de Rennes, ou la ZNIEFF ont été activement recherchées.

Pour les espèces n'ayant pas été revues depuis plus de trente ans, une collaboration avec le CBN a été établie afin d'en optimiser la recherche. Le conservatoire a accepté de fournir les localisations précises d'anciennes observations, ce qui a permis d'orienter minutieusement les prospections, mais parfois malheureusement sans succès (disparition avérée de l'espèce).

Les plantes ornementales n'ont pas été intégrées hormis celles nettement échappées ou exotiques envahissantes (potentielles ou avérées).



Les orchidées sauvages (à gauche : *Dactylorhiza maculata* ; au centre : *Anacamptis morio* ; à droite : *Orchis mascula*) sont des plantes naturellement présentes sur le territoire breton.

Inventaires ornithologiques

L'avifaune a fait l'objet de nombreux inventaires sur des périodes et des milieux variés. La recherche à vue et à l'oreille en saison de reproduction a permis de recenser les oiseaux susceptibles de nicher sur la commune. Les données ont été saisies sur le site *Faune-Bretagne* et associées à des **codes atlas** en fonction du comportement des individus observés : nicheurs possibles, probables ou certains. Pour les espèces **patrimoniales**, plusieurs passages ont été réalisés pour obtenir des indices de reproduction certains. Une attention accrue a été portée sur les migrateurs transsahariens, plus vulnérables (mortalité conséquente en migration,...) et parmi lesquels beaucoup d'espèces sont menacées.

Durant les périodes de migration, les oiseaux en halte ont été recherchés dans le bocage, les prairies et les étangs en ciblant quelques espèces régulières (Tarier des prés, Gobemouche noir, Torcol fourmilier...). De plus, des inventaires en **période prénuptiale et postnuptiale** ont été menés sur plusieurs semaines pour recenser les oiseaux en migration active.

Des microphones autonomes ont également été placés sur des sites stratégiques pour recenser les espèces en halte migratoire ainsi que les rapaces nocturnes.

Parallèlement, un groupe d'élèves en BTS Gestion et Protection de la Nature (BTS GPN) a porté le recensement des rapaces nocturnes associés au bâti ancien. Huit personnes ont ainsi prospecté les petits hameaux communaux au cours du mois de Mars.

Durant l'hiver, des inventaires ont permis de cerner les enjeux de préservation de secteur d'hivernage (étangs pour les Canards, vergers pour les Grives ou friches pour les passereaux granivores). C'est ainsi que l'étang de la Vallée a été inventorié pour le comptage Wetlands, lors d'une sortie tout public.

De Février à Juin, le coordinateur s'est associé à Bretagne Vivante dans le cadre du programme national "Observatoire Rapaces". Celui-ci qui vise à suivre la tendance des rapaces nicheurs en France sur des mailles de 5x5km tirées au hasard chaque année. En 2023, l'une d'entre elles concernait une partie de La Bouëxière.



Bondrée apivore



Autour des palombes

Inventaires herpétologiques

Inventaire des Reptiles :

En s'inspirant du protocole POP Reptiles du Muséum National d'Histoire Naturelle (**MNHN**), dix-sept plaques ont été placées sur la commune au début du mois de Février 2023. Ces plaques sont d'anciens tapis de carrières légués par des entreprises (Groupe Pigeon, Alfyma). A mesure qu'elles se réchauffent au Soleil, les reptiles sont attirés et viennent se cacher dessous. Elles ont été placées dans des habitats variés : friches ensoleillées, bocage, landes mésophiles, bords de zones humides, et toujours orientées à l'Est pour qu'elles chauffent le matin. Chaque plaque a fait l'objet de deux à sept passages entre Mars et Mai, avec au moins deux jours d'intervalle entre les passages. Notons que deux plaques ont disparu au cours de l'ABC, ce qui a eu peu d'incidence sur la qualité de l'étude. En complément, des recherches à vue ont été réalisées sur d'autres sites favorables.

Inventaire des Amphibiens :

Plusieurs passages nocturnes ont été menés en période de reproduction sur des secteurs préalablement identifiées comme attractifs : mares forestières ou mares dans des environnements rocaillieux. Les individus étaient repérés et identifiés en éclairant à travers l'eau avec une lampe torche, sans nécessité de capture. Quelques points d'écoute nocturne ont également permis de repérer des espèces d'anoures émettant des chants (Rainette verte, Alyte accoucheur...). Le reste des observations correspond à des données opportunistes diurnes.

Inventaires mammalogiques

- Mammifères terrestres :

Des pièges photographiques et des microphones autonomes ont été placés sur des secteurs stratégiques (lieux de passage, bords de mares...). Le contenu de plusieurs pelotes de réjection a été analysé par un groupe de BTS GPN et par le coordinateur, de manière à connaître la diversité des micromammifères. Les observations de mortalité (surtout routières) ont été intégrées pour confirmer la présence de certaines espèces discrètes et nocturnes (Hérisson d'Europe, Martre des pins, Putois d'Europe...). Le reste des observations correspond à des données opportunistes (Chevreuils européens, Lièvre d'Europe...).

- Chauves-souris :

Une étude a été menée par Myotis Conseil avec la pose de douze enregistreurs répartis sur la commune en Septembre 2022. Un groupe de BTS GPN a mené des recherches pour localiser les gîtes hivernaux sur la commune (bâti ancien, ponts, tunnels...). Enfin, un suivi des ponts a été effectué en partenariat avec Bretagne Vivante.

Inventaires mycologiques

Les champignons ont été inventoriés avec l'aide de Didier LE COEUR, membre de la Société Mycologique de Rennes. Des données opportunistes apportées par le coordinateur du projet ont également complété la liste communale.

Inventaires bryologiques

Les mousses ont fait l'objet d'inventaires et d'observations opportunistes. Ceux-ci ont principalement été menés par les coordinateurs de l'ABC, avec l'aide précieuse de Dominique DELARUE et de Valentin HAMON (bénévoles pour le groupe bryophytes de Bretagne Vivante). Les données ont été saisies sur le site du Conservatoire Botanique dédié aux mousses, lichen et characées : *eCoLiBry*.

Inventaires ichtyologiques

Les poissons n'ont pas fait l'objet d'inventaires durant l'ABC. Les pêches prévues en 2022 ont été annulées à cause des fortes sécheresses survenues cette année-là. La liste présente dans ce rapport correspond à des données bibliographiques fournies par l'OFB et la Fédération de pêche. Ces inventaires piscicoles ont été réalisés en « pêche électrique ». Cette technique d'échantillonnage consiste à générer un champ électrique sur un tronçon de cours d'eau (quelques dizaines de mètres de long). Les équipes de pêche sont ainsi munis d'électrodes pour étourdir les poissons et d'épuisettes pour les capturer. Tous les individus sont ensuite identifiés, mesurés, pesés et remis à l'eau.

Inventaires entomologiques

- **Orthoptères** : Sauterelles, criquets et grillons ont été recherchés dans les prairies, les mégaphorbiaies et les boisements, puis identifiés à vue, sur photo (individus adultes) ou par leurs stridulations. Des battages ponctuels dans des fourrés ont également été réalisés pour recenser les espèces arboricoles.



Les Tétrix s'observent surtout au Printemps lorsque la végétation est encore basse.



Le Conocéphale des roseaux est inféodé aux prairies humides.

- Papillons de jour : Les **imagos** ont été identifiés à vue ou capturés au filet. Ils ont été recherchés dès le début du Printemps jusqu'à la fin de l'été dans tous types d'habitats. La consultation de la bibliographie a permis de mener des inventaires spécifiques pour rechercher des espèces exigeantes ou aux mœurs discrètes, en fonction de la période de vol et du biotope (ex : le Miroir dans les coupes rases dominée par la Molinie). La recherche des plantes-hôtes a ainsi été très utile pour orienter les prospections.
- Papillons de nuit : Ce groupe n'a bénéficié d'aucun inventaire ciblé (pas de passage nocturne) et seules des données opportunistes ont été recueillies. Les identifications ont été faites sur des individus adultes ou sur des chenilles.
- Punaises : Aucun inventaire ciblé. Données opportunistes d'individus adultes.
- **Coléoptères** : Les coléoptères saproxyliques ont été recherchés par le GRECIA en orientant les prospections grâce aux données du PLU (haies bocagères classées en bon état de conservation). Plusieurs vieux linéaires bocagers accueillant potentiellement des espèces protégées ont été visités. Les inventaires consistaient à rechercher des individus (larves ou adultes, vivants ou morts) ou des indices de présence (trous dans du bois mort...).
- **Syrphes** : Des inventaires ponctuels ont été réalisés durant l'ABC, notamment dans les boisements et les prairies humides, là où la diversité est plus importante. Le reste des observations est composé de données opportunistes, les individus adultes ont été identifiés sur photographies.
- **Hyménoptères** : Inventoriés par Barbara Mai (correspondante SPIPOLL pour le MNHN) en treize passages d'avril 2022 à mai 2023. Différents milieux ont été visités : pelouse urbaine, bassin de rétention d'eau, friche, étang, culture, pré...
- **Odonates** : Les individus adultes ont été identifiés à vue (parfois sur photo) ou capturés au filet. Ces espèces ont été cherchées dans les prairies humides, les étangs et les cours d'eau mais également en lisière des boisements où quelques espèces libellules chassent régulièrement.



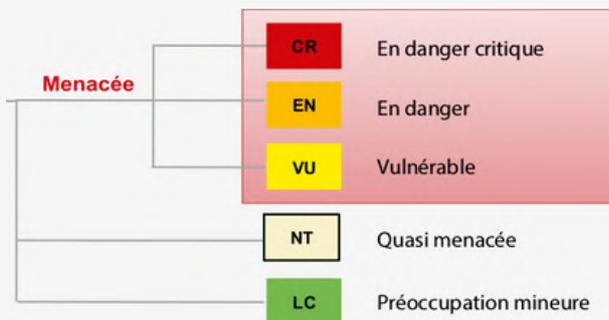
L'inventaire des Syrphes nécessite souvent la capture d'individus (ici *Xanthogramma pedissequum* relâché par la suite).



La photographie s'avère presque incontournable pour la détermination des libellules de grande taille souvent difficiles à capturer (ici une *Aeschna mixta*).

Choix et restitution des données

Seules les espèces observées durant l'ABC (2022-2023) ont été intégrées dans le présent document. Les données historiques d'espèces non revues ont toutefois été mentionnées si nécessaire. Les espèces ayant un statut défavorable sur les listes rouges (nationales et régionales) ont systématiquement été localisées et restituées en cartographies. La classification du statut de menace des espèces est celle de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).



Bien que les listes rouges présentent des limites (elles n'incluent pas tous les groupes et la menace de certaines espèces est parfois sous-évaluée localement ou au contraire surestimée), elles restent toutefois des indicateurs fiables pour hiérarchiser les enjeux naturalistes sur la commune.

Classification des statuts de menaces des espèces selon l'UICN

La consultation des répartitions d'espèces à l'échelle régionale a permis de relever plusieurs espèces exemptes de statut de menace, pourtant rares localement. Il a donc été choisi, en complément des espèces au statut défavorable sur les listes rouges, de mentionner les espèces localement rares (à l'échelle du département) pour préciser davantage les enjeux écologiques de La Bouëxière. Ce choix est justifié par la pression urbanistique particulièrement forte qui s'applique en Ille-et-Vilaine, département pour lequel il semble donc essentiel de préserver les espaces naturels encore présent. Pour les oiseaux, les espèces uniquement protégées (mais non menacées) n'ont pas été retenues dans les cartographies pour en simplifier la lecture. En effet, une espèce peut être protégée sans pour autant être menacée et inversement : une espèce peut être légalement détruite (individus tués) tout en étant menacée d'extinction.

Les cartographies "espèces" visent à souligner les sites d'intérêt particulier et n'ont pas vocation à se substituer à une étude d'impact réglementaire. L'intégralité des données saisies sur *eCalluna* et *Faune-Bretagne* sont toutefois reversées au Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) et sont donc rendues publiques. Elles sont également intégrées dans les tableaux de ce rapport. En complément, un export total des données a été intégré au PLUi via la base de donnée de Liffré-Cormier Communauté.

Sur les cartes, les données naturalistes sont restituées avec précision pour la quasi-totalité des espèces concernées. Le nombre de données par maille est relatif à la localisation des espèces et non à l'emplacement de l'observateur (ex : oiseau entendu ou vu dans un espace clôturé sans que l'observateur ait pénétré sur la propriété). Quelques espèces sensibles ont été légèrement décalées de leur localisation réelle (quelques centaines de mètres) pour limiter des dérangements ou les destructions volontaires. Dans cette même logique, les mammifères terrestres (groupe présentant de nombreuses espèces chassables) ont été restitués à l'échelle de mailles 500x500m.

Définition des enjeux écologiques

• Habitats

Dès le début de l'Atlas, la Mairie de la Bouëxière a passé une commande auprès des étudiants d'Agrocampus Ouest, afin de cartographier de manière hiérarchisée les enjeux potentiels sur la commune. Un groupe de travail, composé de trois étudiantes, a donc proposé deux méthodes pour ce projet de six mois.

La première méthode était destinée à valoriser les données naturalistes de l'ABC. Elle intégrait deux taxons : les oiseaux et les papillons de jour, pour lesquels les données étaient les plus nombreuses. À chaque espèce était alors attribué un Indice de Valeur de Préservation (IVP) basé sur neuf critères. Cette méthode présentait cependant de nombreuses limites, notamment dues à l'hétérogénéité des secteurs prospectés sur le territoire.

La seconde méthode était portée sur les "dires d'experts". Un questionnaire en ligne a alors été envoyé à vingt naturalistes locaux, afin qu'ils évaluent le potentiel d'accueil de biodiversité de sept habitats différents présents sur la commune. Chaque habitat s'est donc vu attribué un score en fonction de sa potentialité à accueillir un grand nombre d'espèces. Les résultats ont ensuite été recoupés avec la carte de Naturalité (projet CarNat de l'UICN prenant en compte, entre-autres, les continuités écologiques) ainsi que la carte des grands types de végétations du CBN de Brest. La carte finale a été produite en synthétisant tout les scores attribués par taxons (amphibiens, oiseaux, flore, reptiles, papillons, mammifères, invertébrés).

• Espèces

En considérant la présence des espèces menacées ou rares à l'échelle du département, une cartographie des principaux sites d'intérêt écologique a été créée par le chargé de mission de l'ABC. Celle-ci comporte :

- les MNIE existants, identifiés en 2015 par le Bureau d'étude "Dervenn" et réactualisés lors de l'ABC : inventaires naturalistes et diagnostics des sites.

- de nouveaux sites naturels identifiés durant l'ABC en fonction de la présence d'espèces rares, menacées ou particulièrement singulières (répartition, mœurs, habitat spécifique). Cette démarche est complémentaire du travail de l'Agrocampus (seconde méthode) et ne prétend pas être exhaustive, la commune n'ayant pas été prospectée dans son intégralité, ni de manière homogène. En revanche, elle prend en compte la richesse naturelle réelle (et non potentielle) en fonction de ce qui a été observée sur le terrain. Il est à préciser que cette carte décrit les principaux sites à fort intérêt écologique, cela ne signifie pas que le reste n'est pas riche et diversifié.



La Lobélie brûlante affectionne les chemins forestiers

CONTEXTE COMMUNAL



La Bouëxière est une commune bretonne située en Ille-et-Vilaine, à 19 km à l'est de Rennes. Elle fait partie de la Communauté de Communes Liffré-Cormier (Communauté, la composante orientale du Pays de Rennes), regroupant neuf localités.

Son territoire s'étend sur une vaste superficie (50 km²) et est peuplé de 4500 habitants. La démographie y est relativement faible au regard de sa surface et malgré la pression urbanistique très forte appliquée sur le reste du bassin rennais.

Elle comprend un centre-bourg avec plusieurs commerces, des infrastructures diverses et des logements. Les habitations sont

étalées de manière disparates sur de petits hameaux, généralement composés de bâti ancien avec une prédominance pour les constructions en pierre.

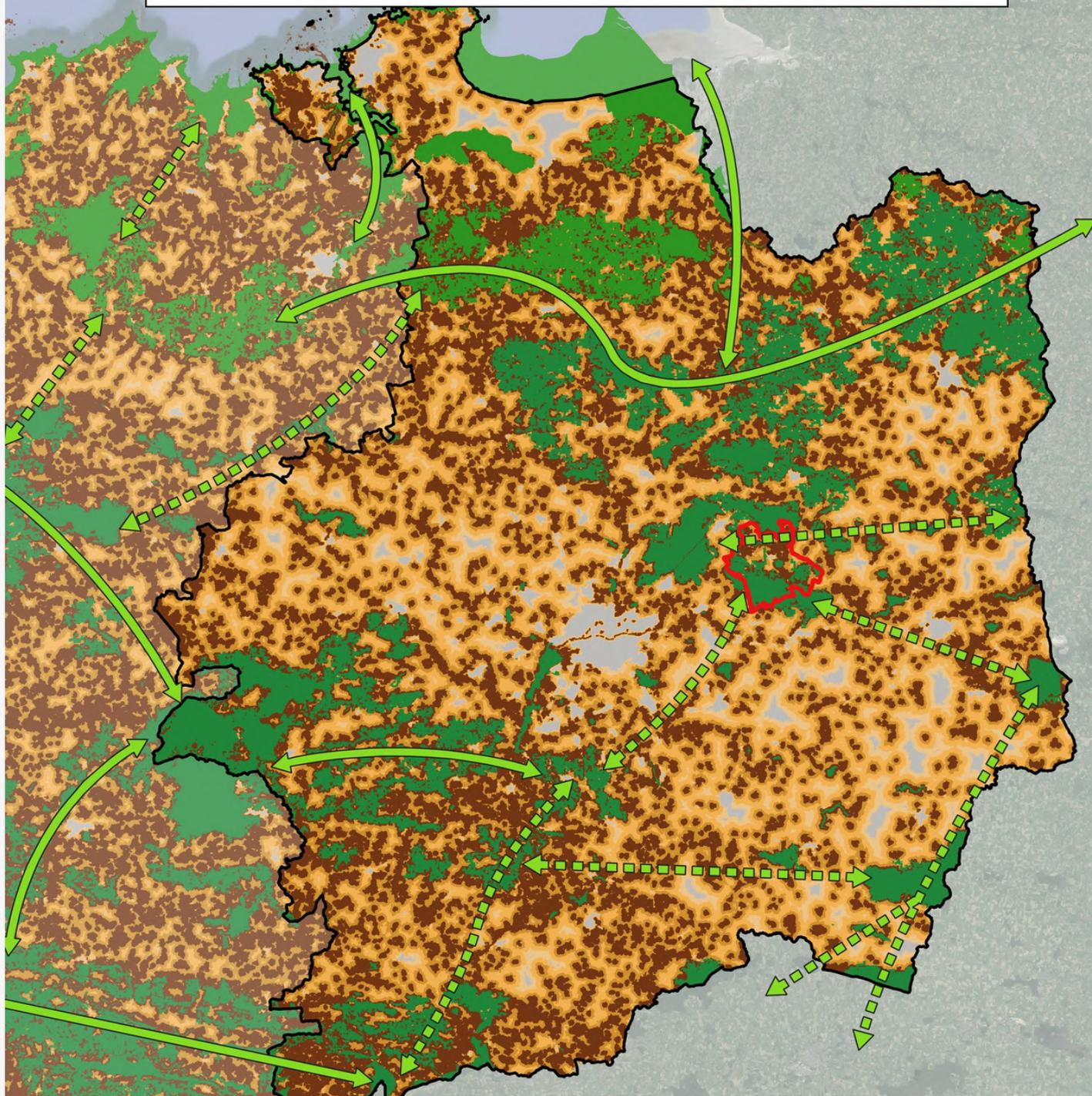
Il s'agit d'une partie du département où la campagne est relativement préservée: peu sujette à l'urbanisation, certains de ses secteurs n'ont fait l'objet que d'un remembrement partiel, ce qui permet au maillage bocager de rester globalement fonctionnel. Le patrimoine forestier y est lui aussi fortement représenté et préservé.

Cette conservation des espaces naturels (boisements, bocage) donne une place centrale à la commune concernant le déplacement des espèces sauvages dans le département. Les liens encore bien tissés par le maillage bocager (**corridors écologiques**) avec les **réservoirs biologiques** avoisinants permet un flux et un apport d'espèces sur la commune.

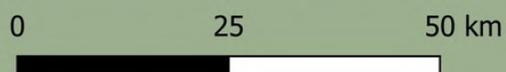
Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (**SRCE**), illustré à la page suivante, comprend une cartographie détaillée des principaux réservoirs et corridors en Bretagne. Il permet de visualiser clairement la place centrale qu'occupe la commune de La Bouëxière dans la Trame Verte et Bleue (**TVB**) du département.

La commune est un véritable carrefour écologique, intégré dans le complexe forestier Rennes-Liffré-Chevré, Forêt de Haute Sève et permet une connexion avec le Sud et l'Est du département bien que les corridors actuels mériteraient d'être renforcés car ils sont considérés comme "faiblement connectés".

Localisation de la commune de La Bouëxière
d'après le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)



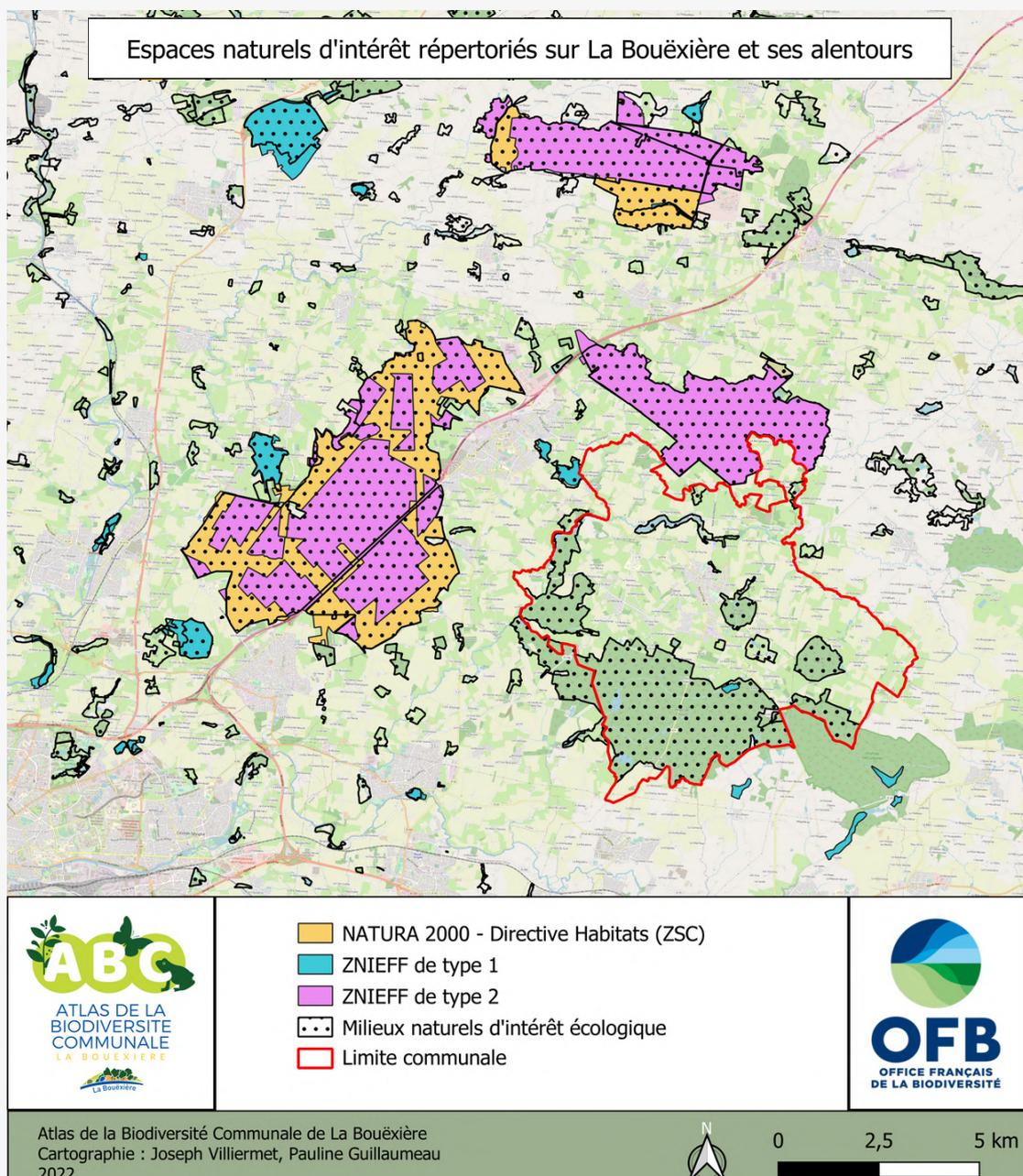
- Commune de La Bouëxière
- Département d'Ille-et-Vilaine
- Corridors fortement connectés
- Corridors faiblement connectés
- Réservoirs de biodiversité
- Elevée
- ↓
- Faible



Pour cerner le contexte écologique sur et aux abords directs de la commune, différents outils peuvent être utilisés. Ils permettent de visualiser des périmètres inventoriés lors de précédentes études de terrain. C'est le cas des sites Natura 2000, qui sont des inventaires reconnus au niveau européen, des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques Faunistique et Floristique (**ZNIEFF**) réparties sur le territoire national, ou encore des Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique (**MNIE**), qui concernent le Pays de Rennes.

Autour de la commune, de nombreux MNIE et ZNIEFF sont présents, ainsi que deux sites Natura 2000 (**Directive "Habitats"**) : les Forêts de Rennes et de Saint-Aubin-du-Cormier. Elles abritent des habitats d'intérêt communautaires, associés aux tourbières, aux boisements et aux pelouses amphibies.

Sur La Bouëxière, dix sites à fort enjeux sont présents : neuf MNIE et une ZNIEFF de type 1. Ceux-ci sont surtout associés aux boisements.

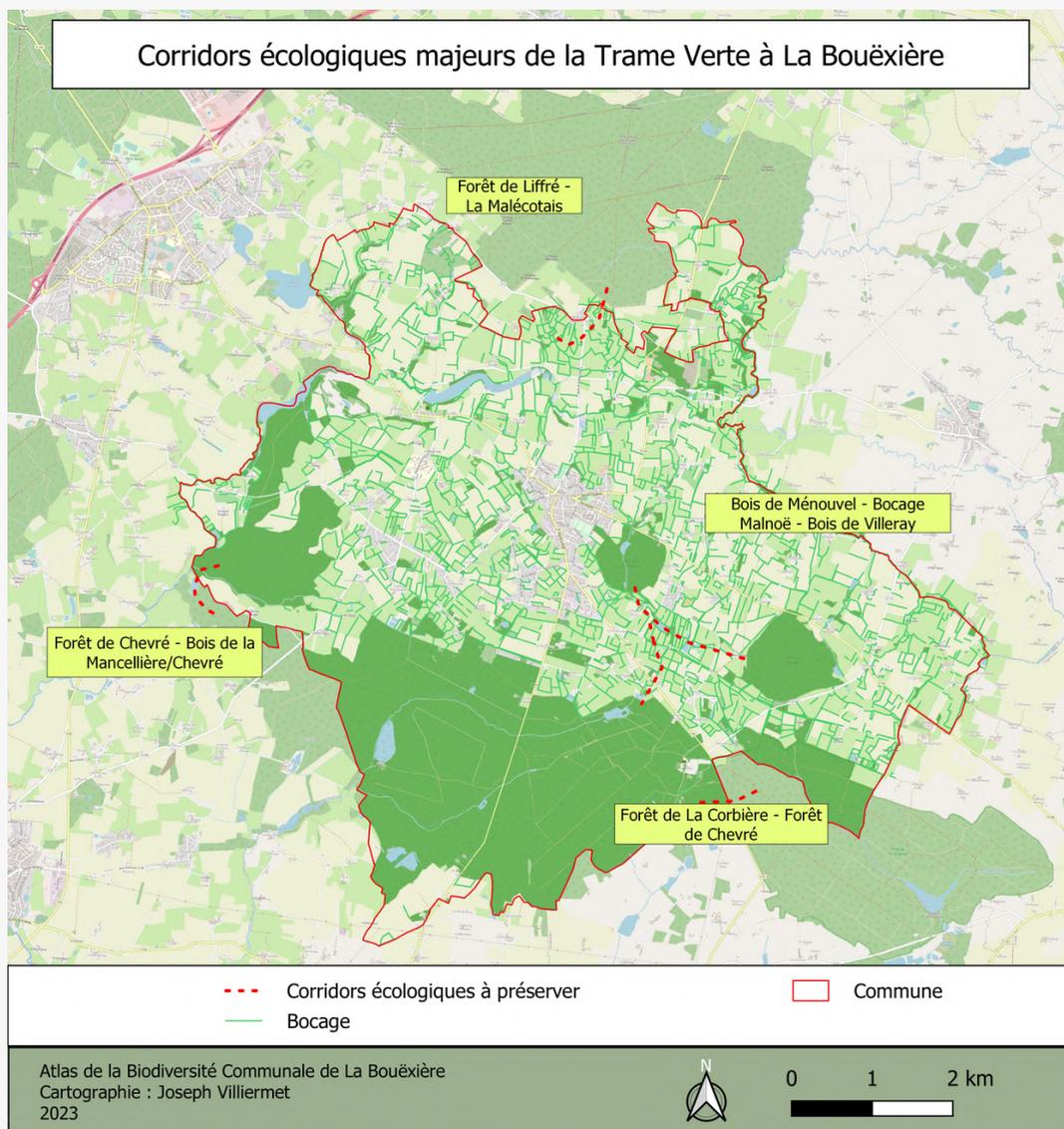


Comme nous l'avons vu, La Bouëxière est intégrée dans un maillage bocager et forestier devenu rare en Ille-et-Vilaine. En effet il s'agit du département le moins boisé de Bretagne et le neuvième moins boisés de France.

Les forêts domaniales limitrophes participent de manière non négligeable à la richesse naturelle de La Bouëxière. Du fait de leur proximité avec les réservoirs biologiques de la commune et du réseau de haies qui les relie, un flux et un apport d'espèces sauvages est possible. Les boisements de La Bouëxière ne sont pas isolés mais s'intègrent dans une matrice naturelle plus globale qu'il semble nécessaire de préserver.

A l'échelle de la commune, les principaux réservoirs sont connectés entre eux. En effet, les grands boisements situés au Sud et à l'Ouest se touchent de manière quasi continue. Les petits bois du centre de la commune (Ménouvel, Villeray) restent connectés entre eux et aux autres grâce à un bocage dense.

En revanche, on constate à cette échelle que la Forêt de Liffré, au delà de la frontière Nord de la commune, est peu connectée aux réservoirs précédemment cités. La restauration de corridors écologiques au Nord de la commune permettrait d'améliorer la circulation des espèces sur le territoire.



Le diagramme ci-dessous expose les principaux habitats présents sur la commune de La Bouëxière.

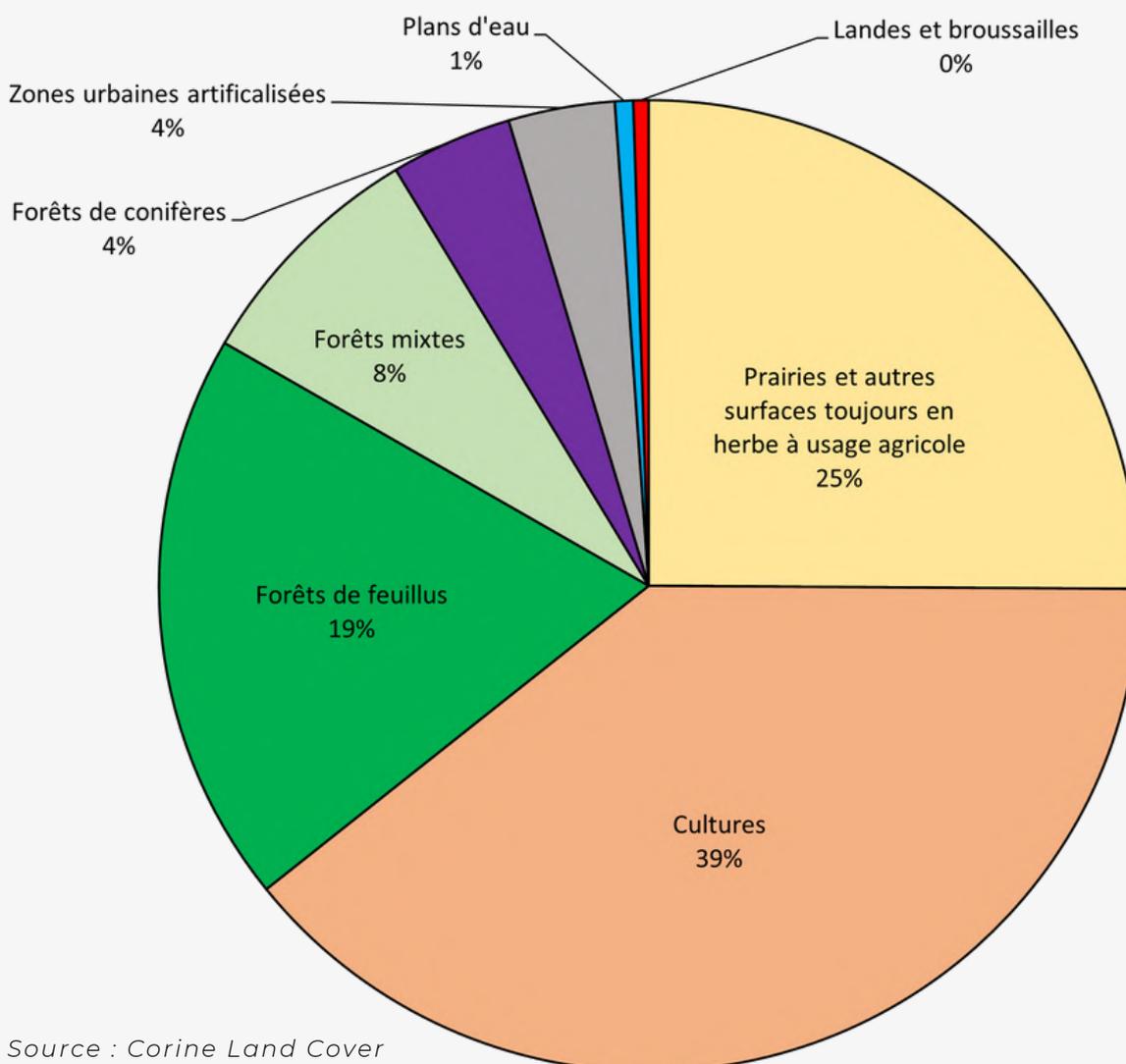
Son territoire comprend une importante part - plus d'un tiers - d'espaces cultivés (Maïs principalement).

Les forêts (tous types confondus) représentent 31% de la surface communale. Ce taux est très supérieur à ceux du département d'Ille-et-Vilaine et de la région Bretagne qui s'élèvent tous deux à seulement 14%. Il est aussi plus élevé que la moyenne nationale (30%).

Un quart de sa superficie est occupée par des prairies de fauche ou de pâturage. Celles-ci peuvent-être mésophiles ou humides.

Les landes quant à elles sont extrêmement rares (<1%). Il est à noter que même si de petits reliquats persistent, ceux-ci sont très dégradés. Les coupes rases peuvent jouer un rôle similaire en accueillant des espèces semblables durant quelques années (avant reboisement).

L'ensemble de ces habitats sera détaillé plus loin.



Source : Corine Land Cover

LES GRANDS TYPES D'HABITATS

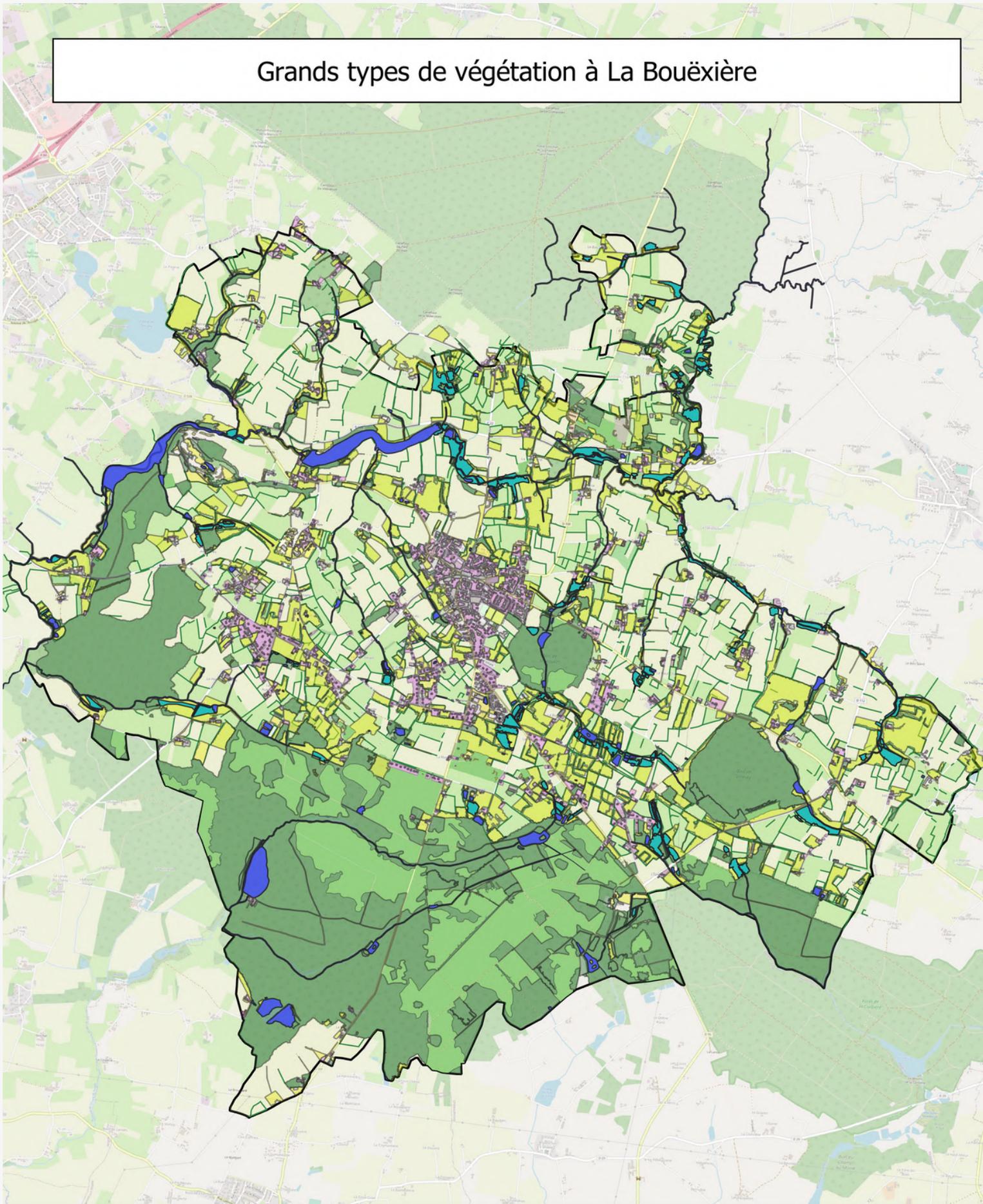


Les habitats naturels ou semi-naturels ne sont jamais figés, ils évoluent tous plus ou moins rapidement, le plus souvent vers une Forêt.

Cependant, ils peuvent être soudainement modifiés à la suite d'une perturbation (naturelle ou anthropique). Ici, l'étang de la Vallée totalement vidé est recolonisé par une dizaine d'espèces de plantes pionnières.



Grands types de végétation à La Bouëxière



— Bocage

■ Cultures

■ Prairies mésophiles

■ Bâti

■ Plantations d'arbres à feuilles persistantes

■ Prairies humides

■ Parcs et jardins

■ Forêts et Boisements

■ Plans d'eau et cours d'eau



HAIES BOCAGÈRES



Le bocage est né de l'entente entre la Nature et les pratiques humaines.

Le bocage est un réseau de haies, constitué d'arbres et d'arbustes. Celles-ci peuvent être simples (délimitation de parcelles) ou doubles (entourant des chemins creux). Cet habitat très riche en espèces est issu d'une longue histoire agropastorale : les haies servant de limite naturelle entre les parcelles étaient aussi utilisées pour le bois d'œuvre ou de chauffage. Elles se sont raréfiées entre les années 50 et 80 suite aux opérations de remembrement visant à faciliter la mécanisation de l'agriculture. Cet habitat a donc fortement diminué et son déclin se poursuit encore chaque année en France malgré des programmes de replantation. En dépit de la destruction importante du bocage en Bretagne, la commune en est encore relativement préservée.

Le tableau ci-dessous compare le linéaire moyen de haies bocagères (en mètres) par hectare de surface agricole utile pour la Bretagne, pour chaque département breton individuellement et pour la commune de La Bouëxière. On remarque que cette dernière se distingue des autres par sa plus grande quantité de haies en moyenne par hectare. La commune a donc une forte responsabilité : préserver ce bocage qui a la chance d'être encore là aujourd'hui !

Bretagne	Finistère	Morbihan	Cotes d'Armor	Ille-et-Vilaine	La Bouëxière
110	155	96	109	85	157

Source : Agreste - DRAAF Bretagne (2008)

Comme quelques communes voisines (Saint-Aubin-du-Cormier, Gahard, Dourdain), La Bouëxière présente quelques secteurs encore épargnés par la destruction du bocage avec deux noyaux principaux : Malnoë et La Malécotais, tout deux très intéressants d'un point de vue écologique (fonctionnalités, accueil des espèces). En effet, le bocage peut être qualifié de "forêt linéaire" car il partage un grand nombre d'espèces (animales comme végétales) avec les boisements.

A La Bouëxière, les haies sont surtout composées d'arbres de haut jet taillés en têtards. Ce sont en grande majorité des Chênes pédonculés. Certaines haies très anciennes sont parfois composées de vieux Châtaigniers, ou plus rarement de très vieux Charmes taillés en trognes basses. Ces arbres, parfois centenaires, ont des troncs très esquinés comprenant de nombreuses cavités, fissures et parties mortes qui sont autant d'habitats potentiels pour des espèces animales comme les chouettes, les chauve-souris ou les coléoptères saproxyliques. Parmi eux, le Grand capricorne et le rare Pique-Prune sont deux insectes protégés.

D'autres ligneux de plus petite taille et au port arbustif viennent égayer la campagne et étoffer les haies, comme l'Alisier torminal, le Néflier, l'Aubépine, l'Erable champêtre, le Noisetier et le Poirier sauvage. Ces espèces, en rendant les haies épaisses (parfois plusieurs mètres de large), denses et presque impénétrables, permettent aux oiseaux de venir y nicher car ils s'y sentent protégés et y trouvent de quoi se nourrir.

La plupart des espèces d'oiseaux fréquentant le bocage sont très communes comme le Rougegorge familier, l'Accenteur mouchet, la Fauvette à tête noire et le Geai des chênes. A cette diversité, s'ajoutent plusieurs espèces à affinité forestière comme le Pic mar, qui est en pleine expansion en Bretagne. Plus localisés, le Gobemouche gris, la Tourterelle des bois, le Pigeon colombin et le Pipit des arbres ont été observés au Sud de la commune (Malnoë, bocage jouxtant la Forêt de la Corbière).

Au sol, ce sont de vastes tapis de Jacinthes des bois, d'Anémones sylvestre et de Renoncules ficaires qui fleurissent et colorent le début du Printemps. Les talus offrent également au Blaireau et au Renard de quoi creuser leurs terriers. Quant à la Belette d'Europe, elle est aussi familière de la commune.

Certains secteurs sont toutefois fortement dégradés comme au Nord-Ouest de la commune (jouxtant Liffré) et à l'Est (La Teillais, Le Bertry...) où les cultures céréalières se succèdent sur de vastes surfaces. La diversité d'espèces y est alors faible.

Dans des conditions telles que celles-ci, où le bocage se fait rare et où les haies restantes sont endommagées (peu épaisses et peu diversifiées), le bocage ne joue plus du tout son rôle de "forêt linéaire", ni de corridor écologique, et les liaisons entre les boisements sont rendues plus difficiles pour les espèces sauvages. Il serait alors nécessaire, de restaurer le bocage en replantant des haies avec des essences locales et diversifiées afin de lui redonner ses fonctionnalités pour la faune et la flore et rendre au paysage son aspect champêtre.

BOISEMENTS



La présence d'arbres morts confère un caractère sauvage à nos forêts.

Les boisements occupent un tiers de la surface de la commune. Il est à noter qu'ils sont majoritairement représentés par des feuillus gérés **extensivement** en futaie irrégulière, ce qui est très bénéfique aux espèces forestières et à la vie du sol. Leurs présence sur les cartes historiques de l'état-major (17ème siècle) témoignait déjà de leur présence. Ce sont donc des forêts anciennes accueillant souvent des espèces spécialisées. La partie Est de la Forêt de Chevré est cependant gérée de manière bien plus intensive : plantation de résineux, futaie régulière, coupes rases. Ces dernières permettent toutefois l'accueil éphémère d'espèces spécifiques fréquentant généralement les landes.

La majorité des boisements est privée (Forêt de Chevré, Bois de Villeray, Bois de la Mancellière, Bois de Chevré, Bois de Ménouvel) et bénéficie du bocage pour la dispersion des espèces et leur brassage génétique (corridors écologiques). Plusieurs d'entre eux ont été prospectés, avec l'accord des propriétaires (Bois de Chevré, Bois de la Mancellière, Forêt de Chevré Ouest). La Forêt de la Corbière est publique et appartient au département. Seule la partie Nord est comprise dans la commune et a fait l'objet de nombreux inventaires multi-espèces (flore, oiseaux, insectes, amphibiens, reptiles).

Sur la commune, les boisements abritent la majorité des espèces à fort enjeux de préservation. Plusieurs vertébrés **anthropofuges** y prospèrent grâce à la quiétude des lieux. De plus, les pratiques peu interventionnistes maintiennent des arbres âgés sur les parcelles, pouvant accueillir des espèces inféodées aux arbres morts (coléoptères saproxyliques, pics, l'hépatique *Nowellia curvifolia*, rare dans le département...).

Mis à part le Bois de Villeray, le Hêtre y est toutefois peu représenté. Ces boisements étant surtout composés de Chênes pédonculés et de Chataîgniers.

Plusieurs espèces d'oiseaux sont typiquement forestiers comme la Bondrée apivoire, le Pouillot siffleur, le Pigeon colombin et le Grosbec casse-noyaux.

Le Lorient d'Europe est un oiseau à la livrée jaune caractéristique. Cette espèce peu commune en Bretagne est présente sur la majorité des boisements de La Bouëxière en effectif assez important (> 7 mâles chanteurs). En forêt, le Pic mar est le Pucidé le plus commun. Moins abondant, le Pic noir a été contacté dans la majorité des boisements et des forêts.

De nombreuses espèces de papillons forestiers ont été observées comme le Tabac d'Espagne, l'Hespérie échiquier, la Thècle du Chêne, le Petit Sylvain ou le Tristan. Ceux-ci sont principalement présents sur les chemins forestiers où fleurissent de nombreuses plantes à la belle saison.

Les inventaires floristiques effectués dans plusieurs boisements révèlent des cortèges d'espèces typiques de sous-bois âgés avec la présence de la Jacinthe des bois, l'Anémone des bois et d'espèces moins communes comme le Muguet de Mai, la Véronique des Montagnes ou la Sanicle d'Europe. Toutes ces espèces sont présentes dans des boisements de feuillus.

En complément, les parcelles de résineux abritent des espèces différentes, parmi lesquelles la plus emblématique est l'Autour des palombes observé en Forêt de la Corbière, Forêt de Chevré et dans le Bois de Villeray. Ce rapace craintif et extrêmement discret est strictement forestier en Bretagne. Il est très sensible au dérangement et niche dans des parcelles forestières reculées. D'autres espèces inféodées aux conifères peuvent être rencontrées comme le Roitelet huppé et la Mésange huppée ainsi qu'un nicheur rare en Bretagne : le Bec-croisé des Sapins (reproduction incertaine, obs. en Forêt de Chevré Est).

Les parcelles enrésinées comprennent par endroits un cortège d'espèces végétales proche de celui des landes mésophiles à Molinie bleue. Cet habitat favorise la présence du Miroir (paillon), de plusieurs espèces de Bruyères ainsi que deux plantes rares principalement présentes dans le Sud de la Bretagne : le Simethis à feuilles planes et la Violette lactée, observés en bordure de parcelles. Cet habitat ouvert "pionnier" disparaîtra après quelques années, lorsque les conifères auront grandi et changé leurs conditions de vie (lumière, type de sol...).



Omniprésent dans les bois, le Grimpereau des jardins hante les troncs d'arbres à la recherche d'insectes.

PRAIRIES & MÉGAPHORBIAIES



Patchwork coloré composé de Joncs, de Salicaires et de l'Achillée ptarmique (fleurs blanches).

Les prairies représentent un quart de la surface communale. Elles peuvent être **mésophiles** ou humides et sont généralement utilisées pour l'alimentation du bétail : en pâturages ou en prairies de fauche.

Les prairies mésophiles

Ces prairies sont régulièrement fauchées, fertilisées et sursemées de plantes fourragères (Trèfle, Ray-Grass). Ces pratiques, hostiles à la végétation sauvage banalisent le cortège floristique de ces milieux.

Sur la commune, les prairies mésophiles sont donc relativement pauvres en espèces animales et végétales. Ces dernières sont dans l'ensemble généralistes et peuvent se retrouver dans d'autres types d'habitats (parcs et jardins, lisières forestières, talus). La flore étant peu diversifiée, la faune sauvage associée l'est également.

Sur une échelle plus globale, en revanche, les nombreuses prairies mésophiles de la commune s'intègrent dans un maillage bocager parfois dense qui joue un rôle essentiel pour l'alimentation et le déplacement de nombreuses espèces (mammifères, rapaces...).

Les principales espèces de plantes présentes sont la Marguerite (*Leucanthemum ircutianum*), l'Oseille commune (*Rumex acetosa*) la Centaurée noire (*Centaurea nigra*), la Renoncule acre (*Ranunculus acris*) ou encore la Carotte sauvage (*Daucus carota*).

Quelques espèces d'oiseaux affectionnent ces prairies pour s'alimenter ou nicher. C'est le cas du Renard roux de l'Alouette lulu du Faucon crécerelle ou encore d'un oiseau rare dans le département : la Caille des blés (2 mâles chanteurs sur la commune).

Les prairies humides

Les prairies humides sont actuellement en forte régression en France. Elles sont dégradées ou détruites depuis des décennies (remblayage, drainage, pollutions) pour faciliter leur exploitation. Pour ne rien arranger, les prédictions sur le changement climatique projettent une baisse de la ressource en eau et une intensification des périodes de sécheresses, facteurs supplémentaires à la disparition de ces milieux.

Lorsqu'elles sont gérées par une fauche tardive ou un pâturage extensif, elles accueillent pourtant une importante diversité floristique et entomologique. Elles présentent donc de forts enjeux de préservation.

Sur la commune, l'état de ces prairies est assez hétérogène. Certaines subissent un piétinement trop important par les bovins tandis que la gestion d'autres sites est en très bonne adéquation avec le cycle de vie de la flore **hygrophile** et des insectes associés. De nombreuses parcelles font l'objet d'une fauche tardive favorisant la végétation de fin d'été, offrant alors une ressource alimentaire abondante à l'entomofaune et aux oiseaux. C'est le cas par exemple des prairies limitrophes à l'étang de Chevré (bordant la Veuvre) qui accueillent des oiseaux nicheurs rares : le Bruant des roseaux, la Fauvette grisette et la Cisticole des joncs. Des mammifères tout aussi rares vivent également dans cet habitat comme le Campagnol amphibie et le Putois d'Europe.

Certaines prairies humides sont très favorables aux odonates lorsqu'elles se trouvent à proximité d'une pièce d'eau. C'est le cas notamment du secteur de Malnoë où quinze espèces ont été observées.

Une enquête portée par l'association Bretagne Vivante visant à retrouver les **stations** breilliennes d'une orchidée en déclin : l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*) s'est avérée infructueuse. L'espèce a ce pendant été retrouvée par hasard sur un bord de chemin humide mais il s'agit là d'une unique localité comprenant un seul pied ce qui est alarmant pour le devenir de l'espèce sur la commune. En effet, l'espèce croît normalement en effectifs importants dans des prairies humides. Ces résultats démontrent que son habitat a été dégradé (labour, mise en culture, ensemencement des prairies humides...) et n'existe (presque) plus sur la commune.

Les mégaphorbiaies

Les mégaphorbiaies sont des formations végétales denses et hautes (1 à 2m), composées de grandes herbacées à floraisons diversifiées et colorées. Elles se retrouvent généralement près des cours d'eau ou des queues d'étang, sur un sol très humide voire marécageux. Le substrat y est relativement riche, mais peu exploitable par des engins agricoles du fait de sa teneur en eau qui le rend instable (enlèvement des engins).

La flore est largement représentée par des plantes de grande taille comme celles de la famille des Apiacées : Oenanthe safranée (*O. crocata*), Angélique des bois (*A. sylvestris*), Grande berce (*Heracleum sphondylium*) ; des Astéracées : Eupatoire chanvrine (*E. cannabinum*), Cirse des marais (*Cirsium palustre*), ou des Rosacées : Reine des prés (*Filipendula ulmaria*).

D'autres plantes plus petites sont également présentes : plusieurs espèces de joncs (*Juncus sp.*), de menthes (*Mentha sp.*), de gaillets (*Galium sp.*), ainsi que le Liseron des haies (*Convolvulus sepium*) qui rampe et grimpe en laissant apparaître ses grandes fleurs blanches.

Cette diversité offre une floraison qui s'étale sur une longue période (Avril à Septembre). Nombre de ces plantes sont mellifères et attirent une quantité et une diversité impressionnante d'insectes (coléoptères, **diptères**, hyménoptères, hémiptères...). Le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) affectionne cet habitat dense où il peut s'abriter et se nourrir. Ce petit reptile est une espèce quasi-menacée en Bretagne.

Le Tarier pâle (*Saxicola rubicola*) est oiseau un incontournable de ces hautes plantes sur lesquelles il se perche pour chasser des insectes. Les papillons de la fin d'été se regroupent en nombre dans ces derniers refuges encore en fleurs, et on peut alors y observer l'Azuré du trèfle (*Cupido argiades*), les piérides (*Pieridae sp.*), le Souci (*Colias crocea*) ou encore l'Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*).

Pour leurs fonctions essentielles de rétention de l'eau et de son épuration, les mégaphorbiaies offrent de précieux services, notamment pour limiter les risques d'inondation. Comme mentionné précédemment, cet habitat est une composante forte de la diversité biologique de la commune qu'il faut préserver.



L'écaille chinée et la Pyrale de la Menthe s'observent dans les zones humides.

COURS D'EAU



Dans un boisement Bouexièrais, un ruisseau abrite une population de Truite de rivière.

Notre commune présente une rivière principale, la Veuvre qui devient Le Chevré après avoir traversé l'étang qui porte le même nom. La majorité des cours d'eau sont des petits ruisseaux qui confluent avec cette dernière. Au total, ce sont une dizaine de ruisseaux qui traversent la commune (Ruisseau du Pérousel, la Feuillée, Davoués...). Ils sont habités par de nombreux groupes d'espèces tels que des poissons, des libellules, des oiseaux et des plantes spécifiques.

Un cours d'eau naturel présente une morphologie de ce type : des berges, une ripisylve plus ou moins dense et une sinuosité qui augmente quand la pente de la vallée diminue. Au niveau du lit mineur naturel, les écoulements se caractérisent par une succession de faciès différents : des radiers où les écoulements sont rapides et de faibles hauteurs, des mouilles où les courants sont très lents et les profondeurs plus importantes et des plats qui sont des zones intermédiaires. La forte diversité des écoulements, couplée à une granulométrie variée et à un apport de débris ligneux (par la ripisylve) va être à l'origine d'une multitude d'habitats aquatiques et permettre l'expression d'une forte diversité biologique, animale et végétale.

Les cours d'eau de tête de bassin versant qui représentent les «petits ruisseaux», constituent 60 à 70 % du linéaire des cours d'eau de nos régions. Ils sont donc indispensables pour maintenir la qualité écologique des milieux aquatiques. En Ille-et-Vilaine, du fait des pressions anthropiques et des travaux hydrauliques, réalisés notamment durant les phases de remembrement, ils sont très majoritairement dégradés.

La masse d'eau « Le Chevré et ses affluents » qui constitue une unité de gestion pour la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, présente une qualité écologique médiocre d'après une évaluation réalisée en 2017 (seulement 2% des cours d'eau sont considérés en bon état écologique en Ille-et-Vilaine).

Pour les petits cours d'eau de la commune (excluant Chevré), l'Etablissement Public Territorial de Bassin « Eaux et Vilaine » a produit une expertise de la qualité écologique du lit mineur sur certains de ces ruisseaux. Cette évaluation prend en compte : les modifications de profils en long et en travers, l'incision du lit ainsi que le colmatage et donc de la diversité des faciès d'écoulement. Au total, un linéaire de 32,7 km a été étudié. Les résultats sont les suivants :

Qualité du lit mineur des petits cours d'eau :

Qualité écologique	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais
Proportion	5,2%	16,2%	50,4%	19,3	9%
Linéaire (m)	1709	5283	16467	6312	2934

On constate donc qu'un peu plus de 20% du linéaire est en « bon » ou « très bon » état, près de 30% est en « mauvais » ou « très mauvais » état et que la majorité est dans un état jugé « moyen ».

Les secteurs les plus intéressants sont situés à proximité ou dans des zones déjà connues pour leur forte richesse en termes de biodiversité : le bois de la Mancellière, le bois de Ménouvel, le bois de Villeray. Deux secteurs sont également identifiés : le ruisseau à proximité du Haut de La lande et la partie basse du ruisseau de Péroussel.

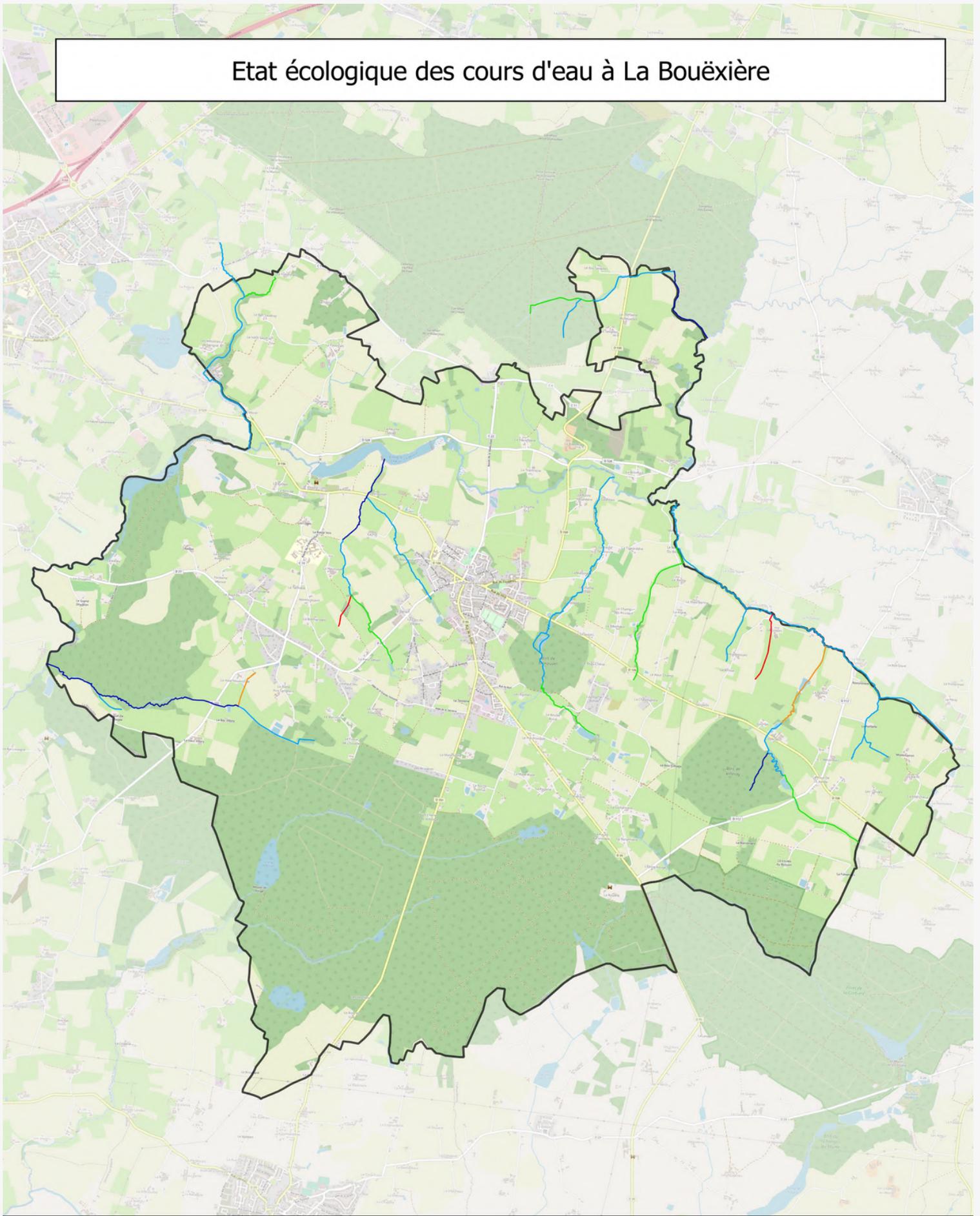
Pour les autres secteurs, leurs dégradations induisent une perte de biodiversité.

Il est à rappeler que les ripisylves assurent un bon état écologique en créant des habitats et des continuités pour les espèces, en apportant de la matière organique (feuilles mortes) et en refroidissant la masse d'eau en période estivale.

Les inventaires piscicoles menés par la fédération de pêche et l'OFB ont mis en lumière une diversité remarquable avec notamment une population sédentaire de Truite de rivière et la présence de l'Anguille d'Europe : espèce en danger critique d'extinction en Europe, en France et en Bretagne.

La population de Truite de rivière a cependant souffert de la sécheresse exceptionnelle de l'année 2022. La présence de cette espèce n'a pas été attestée depuis.

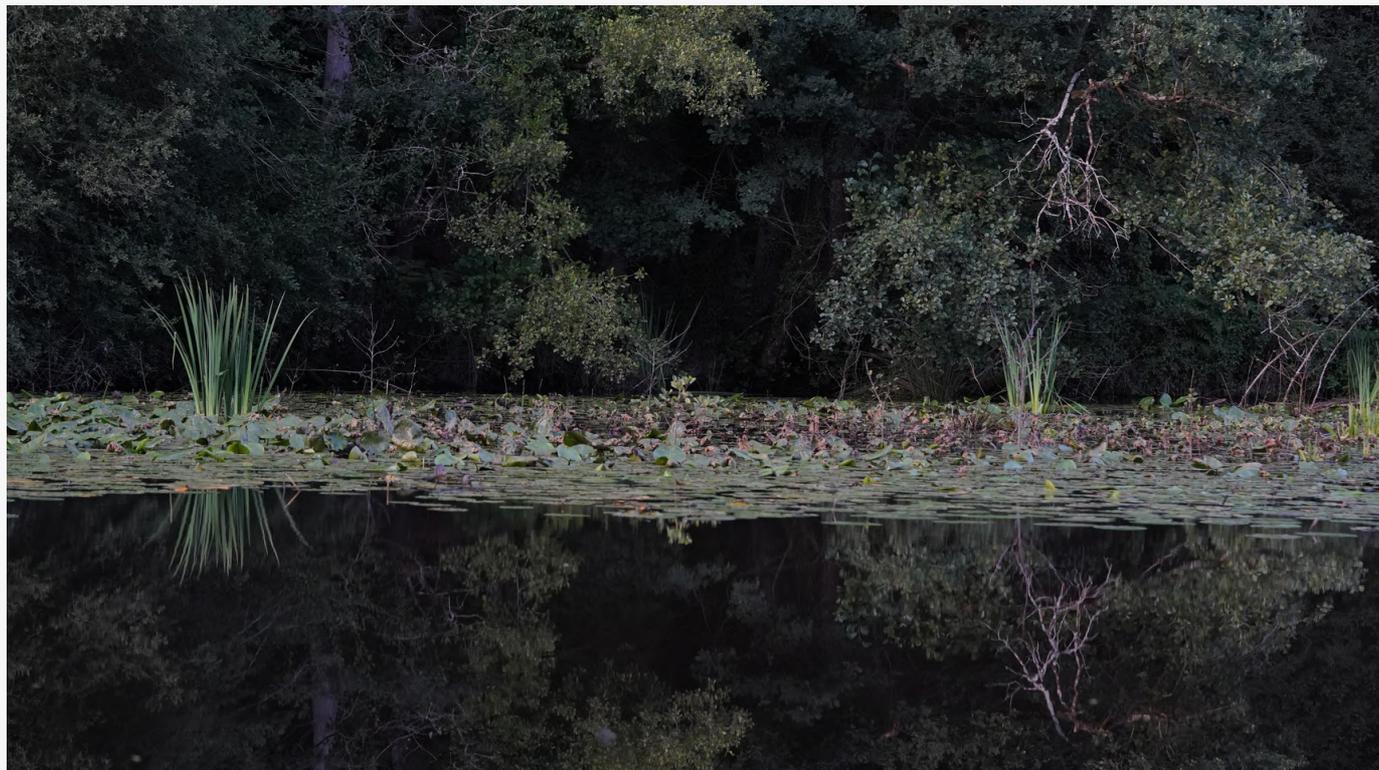
Etat écologique des cours d'eau à La Bouëxière



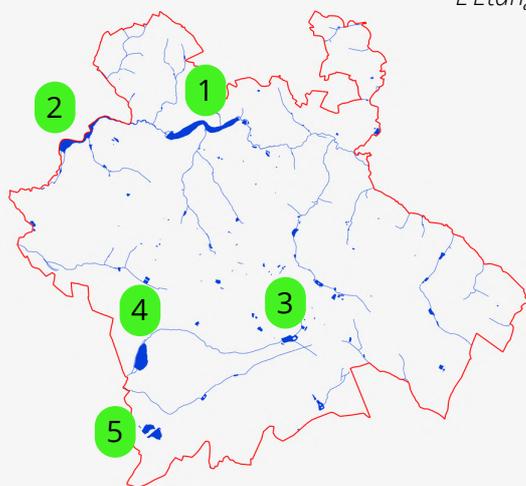
— très bon — bon — moyen — mauvais — très mauvais



ETANGS



L'Etang de la Vallée : un site sauvage et atypique.



De nombreux points d'eau sont présents sur la commune et sont de tailles variables. Le plus étendu est l'étang de Chevré (1), site incontournable pour les balades dominicales. Les autres principaux étangs sur la commune sont privés, citons par exemple l'étang de la Vallée (2), l'étang de la Pagerie (3), l'étang des Forges (4) ainsi que deux autres (5) situés plus au Sud, au cœur de la Forêt de Chevré (les Davoués, Tatoux).

Les bords **exondés** des étangs abritent les espèces de plantes aux plus forts enjeux de préservation de la commune. Celles-ci fleurissent en fin d'été, lorsque le niveau de l'eau a diminué, laissant apparaître de vastes surfaces envasées.

Ces étangs sont peu attractifs pour les oiseaux. La faible abondance des plantes aquatiques limite la ressource alimentaire pour les oiseaux d'eau. De plus, la pression de chasse exercée sur ces points d'eau ou à proximité diminue fortement le potentiel d'accueil pour ces espèces.

La majorité des étangs est liée à un ruisseau ou une rivière ce qui est très mauvais pour l'état écologique du cours d'eau traversé : l'eau s'y réchauffe et perd de l'oxygène, les étangs sont aussi des réservoirs à espèces exotiques envahissantes.

Pourtant essentielles à l'accueil d'espèces animales et végétales, les berges de nombreux étangs sont endommagées et plusieurs facteurs sont en cause :

- Des pentes trop abruptes ne permettant pas l'installation des plantes semi-aquatiques et avec elles toute la faune associée (libellule, amphibiens).
- Une gestion trop importante exercée sur la végétation : de nombreuses espèces ne peuvent s'épanouir en raison de la fréquence trop élevée de la tonte, du gyrobroyage ou de l'arrachage des plantes semi-aquatiques et aquatiques.
- Un piétinement extrême lié à l'agrainage réalisé par certains propriétaires, qui engendre des rassemblements de sangliers sur les berges, réduisant à néant la végétation. Cette pratique visant à augmenter la population des sangliers pour des trophées de chasse a donc un effet néfaste sur l'état des points d'eau.

Les étangs à La Bouëxière possèdent pourtant un fort potentiel d'accueil pour de nombreuses espèces (flore, oiseaux, amphibiens, libellules...). L'omniprésence du Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) sur une majorité des étangs en est un bel exemple. Les secteurs de berges pourraient accueillir une grande diversité d'espèces s'ils étaient davantage préservés.

Actuellement, l'étang de Chevré est en mauvais état écologique. Il est eutrophisé, fortement envasé et colonisé par plusieurs espèces exotiques envahissantes (EEE) comme le Ragondin (*Myocastor coypus*) ou la Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*). Il accueille une diversité biologique moyenne du fait de milieux peu variés et du manque d'habitats pour des espèces animales craintives (Fuligules milouin et morillon, Canard chipeau...). Un autre facteur limitant pourrait être l'absence "d'angles morts" qui permettrait aux canards de se nourrir sans crainte. En effet, le pourtour du point d'eau étant accessible dans sa quasi-totalité aux promeneurs, la diversité et la densité des oiseaux nicheurs et hivernants est nécessairement limitée à cause du dérangement. En l'état actuel, la Foulque macroule (*Fulica atra*), le Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) et le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), trois espèces très communes, sont les oiseaux aquatiques les plus représentés sur cet étang.

Les quelques oiseaux patrimoniaux du site sont cantonnés aux habitats résiduels de saulaie et de roselières situés à l'Est de l'étang sur des parties privées (individus nicheurs de Bruant des roseaux, Pic épeichette, Cisticole des joncs, Râle d'eau en hivernage...).

L'année 2022 se démarque cependant par un abaissement drastique du niveau de l'eau durant l'été suite à un problème de vanne. Cet événement a temporairement créé de vastes surfaces exondées, attirant plusieurs espèces de limicoles en halte migratoire (Chevalier sylvain, Chevalier guignette, Bécassine des marais...). En complément, et non des moindres, le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) a niché pour la première fois en Bretagne, dans la Forêt de Rennes (8km), et a utilisé cet étang comme site d'alimentation pour ses jeunes.

L'étang de la Vallée traverse la Veuvre et comporte une Saulaie, dense et ombragée d'une étendue remarquable pour les environs. Il est intéressant du fait de son isolement : en période postnuptiale, il accueille un vaste dortoir de Grand cormoran ainsi que d'autres espèces farouches (Fuligule morillon, Sarcelle d'hiver, Canard souchet, Héron pourpré). Le comptage Wetlands a révélé un intérêt marqué pour plusieurs espèces. Y ont entre autres été observés 12 Grandes aigrettes, 4 Aigrettes garzettes et 5 Hérons cendrés. Le comportement extrêmement craintif des oiseaux témoigne en revanche d'une pression de chasse indéniable sur ce site.

Ce vaste point d'eau est très favorable aux libellules qui y sont abondantes (6 ind. d'Aeshne mixte). Indiquons tout de même que le point d'eau est envahi par la Jussie à grandes fleurs provenant de l'étang de Chevré et d'Ecrevisses exogènes (*Malacostraca sp.*). Une Tortue de Floride y a été également observée.

Durant l'hiver 2022 et jusqu'au printemps 2023, les propriétaires ont mis assec l'étang pour endiguer le développement de la Jussie, laissant réapparaître de grandes étendues de vase et la Veuvre dans son lit d'origine.

L'étang de la Pagerie est recensé comme ZNIEFF en raison de la présence de plusieurs plantes rares à très rares associées à des milieux singuliers.

L'Utriculaire vulgaire (*Utricularia vulgaris*), une plante carnivore aquatique, y avait été mentionnée en 2008 mais n'a pas été revue depuis. Les abords de cet étang comprenaient des secteurs tourbeux, d'après les données historiques de plusieurs plantes caractéristiques de ces milieux : le Droséra intermédiaire (*Drosera intermedia*), plante carnivore observée en 2008, et la Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), orchidée non revue depuis 1997. Ces espèces et leur milieu de vie ont aujourd'hui disparu de par la dynamique naturelle de la végétation. Les berges exondées de l'étang permettent à un **gazon amphibie** de se développer, qui accueillait la Pilulaire (*Pilularia globulifera*), signalée en 1984 et l'Elatine à six étamines (*Elatine hexandra*), observée en 2008. Ces espèces n'ont pas été retrouvées malgré un passage en fin d'été, mais d'autres espèces typiques de ce milieu sont toujours présentes comme la Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*) et le Scirpe à inflorescence ovoïde (*Eleocharis ovata*).

L'étang des Forges est un vaste point d'eau situé au cœur de la Forêt de Chevré et traversé par le ruisseau de la Feuillée. Les quelques passages réalisés soulignent une certaine attractivité pour les oiseaux comme en témoigne la présence de Fuligules milouins et de Chevaliers guignettes observés en halte migratoire. Le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) profite de cette étendue d'eau pour capturer des insectes et niche potentiellement dans les environs. Une petite Saulaie inondable est favorable au Pic épeichette (*Dryobates minor*) et quelques Peupliers trembles (*Populus tremula*) permettent la présence du Grand mars changeant (*Apatura iris*) dont la chenille se nourrit des feuilles.

Des recherches ont été menées pour tenter de retrouver le Grand sylvain (*Limenitis populis*), un très grand papillon rarissime en Bretagne et observé en 1980 à l'étang des Forges. Malgré deux passages sur le site en période favorable, l'espèce n'a pas été revue. Cependant, aucune preuve de reproduction n'a jamais été attestée en Bretagne, ce qui suggère que l'observation de 1980 concernait peut-être un individu égaré.

Les berges sont assez pauvres en espèces végétales, par endroit s'exprime le Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*), accompagné du Potamot à feuilles de Renouée (*Potamogeton polygonifolius*) et du Mouron délicat (*Lysimachia tenella*).

Les étangs des Davoués (Tatoux) forment un duo séparé par une haute digue. Les berges y sont fortement dégradées et à nu, mais accueillent tout de même plusieurs plantes menacées et protégées. L'étang situé au Sud-Ouest semble le plus intéressant d'un point de vue naturaliste.

Sur sa partie Ouest se trouve la Naïade marine (*Najas marina*), une plante aquatique classée sur la Liste rouge du Massif Armoricaïn. Un gazon amphibie clairsemé est présent sur la partie Est, comprenant deux plantes d'un fort intérêt patrimonial : la Littorelle à une fleur, protégée nationalement ainsi que le Scirpe à inflorescence ovoïde, classé sur la Liste rouge du Massif Armoricaïn. Il est à noter la présence du Gnaphale blanc jaunâtre (*Gnaphalium luteo-album*), peu répandu en Bretagne.

Les secteurs périphériques, moins gorgés d'eau sont colonisés par de petites microphorbiaies où se mêlent des espèces plus fréquentes comme la Menthe aquatique (*Mentha aquatica*), le Plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*) très abondant dans la fange et le Cresson des bois (*Rorippa sylvestris*). Sur la digue a été observée l'Euphrase des bois (*Euphrasia nemorosa*) petite plante hémiparasite peu fréquente en Bretagne. C'est l'unique station de cette espèce connue à ce jour sur La Bouëxière.

Ces étangs semblent peu favorables aux oiseaux d'eau, seuls quelques espèces visitent le site comme le Héron cendré et le Grand cormoran.



Peu fréquentés, certains étangs privés accueillent des espèces anthropofuges.

SECTEURS URBAINS



Doradille des murailles veillant sur le cimetière.

Les milieux urbains, artificialisés, accueillent des espèces bien différentes des milieux naturels ou semi-naturels. La faune y est assez banale, les quelques espèces qui se plaisent en ville peuvent y être abondantes et bénéficient des jardins, des haies et des pelouses pour nicher ou se nourrir (Merle noir, Mésanges bleue ou charbonnière, Pigeon ramier, Hérisson d'Europe...).

Certaines espèces d'oiseaux sont spécifiques des villes et villages, c'est le cas du Rougequeue noir, de la Huppe fasciée, du Moineau domestique, de l'Hirondelle de fenêtre et du Martinet noir. Rappelons qu'il s'agit d'espèces protégées et que la destruction de leurs nids, même vides est interdite par la loi. Plus étonnant, la Bergeronnette des ruisseaux est aussi parfois présente dans le bourg.

Dans l'ensemble, le bourg de la commune est peu propice à l'installation d'une végétation spontanée car il y a peu d'anfractuosités et la gestion par les agents communaux est trop fréquente. Quelques plantes poussent sur les murs, les trottoirs ou la terre nue comme les petites fougères du genre *Asplenium*, l'élégante Cymbalaire des murailles, ou encore la Saxifrage à trois doigts : une espèce rare dans le département. La plus grande diversité floristique est localisée dans le cimetière où des espèces rupestres trouvent refuge. Cependant, l'arrachage trop régulier de cette flore spontanée la réduit à néant chaque année.

Face à ce manque de plantes sauvages, seuls quelques rares insectes pollinisateurs trouvent leur source de nourriture sur les plantes ornementales.

FRICHES



Onagres odorants sur un délaissé urbain.

Les friches sont des espaces délaissés des activités humaines où la végétation spontanée se développe librement. Sur la commune, il s'agit généralement de cultures abandonnées. Souvent perçus négativement (associés à une négligence, ou une perte de terres agricoles), ces espaces sont généralement considérés comme des sites à "revaloriser" ou à "sauver" de l'invasion végétale indomptée. Ils sont donc souvent prioritaires dans les choix de sites d'aménagements, bien qu'étant une composante forte de la richesse naturelle d'un territoire.

En effet, on évoque souvent l'importance d'avoir une mosaïque d'habitats pour "la biodiversité". La friche est elle-même un espace hétérogène, composé de plusieurs micro-habitats : prairies herbeuses, fourrés, jeunes boisements.

Ces milieux réservent bien des surprises et il est enrichissant de s'y attarder.

Les friches ont d'intéressant qu'elles ne ressemblent pas : elles sont chacune les héritières d'une histoire agricole. Un mélange original de plantes anciennement cultivées, d'adventices et d'espèces sauvages qui ont atterri là au gré du hasard.

Elles nous offrent à voir la transition subtile entre une prairie passée et une forêt future.

Au sein de ces milieux composites, il n'est pas rare d'observer une centaine d'espèces végétales au cours de l'année. Les ronciers et les Ajoncs en sont caractéristiques et servent de refuge à plusieurs espèces menacées.

Associés aux espaces de prairies résiduelles, les ronciers permettent à la Vipère péliade à la fois de chasser, de prendre le soleil et de se cacher de ses prédateurs. Le lézard vert occidental affectionne également cette végétation refuge.

Durant la période de reproduction, plusieurs espèces de passereaux profitent du fouillis des ronciers pour nicher. C'est le cas de l'Hypolaïs polyglotte et de la Fauvette des jardins, des espèces assez courantes sur la commune, mais également du Bruant jaune, moins fréquent.

Les insectes y abondent en raison de la diversité végétale présente (chatons de Saule, fleurs de Ronce et de Lotier corniculé...). Certains papillons affectionnent particulièrement ces friches comme la Thècle de la Ronce, le Point-de-Hongrie, le Cuivré fuligineux et le Collier-de-Corail.

Les Saulaies peuvent être qualifiées de "friches humides" : elles accueillent des espèces différentes de celles qui fréquentent les ronciers. Lorsqu'elles sont bien en eau, la présence de Salamandre tachetée et de Triton palmé est régulière. De nombreux passereaux y nichent également comme le Pouillot véloce ou la Grive musicienne. Les Saules sont aussi très visités par les insectes pollinisateurs.

Ces espaces spontanés, essentiels à la survie de nombreuses espèces en déclin manquent cruellement sur la commune de La Bouëxière.

Pour la restauration des corridors écologiques et la préservation des espèces, il serait nécessaire que la commune et les habitants consentent à laisser émerger ces végétations, car en plus d'être un habitat peuplé d'espèces, la friche est un terrain où chaque citoyen peut s'offrir une dose d'altérité nécessaire au bien-être humain.



La Linotte mélodieuse niche principalement dans les fourrés à Ajonc d'Europe.

CULTURES



En Hiver, les cultures peuvent accueillir de nombreux passereaux granivores.

Les cultures sont des espaces ouverts très modifiés par l'homme. Les pratiques culturales (labours, utilisation d'intrants, désherbage chimique ou mécanique) changent la structure du sol et les communautés végétales pouvant s'y installer. A La Bouëxière, les espaces cultivés représentent 39% du territoire, ce qui en fait l'habitat le plus répandu sur la commune.

Les champs peuvent abriter une belle diversité floristique, comprenant des espèces rares, compagnes des cultures appelées "messicoles". Celle-ci ne peuvent cependant apparaître que lorsque les pratiques culturales sont douces (peu d'intrants, labour léger de surface, pas d'herbicide), ce qui a peu été vu sur la commune. Les cortèges de plantes sauvages y sont donc classiques, inféodés aux milieux riches en nutriments, avec des Lamiers, Véroniques et autres Fumeterres. Rares sont les parcelles accueillant encore des Pensées ou des Mufliers des champs (Le Moulin Ory, La Pavailleurs, Le Buisson).

La diversité des espèces d'oiseaux est faible dans ces cultures. En revanche, les quelques espèces qui les fréquentent ont un régime alimentaire spécialisé. On y trouve régulièrement l'Alouette lulu et l'Alouette des champs. Les monocultures attirent de nombreux rongeurs et avec eux des prédateurs : Buse variable, Faucon crécerelle, Chouette hulotte, Effraie des clochers. En hiver, des bandes de passereaux granivores s'y regroupent pour se nourrir des graines restées au sol. On y rencontre le Pinson du Nord, le Chardonneret élégant, le Pipit farlouse.

L'intensification des pratiques agricoles depuis les années 50 continue encore aujourd'hui à nuire à la biomasse des insectes, aux plantes spontanées et aux oiseaux. Certains secteurs sont de véritables déserts biologiques (Le Saudray, La Teillais...) où il est parfois difficile d'observer plus de 10 espèces d'oiseaux différentes. Pour permettre à la Nature de s'exprimer, il est nécessaire de préserver plusieurs habitats naturels tels que les haies et les bordures enherbées, tout en limitant l'apport d'intrants et de pesticides.



La Chicorée sauvage est commune dans les prairies de fauche

EXPERTISE NATURALISTE



Hespérie échiquier butinant une Bugle rampante

SYNTHÈSE DES DONNÉES NATURALISTES

Taxons	Nombre d'espèces connues avant l'ABC (2012-2021)	Nombre d'espèces inventoriées durant l'ABC (2022-2023)	Nombre d'observations faites par taxon durant l'ABC	Estimation de l'exhaustivité
Amphibiens	9	10	62	Bonne
Champignons	Inconnu	55	55	Faible
Coléoptères	177	69	270	Très faible
Flore vasculaire	235	629	2768	Très bonne
Hyménoptères	3	47	313	Très faible
Mammifères	27	36	83	Bonne
Mousses	64	84	84	Bonne
Odonates	20	29	133	Bonne
Oiseaux	102	140	2 719	Très bonne
Orthoptères	5	20	66	Bonne
Papillons de jour	13	45	818	Très bonne
Papillons de nuit	6	38	60	Très faible
Poissons	25	-	-	Très bonne
Punaises	3	15	16	Faible
Reptiles	3	7	31	Très bonne
Syrphes	13	43	172	Faible
Total	705	1267	7650	

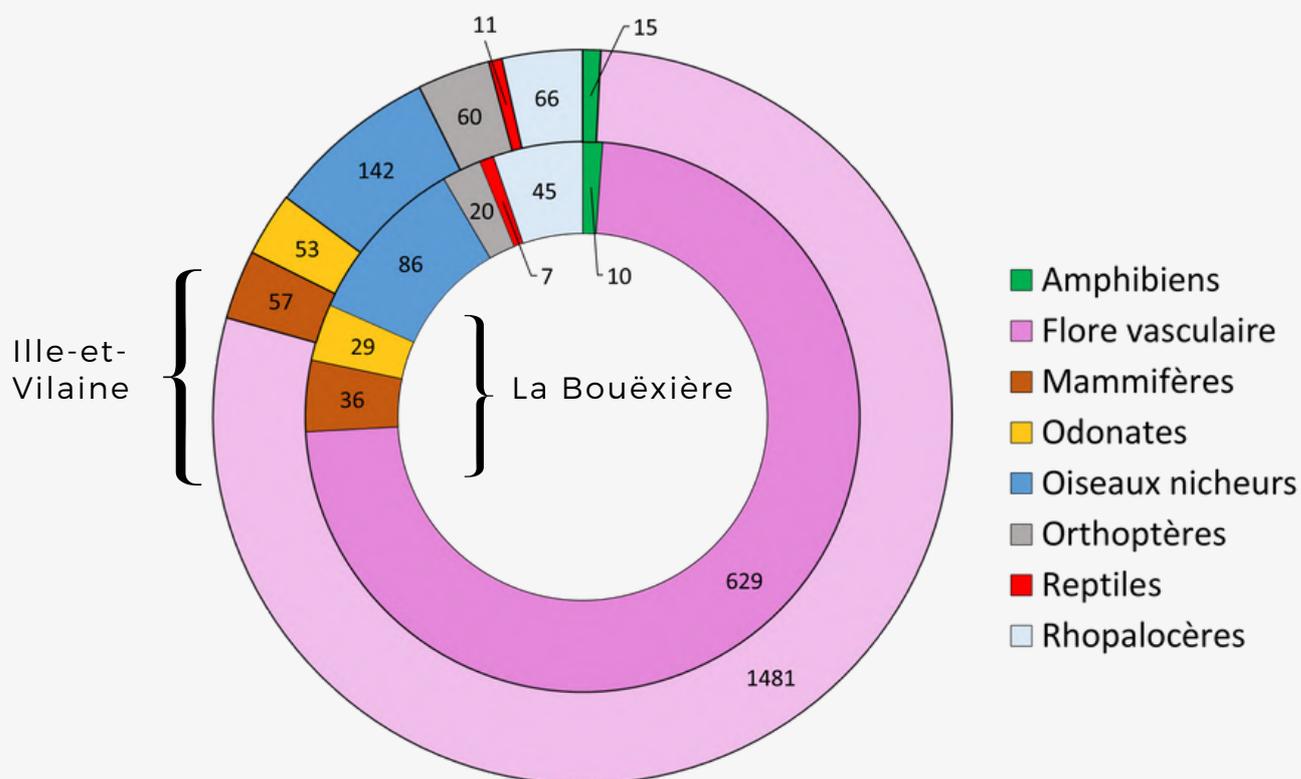
Les connaissances initiales sur la commune de La Bouëxière étaient très inégales selon les taxons. Les plantes vasculaires, oiseaux, amphibiens, libellules (odonates), coléoptères et même les mousses étaient déjà relativement bien connus, grâce au travail des associations et des naturalistes locaux, à l'origine des différents atlas régionaux ou départementaux.

Les autres groupes, comme les papillons de jour, orthoptères ou reptiles, ne semblent pas avoir fait l'objet d'inventaires historiques poussés, comme en témoigne le faible nombre d'espèces connues avant l'ABC.

L'ABC permet de mettre à jour les connaissances passées sur la commune et de les augmenter en ciblant des taxons historiquement sous-prospectés.

RÉPARTITION DES DONNÉES

Le schéma ci-dessous compare le nombre d'espèces par taxon recensé sur La Bouëxière (cercle intérieur) et en Ille-et-Vilaine (cercle extérieur).

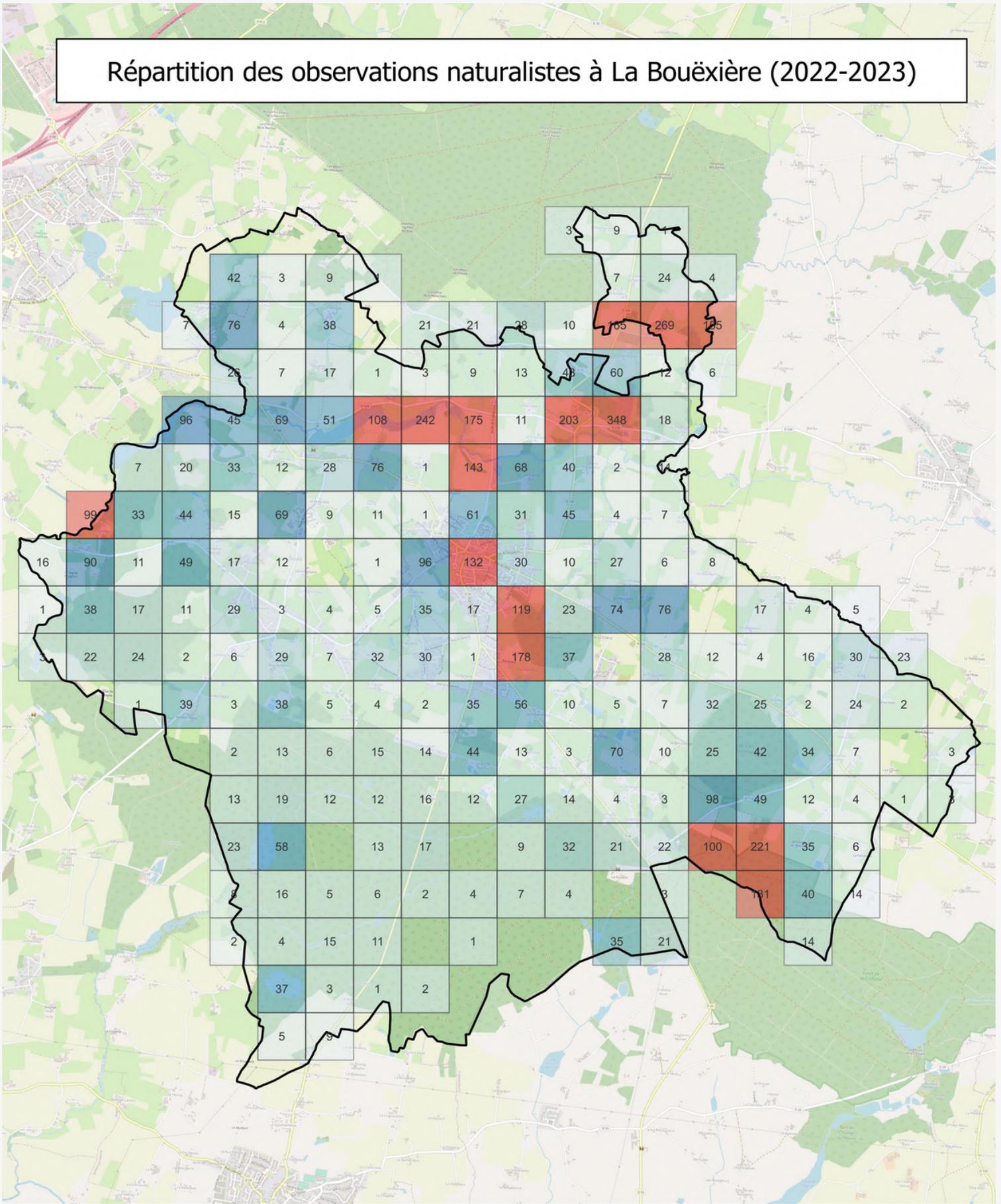


On remarque que les proportions sont très similaires entre les deux graphiques, ce qui montre que les inventaires effectués lors de l'ABC sont relativement complets et représentatifs de la diversité en espèce que l'on trouve dans le département.

Pour cette comparaison, n'ont été utilisés que les taxons pour lesquels des recherches poussées ont été menées sur la commune. Les groupes ayant donc été exclus sont les syrphes, les papillons de nuit, les coléoptères, les punaises, les champignons et les hyménoptères

L'ABC a eu pour ambition d'explorer le territoire dans son intégralité afin de maximiser les chances de découvertes de nouvelles espèces. La carte (page suivante) fait état des efforts de prospection (nombre de données collectées) par maille de 500 mètres de côté. Ces inventaires menés durant l'ABC ont relevé la présence de plusieurs secteurs encore préservés tout en affinant les connaissances sur les secteurs déjà connus (MNIE).

Répartition des observations naturalistes à La Bouëxière (2022-2023)



- Mailles faiblement visitées (0 à 49 données)
- Mailles moyennement visitées (50 à 99 données)
- Mailles fortement visitées (100 à 400 données)



LA FLORE VASCULAIRE



L'Anémone des bois est une espèce forestière formant des tapis denses au Printemps.

La Flore vasculaire a fait l'objet de nombreuses recherches. Au total ce sont 629 espèces qui ont été recensées durant l'ABC. Parmi elles, 451 ont été actualisées (certaines données étaient antérieures à 2012), 178 ont nouvellement été découvertes. En revanche, 95 autres n'ont pas été retrouvées. Au regard de la quantité d'espèces, la liste complète est disponible en annexe.

En nombre d'espèces, La Bouëxière se démarque aujourd'hui très nettement de ses communes limitrophes, en raison notamment des recherches approfondies effectuées lors de l'ABC, mais également de sa vaste superficie et de ses espaces naturels encore préservés.

Ainsi, parmi les espèces présentes sur la commune, 41 peuvent être qualifiées de "patrimoniales" et sont inféodées aux forêts et aux habitats aquatiques (prairies humides, bords de cours d'eau, étangs).

Dans les prairies humides, il est fréquent d'observer les très belles Lychnis fleur-de-coucou (*Lychnis flos-cuculi*), Cardamine des prés (*C. pratensis*), Achillée ptarmique (*Achillea ptarmica*) et Pulicaire dysentérique (*P. dysenterica*), particulièrement favorables à l'alimentation des insectes. Moins commune mais présente sur plusieurs stations significatives, la Succise des prés (*S. pratensis*) égaye ces mêmes prairies durant l'été.

Plusieurs espèces de Laïches sont présentes. La Laïche vésiculeuse (*Carex vesicaria*) et la Laïche à bec (*C. rostrata*) sont deux plantes fréquentes tandis que la Laïche des renards (*C. vulpina*), la Laïche pâle (*C. pallescens*) et la Laïche étoilée (*C. echinata*) sont des plantes bien moins répandues. Le Cirse découpé (*C. dissectum*) et l'Oenanthe à feuilles de peucedan (*O. peucedanifolia*) se font rares et n'ont été trouvées qu'en quelques localités.

Des espèces encore plus rares ont également été observées comme l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*), qui n'est représentée que par une unique station à la Trionnerie. La Grande prêle (*Equisetum Telmateia*) et l'Epipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*) sont, elles, présentes sur un tout petit site à la Veille Tarouanne.

Les principales espèces menacées sont présentes sur les berges exondées des étangs. Ces plantes amphibies fleurissent à la fin de l'été lorsque le niveau de l'eau baisse et laisse apparaître des surfaces envasées. La Littorelle à une fleur (*L. uniflora*) y a été observée en quatre localités, tandis que le Scirpe à inflorescence ovoïde (*E. ovata*) et la Baldellie rampante (*B. repens*) n'ont été observées que sur deux sites. Ces berges constituent des habitats à forte valeur patrimoniale et sont recensées comme "habitats d'intérêt communautaires" selon la Directive "Habitats". Sur la commune, ceux-ci sont gérés de manière peu adaptée à la préservation de cette flore fragile.

Dans les étangs, la diversité est assez faible bien que quelques espèces aquatiques peu fréquentes aient été trouvées comme la Naiade marine (*Najas marina*) à l'étang de Tatoux et la Renoncule de Lenormand (*Ranunculus omiophyllus*) en quatre localités, dont la plus importante se trouve dans un fossé au Moulin Ory. Une espèce quasi-menacée a été découverte en une unique station sur la carrière : le Potamot de Berchtold (*Potamogeton berchtoldii*).

Les talus bien exposés et les sols pierreux accueillent une flore bien spécifique appréciant les terrains secs ou calcaires. La Jasione des montagnes (*J. montana*), est abondante sur les talus de bords de route, tout comme la Petite centaurée (*Centaureum erythraea*) ou la Drave printanière (*Draba verna*). Certains sites offrent plusieurs surprises originales comme la Petite Pimprenelle (*Sanguisorba minor*), le Saxifrage à trois doigts (*S. tridactyles*), l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*) et même l'Ophrys abeille (*O. apifera*) uniquement observée sur le site de La Bonnerie.

Durant l'Automne, certains champs labourés voient se développer une belle diversité de plantes adventices avec le Muflier des champs (*Misopates orontium*) ou la Pensée des champs (*Viola arvensis*), l'Epiaire des champs (*Stachys arvensis*) ou la Linaire élatine (*Kickxia elatine*). La Linaire bâtarde (*Kickxia spuria*) et l'Oseille gracieuse (*Rumex pulcher*) sont elles, bien plus rares.

Les boisements et Forêts abritent ici de nombreuses espèces peu communes, qui peuvent être liées à des sols humides ou non. Plusieurs pieds épars d'Osmonde royale (*O. regalis*), sont visibles le long d'un chemin en Forêt de la Corbière tout comme le Muguet de Mai (*Convallaria majalis*).

Dans les parties de forêt traversées par une rivière ou jouxtant des étangs, le sol temporairement inondé favorise la présence de plantes peu communes en Ille-et-Vilaine comme la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*) et la Sanicle d'Europe (*Sanicula europaea*) qui n'a été trouvée qu'en une seule station, dans le bois de Villeray.



Sur la commune, l'Hottonie des marais n'est présente que sur un seul site, cette population est donc fragile.

La Luzule des bois (*Luzula sylvatica*), la Samole de Valérand (*Samolus valerandi*) et la Cochléaire du Danemark (*Cochlearia danica*) ont toutes été observées en une seule même localité : dans un fossé humide en Forêt de Chevré (Ouest), au Nord de l'étang des Forges.

L'Orchis mâle (*O. mascula*) et l'Orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*), deux orchidées, fréquentent ça et là les boisements frais et le bocage mais restent peu répandues.

Comme cela a été énoncé plus haut, de nombreuses espèces présentes historiquement sur la commune (95 espèces) n'ont pas été retrouvées durant l'ABC. Certaines de ces observations historiques datent de 1984 et n'ont jamais été actualisées (revues) depuis.

Plusieurs d'entre elles sont inféodées à des habitats aujourd'hui disparus, très dégradés ou en très forte régression sur la commune : les tourbières, les landes, les prairies maigres, les prairies humides, les berges d'étangs exondables. N'ayant plus à disposition leur milieu de vie (disparu ou détruit), ces espèces n'ont pu se maintenir et ont disparu. Il s'agit d'un appauvrissement notable de la diversité des milieux naturels et des espèces sur la commune. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces disparitions d'habitats comme la dynamique naturelle de la végétation qui veut par exemple qu'une tourbière finisse par se combler puis soit colonisée par des ligneux. L'habitat "tourbière" disparaît alors de façon naturelle. En revanche, la plupart de ces disparitions d'habitats est directement liée aux activités humaines et aux changements de pratiques culturelles et agricoles : abandon des landes, destruction des haies lors du remembrement, comblement ou drainage des zones humides, eutrophisation des sols, ensemencement des prairies, urbanisation (bétonisation)...

Parmi les espèces disparues de la commune, la Gentiane pneumonanthe (*G. pneumonanthe*), le Droséra à feuilles rondes (*D. rotundifolia*), la Spiranthe d'été (*S. aestivalis*) et la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*) fleurissaient dans les landes humides et les zones tourbeuses autrefois présentes sur la commune. La Pilulaire (*Pilularia globulifera*) et l'Elatine à six étamines (*Elatine hexandra*) poussaient sur des berges d'étangs exondées et préservées.

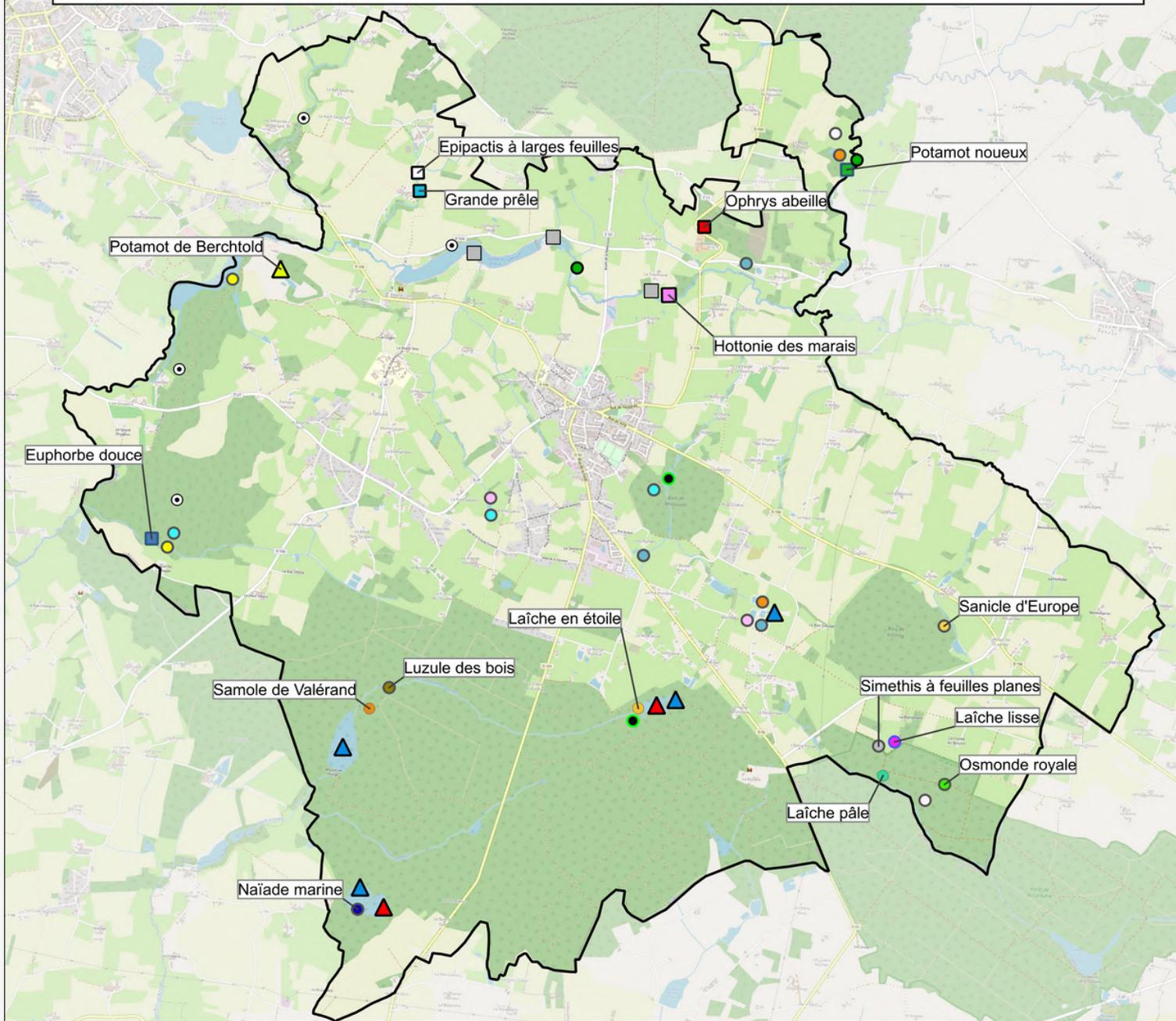
Sur la commune d'autres espèces n'ont été revues que sur une seule station chacune : L'Hottonie des marais (*H. palustris*) n'est encore présente que dans un fossé humide au Nord (La Touche Ory). En lisière de pinède, le Simethis à feuilles planes (*S. mattiazii*) n'a été trouvé qu'à un endroit (F. de la Corbière) tout comme la Violette lactée (F. de Chevré). Il en est de même pour la Sanicle d'Europe (*S. europaea*) dans le bois de Villeray, de la Grande prêle (*Equisetum telmateia*) et l'Epipactis à larges feuilles (*E. helleborine*) au lieu-dit Tarouanne. L'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*) n'est connue que sur un seul talus ensoleillé proche de l'unique station d'Ophrys abeille (*O. apifera*) avec une vingtaine de pieds chacune.

L'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*), très jolie Orchidée sauvage, colorait les prairies humides au printemps. Seul un pied a été retrouvé sur la commune (au bord d'un chemin près de la carrière) et ce, malgré un programme spécifique de recherches porté sur cette espèce par Bretagne Vivante (lancé à l'échelle du Pays de Rennes).

Pour ces espèces, des mesures de préservation et une sensibilisation du public sont nécessaires, à l'image de ce qui a été fait pour une dernière espèce, à peine découverte sur la commune et déjà menacée de disparition : l'orchidée sauvage Ophrys abeille (*O. apifera*). Cette espèce a bénéficié d'un grand intérêt de la part des élus, suivi d'une mise en défens sur le terrain et d'une sensibilisation des riverains et exploitant du terrain où elle pousse (La Bonnerie).

Si l'on veut continuer de voir fleurir ces espèces sur la commune de La Bouëxière, des mesures de cet ordre-là sont nécessaires pour chacune d'elles.

Localisation des plantes patrimoniales, rares et/ou protégées à La Bouëxière



Espèce protégée en France

- ▲ Littorelle à une fleur

Plantes sur la Liste rouge du Massif Armoricain

- Potamot nouveau
- Hottonie des marais
- Grande prêlé
- Epipactis à larges feuilles
- Euphorbe douce
- Laïche à bec
- Ophrys abeille

Espèces quasi-menacées en Bretagne

- ▲ Scirpe à inflorescence ovoïde
- ▲ Potamot de Berchtold

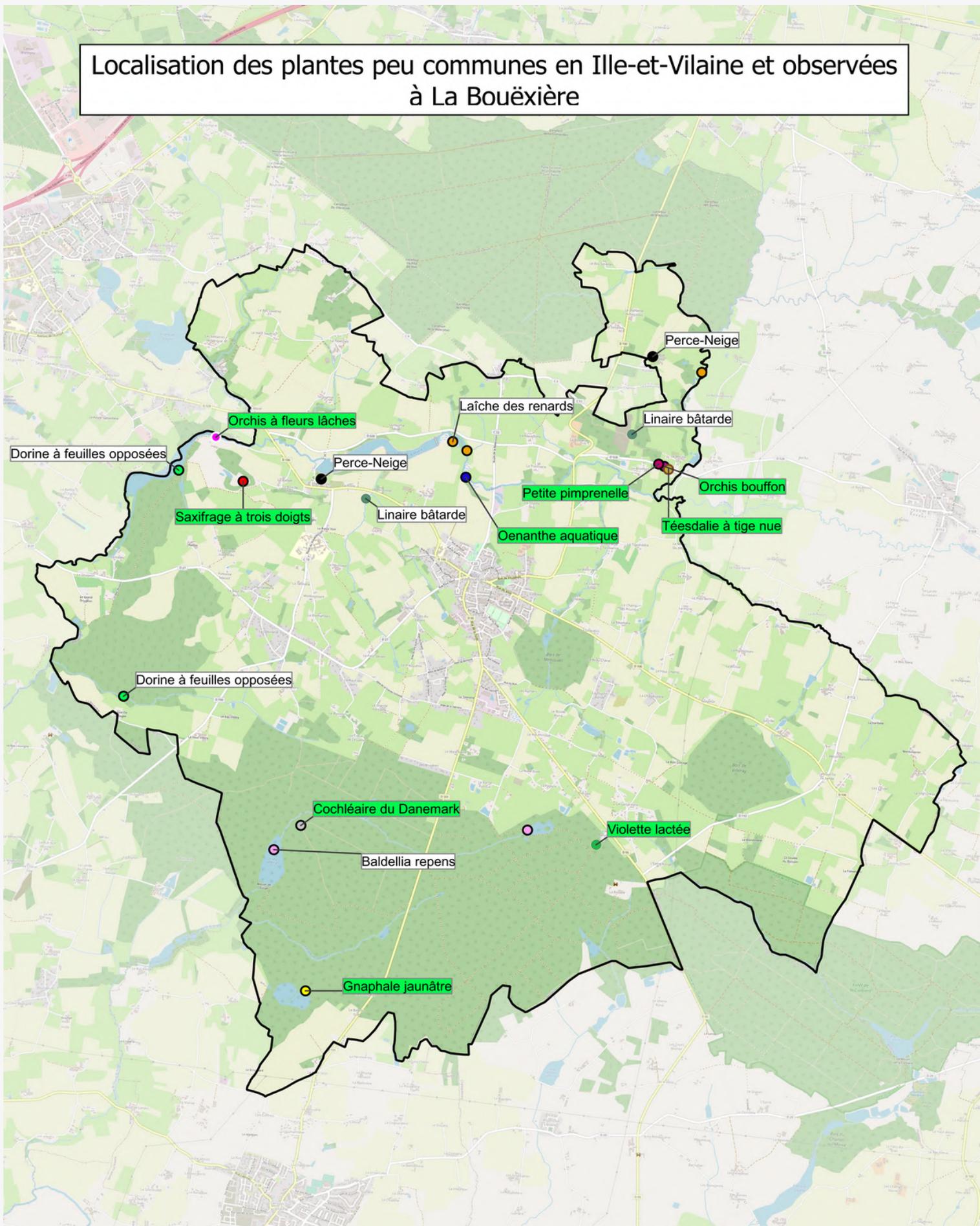
Espèce Station unique sur la commune

Espèces patrimoniales (MNIE)

- Muguet de Mai
- Naïade marine
- Oenanthe à feuilles de Peucedan
- Osmonde royale
- Sanicle d'Europe
- Simethis à feuilles planes
- Dryoptéris étalé
- Fragon Petit Houx
- Myriophylle à fleurs alternes
- Laïche lisse
- Renoncule de Lenormand
- Luzule des bois
- Cératophylle immergé
- Cresson des marais
- Dorine à feuilles opposées
- Laïche pâle
- Samole de Valérand
- Laïche en étoile



Localisation des plantes peu communes en Ille-et-Vilaine et observées à La Bouëxière



Espèce Station unique sur la commune

Espèce Espèce présente en plusieurs localités



QUELQUES PLANTES



Le **Simethis à feuilles planes** (*Simethis mattiazzii*) est une espèce peu commune en Ille-et-Vilaine. C'est une plante à bulbe qui pousse sur les landes sèches de Mai à Juin. Elle a été trouvée en abondance tout autour d'une parcelle de conifères.



L'**Orchis bouffon** (*Orchis morio*) pousse sur les sols secs et ensoleillés. C'est une orchidée sauvage plutôt observée au Sud du département qui fleurit au Printemps. Cette plante a été observée sur une seule localité sur un talus en bord de route.



La **Petite Centaurée** (*Centaureum erythraea*) est une plante commune poussant sur les terrains remaniés et les pelouses. Elle possède de jolies fleurs roses pâles qui apparaissent vers le mois de Juin.



Le **Céraiste aquatique** (*Myosoton aquaticum*) est une plante poussant à proximité des cours d'eau. Elle est assez abondante sur les rives de La Veuvre,

QUELQUES PLANTES



L'**Ophrys abeille** (*Ophrys apifera*) est une petite Orchidée sauvage qui pousse sur des sols calcaires. Cet écologie la rend donc rare dans le département (sols majoritairement acides). Seule une quinzaine de pieds a été découverte sur la commune (La Bonnerie). La forme de la fleur imite un Bourdon, ce dernier polliniser la plante en croyant copuler.



De nombreuses espèces de Véroniques sont présente à La Bouëxière. La **Véronique à feuille de Serpolet** (*Veronica serpyllifolia*) est une plante assez commune. Comme son nom l'indique, ses feuilles ressemblent à celle du Thym.



La **Pensée des champs** (*Viola arvensis*) est une plante messicole : c'est-à-dire qu'elle pousse dans les cultures et les remblais où la terre est remaniée régulièrement. Cette petite plante annuelle témoigne de cultures peu voire non traitées.



La **Lysimaque des bois** (*Lysimachia nemorum*) est une plante délicate poussant dans les habitats frais et ombragés. Forestière, elle fleurit à la fin du Printemps en formant de denses stations.

LES MURS VIVANTS

QUELQUES FOUGÈRES URBAINES



La **Capillaire des murailles** (*Asplenium trichomanes*) est une fougère très commune sur les vieux murets en pierre. Cette élégante plante pousse dans les anfractuosités et présente de petites feuilles opposées arrondies

De la même famille que la Capillaire, la **Rue des murailles** (*Asplenium ruta-muraria*) possède des feuilles plus découpées et anguleuses. Elle est assez fréquente à La Bouëxière.



Plus rare sur la commune : le **Cétérach officinal** (*Asplenium ceterach*) possède des feuilles très simples, sinueuses et ondulées. Il est très résistant aux fortes sécheresses.



La fougère **Scolopendre** (*Asplenium scolopendrium*) est facilement reconnaissable à ses feuilles simples et entières. Elle privilégie les endroits frais et ombragés où elle est parfois abondante.





L'Euphrase des bois est une plante parasite délicate et discrète.



La Violette lactée est une plante très rare dans le Pays de Rennes.
Sur la commune, elle pousse en une seule localité en Forêt de
Chevré sur un sol sec et ensoleillé.

LES MOUSSES



De près, les mousses offrent un spectacle microscopique fascinant (ici : *Polytrichum formosum*).

Les mousses sont, par opposition aux plantes à fleurs, des végétaux très simples et non vasculaires. Elles disposent d'une exceptionnelle capacité d'absorption de l'eau et sont également capables de survivre à des événements de sécheresse extrême et de faire de la "**reviviscence**" lors du retour de la pluie en se gorgeant d'eau.

Il s'agit d'un taxon très peu étudié/recherché sur le terrain et donc mal connu. Leur détermination nécessite en effet des connaissances et du matériel spécifiques (vocabulaire très pointu, utilisation d'un microscope, technique de découpe transversale des feuilles...), ce qui décourage parfois les naturalistes à s'y intéresser. L'ABC a ainsi permis de faire 47 découvertes inédites d'espèces de mousses, qui n'avaient encore jamais été signalées sur la commune. 84 espèces ont été inventoriées au total.

La découverte la plus remarquable de tout l'ABC est d'ailleurs sans doute celle d'une mousse : *Buxbaumia aphylla*. En effet, il s'agit d'une redécouverte historique pour la Bretagne car elle n'avait pas été signalée depuis 1876 ! La Bouëxière accueille aujourd'hui l'unique station Bretonne de cette espèce, sur un talus en lisière Nord du bois de Villeray.

Sur le même talus et sur un deuxième tout proche plus ensoleillé, une seconde redécouverte a été faite : *Pogonatum nanum*. Cette mousse n'avait pas été revue en Ille-et-Vilaine depuis les années 1960. La Bouëxière est donc aujourd'hui la seule commune du département à l'accueillir.

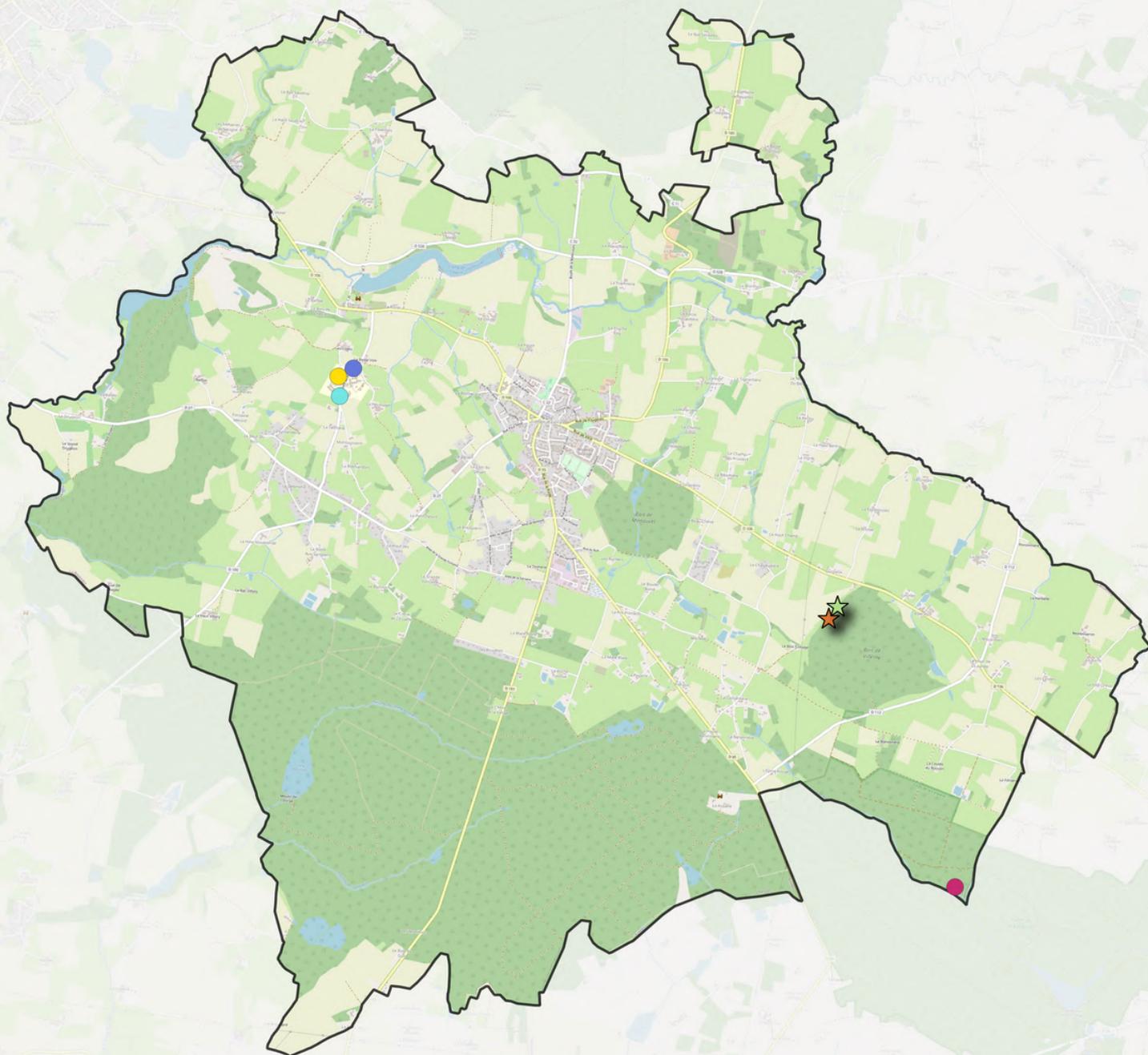
Enfin, la commune abrite d'autres espèces de bryophytes relativement rares à l'échelle du département comme *Nowellia curvifolia* (une belle station sur un gros tronc pourrissant au sol en forêt de la Corbière, près du ruisseau de la Gaillardière), *Trichodon cylindricus*, *Syntrichia calcicola* ou *Fissidens dubius* (les deux premières observées au sol et la troisième sur un muret à Ray Leroux).

Mousses observées sur la commune durant l'ABC

Nom scientifique	Statut	Nom scientifique	Statut
Alleniella complanata	-	Leucobryum juniperoideum	-
Amblystegium serpens	-	Lewinskya affinis	-
Atrichum undulatum	-	Lophocolea bidentata	-
Barbula unguiculata	-	Metzgeria furcata	-
Bartramia pomiformis	-	Mnium hornum	-
Brachythecium albicans	-	Neckera pumila	-
Brachythecium rutabulum	-	Nowellia curvifolia	Peu commune en Ille-et-Vilaine
Bryum argenteum	-	Pellia epiphylla	-
Bryum dichotomum	-	Plagiothecium succulentum	-
Bryum radiculosum	-	Plagiothecium undulatum	-
Buxbaumia aphylla	Unique station de Bretagne	Pleuridium acuminatum	-
Calliergonella cuspidata	-	Pleuridium subulatum	-
Calyptogeia fissa	-	Pogonatum aloides	-
Campylopus flexuosus	-	Pogonatum nanum	Unique station d'Ille-et-Vilaine
Campylopus introflexus	-	Polytrichum formosum	-
Cephalozia bicuspidata	-	Polytrichum juniperinum	-
Cephaloziella divaricata	-	Polytrichum piliferum	-
Ceratodon purpureus	-	Pseudocrossidium hornschurchianum	-
Cryphaea heteremolla	-	Pseudoscleropodium purum	-
Dicranella heteromalla	-	Pseudotaxophyllum elegans	-
Dicranovesia cirrata	-	Ptychostomum capillare	-
Dicranum scoparium	-	Ptychostomum rubens	-
Didymodon vinealis	-	Pulvigeria lyellii	-
Diplophyllum albicans	-	Radula complanata	-
Entosthodon fascicularis	-	Rhytidiadelphus loreus	-
Ephemerum serratum	-	Rhytidiadelphus squarrosus	-
Eurynchium striatum	-	Rhizomnium punctatum	-
Fissidens bryoides	-	Riccia glauca	-
Fissidens dubius	Peu commune en Ille-et-Vilaine	Riccia sorocarpa	-
Fissidens taxifolius	-	Schistidium crassipilum	-
Fontinalis antipyretica	-	Sphagnum auriculatum	-
Frullania dilatata	-	Sphagnum inundatum	-
Frullania tamarisci	-	Sphagnum palustre	-
Funaria hygrometrica	-	Streblotrichum convolutum	-
Grimmia pulvinata	-	Syntrichia calcicola	Peu commune en Ille-et-Vilaine
Homalothecium sericeum	-	Syntrichia papillosa	-
Hylocomiadelfus triquetrus	-	Thamnobryum alopecurum	-
Hypnum cupressiforme	-	Thuidium tamariscinum	-
Hypnum jutlandicum	-	Tortula muralis	-
Isothecium myosuroides	-	Tortula truncata	-
Kindbergia praelonga	-	Trichodon cylindricus	-
Leucobryum glaucum	-	Zygodon rupestris	-

84 espèces dont 47 découvertes ABC (en vert)

Localisation des mousses rares de La Bouëxière



Unique station actuelle de Bretagne

★ *Buxbaumia aphylla*

Unique station actuelle d'Ille-et-Vilaine

★ *Pogonatum nanum*

Espèces peu communes

● *Fissidens dubius*

● *Nowellia curvifolia*

● *Syntrichia calcicola*

● *Trichodon cylindricus*



DES MOUSSES REMARQUABLES



Thuidium tamariscinum est une élégante mousse finement découpée poussant dans les sous-bois frais et humides. Sa couleur verte très lumineuse la rend bien visible parmi les feuilles mortes de la forêt.

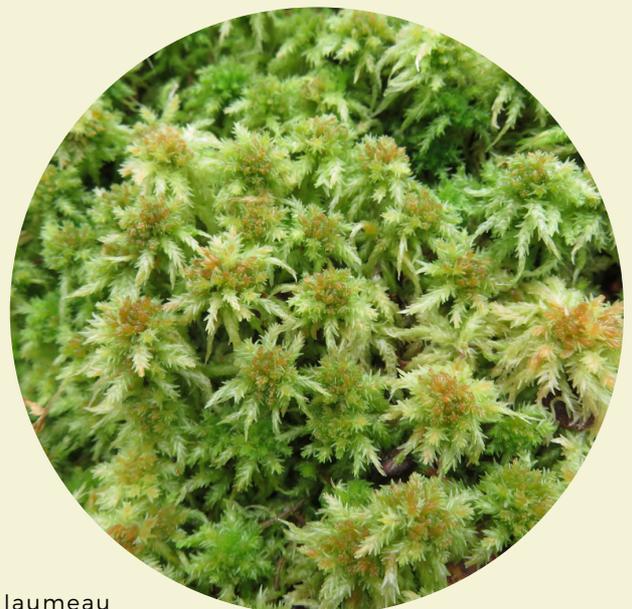
Cette étrange plante qui pousse sur les troncs d'arbres morts en forêt porte le joli nom de **Nowellia curvifolia**. Elle n'est pas une mousse à proprement parler mais une hépatiche. Ses "tiges" sont allongées et pendantes tandis que ses feuilles sont incurvées, lui donnant un aspect de petite ficelle.



Cette espèce est sans doute la plus grande rareté de l'ABC. Ce **Buxbaumia aphylla** est extrêmement discret et la plupart du temps invisible. C'est à ce jour l'unique station en Bretagne ! L'espèce était connue en 1876 à Châteaubourg et était jusqu'à présent considérée comme disparue de Bretagne.



Sphagnum palustre, est une sphaigne. Ce n'est pas une mousse comme les autres car les sphaignes poussent souvent dans des tourbières. Elles poussent par le haut de leur "tige" tandis que les parties basses meurent et se tassent, ce qui forme petit à petit de la tourbe.



LES OISEAUX



Loquace mais cachée, la Bouscarle de Cetti s'entend plus qu'elle ne s'observe.

La Bouëxière totalise 139 espèces d'oiseaux toutes saisons confondues dont 86 nicheuses. 30 espèces sont menacées ou quasi-menacées d'extinction. La liste complète est disponible en annexe.

L'ABC a permis de découvrir une dizaine d'espèces qui n'avaient jamais été mentionnées sur la commune (nicheuse, migratrice ou hivernante). Celle-ci accueille huit nouvelles espèces nicheuses (probable ou possible) sur son territoire : la Bouscarle de Cetti, le Bruant des roseaux, la Caille des blés, la Cisticole des joncs, l'Effraie des clochers, le Faucon pèlerin, la Huppe fasciée et le Serin cini.

De nombreuses espèces à fort enjeux de conservation sont présentes sur la commune, comme le Bruant des roseaux, classé en danger de disparition en Bretagne, ou le Faucon pèlerin, un rapace emblématique ayant frôlé l'extinction en France, nichant aujourd'hui à la carrière de la Bouëxière.

Les boisements sont fréquentés par des espèces singulières et parfois peu courantes. Tous les Pics bretons y sont présents (Pic noir, vert, mar, épeiche et épeichette). Six mâles de Lorient d'Europe chantent dans les bois de la commune ce qui représente une belle densité d'individus au regard de sa relative rareté à l'échelle départementale. Le Grosbec casse-noyaux, oiseau forestier peu fréquent dans le département est également bien présent (potentiellement nicheur sur six localités). Plus rare, l'Engoulevent d'Europe n'a été entendu qu'en une seule localité (F. de Chevré Est).

Le début du Printemps est un théâtre sonore pour les espèces territoriales. La Sittelle torchepot, le Pic mar, le Grimpereau des jardins et les Mésanges (charbonnière, bleue) peuvent être très abondants. La Mésange nonnette et le Roitelet huppé peuvent être observés en toute saison de manière plus sporadique.

Toujours dans les boisements, le Grimpereau des bois a fait l'objet de plusieurs recherches infructueuses. Ce petit passereau nicheur en Forêt de Rennes, de Liffré et de Saint-Aubin-du-Cormier n'a certainement jamais fréquenté les boisements de La Bouëxière. A peine 40 couples sont présents en Bretagne (dont les seules populations se trouvent dans ces forêts domaniales).

Les secteurs bocagers denses agissent comme une "forêt linéaire" où le Pipit des arbres, le Bruant jaune, le Gobemouche gris et la Tourterelle des bois trouvent des conditions favorables pour leur nidification. L'Alouette lulu est présente en période de reproduction ainsi qu'en Hiver (en effectifs plus importants avec l'arrivée des individus hivernants).

De nombreux oiseaux en halte migratoire ont été observés sur la commune. Un problème de vanne sur l'étang de Chevré a drastiquement fait diminuer le niveau d'eau pendant quelques semaines, découvrant de vastes surfaces envasées favorable aux limicoles. Ces conditions particulières ont attiré des espèces qui n'y avaient encore jamais été observées comme le Héron pourpré, le Chevalier sylvain et d'autres espèces plus fréquentes comme le Chevalier culblanc.

A l'est de ce même étang, au niveau de la roselière, le Râle d'eau a pour la première fois (et à plusieurs reprises) été observé en hivernage au cours de l'hiver 2022-2023.

En milieu plus urbain, dans le bourg, plusieurs espèces d'oiseaux compagnes de l'Homme sont présentes comme le Moineau domestique, les Hirondelles de fenêtres et rustiques ou le Martinet noir. Malheureusement ces espèces se raréfient dans nos villages, y compris à La Bouëxière du fait de la disparition de leur habitat : les Moineaux ont par exemple besoin d'avoir des trous à disposition dans les vieux murs des maisons pour pouvoir nicher. Les Hirondelles et Martinets doivent avoir accès au dessous des toits pour construire leurs nids. Rappelons que la destruction des nids d'Hirondelles, Martinets et Moineaux (entre autres) est interdite et punie par la loi. Plus rare, la Huppe fasciée a été observée sur deux hameaux (Forges de Sérigné, Touche Ory).

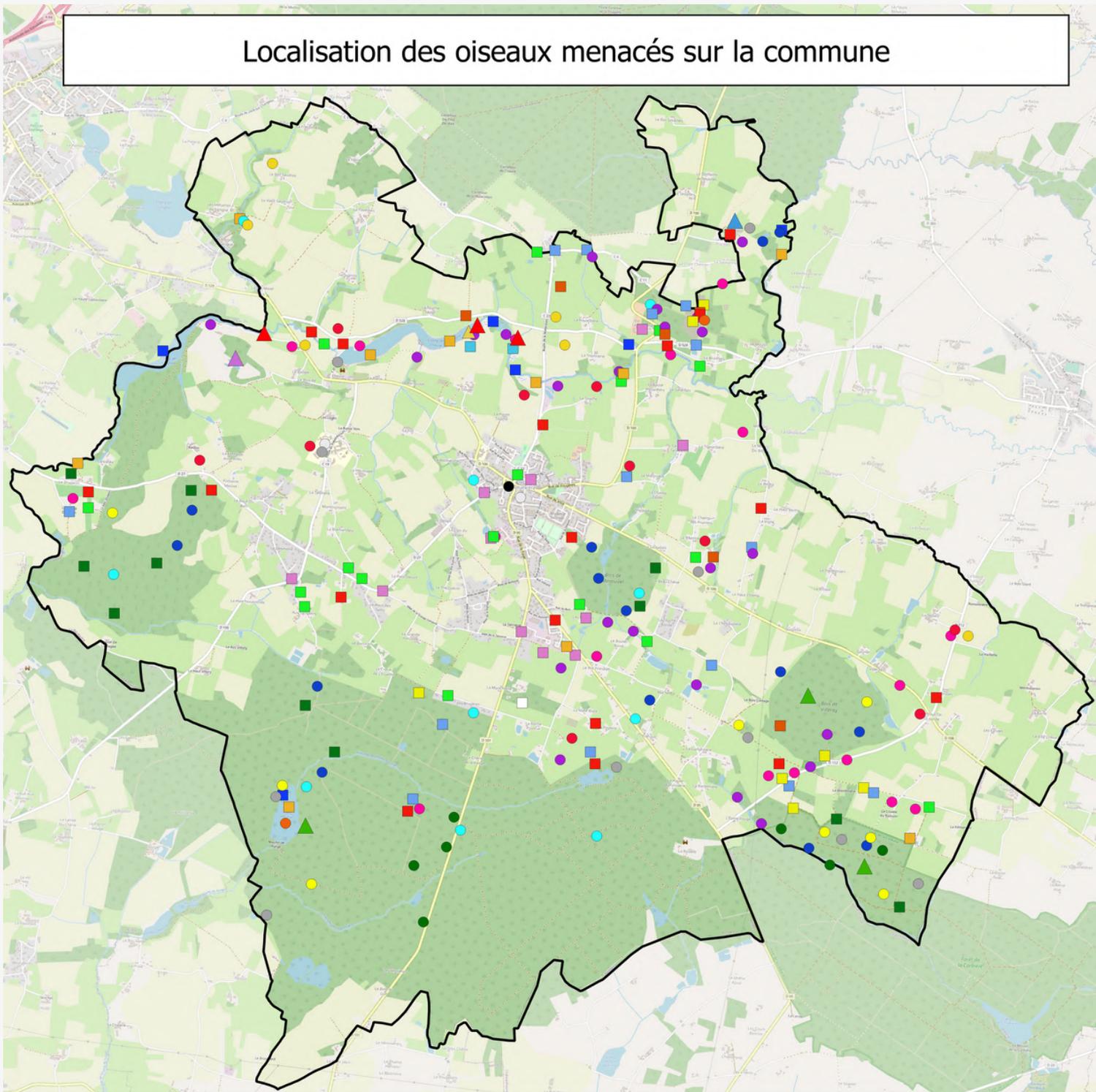
La nuit, tous les rapaces nocturnes ont été contactés (individus observés ou cris entendus). Discret, le Hibou moyen-duc est recensé sur une seule localité (1 plume trouvée au lieu-dit Haut Sévaille) mais il est sans aucun doute bien plus présent sur la commune. Plus loquace, la Chouette hulotte est bien représentée, notamment grâce à la présence de nombreux bois et de haies. Les hameaux disséminés dans la campagne accueillent l'Effraie des clochers (aussi appelée la Dame Blanche) et la Chevêche d'Athéna : une petite chouette vivant dans le vieux bâti, les haies et vergers. Elle est présente dans au moins trois localités (Les Loges, Le Bertry, La Ribertière).

Sur la commune, plusieurs espèces, activement recherchées durant l'ABC, n'ont cependant pas été revues. Le Pouillot de Bonelli était jadis nicheur en Forêt de Chevré en 1974 puis en 1992 (désormais éteint en Bretagne), et la Locustelle tachetée jusqu'en 2005.

Le Busard Saint Martin étaient connu comme nicheurs jusqu'en 2004. Il n'a pas été observé durant l'ABC malgré des recherches spécifiques. Cette disparition à l'échelle locale s'explique par la présence à cette époque de vastes coupes rases. Aujourd'hui, la végétation a largement repoussé et les sites historiques ne sont plus favorables à l'espèce.

Le Pouillot fitis était connu comme nicheur jusqu'en 2004 et n'a été revu en 2022 qu'en halte migratoire. Il est très peu probable que l'espèce se réinstalle en raison de son déclin, très marqué en Bretagne.

Localisation des oiseaux menacés sur la commune



Espèces en Danger d'extinction

- ▲ Autour des palombes (EN - LRR)
- ▲ Bruant des roseaux (EN - LRR)
- ▲ Faucon pèlerin (EN - LRR)
- ▲ Fauvette pitchou (EN - LRN)
- ▲ Petit Gravelot (EN - LRR)

Espèces vulnérables

- Bruant jaune (VU - LRN)
- Chardonneret élégant (VU - LRN)
- Cisticole des joncs (VU - LRN)
- Grosbec casse-noyaux (VU - LRR)

- Linotte mélodieuse (VU - LRN)

- Martin-pêcheur d'Europe (VU - LRN)
- Pic épeichette (VU - LRN)
- Rougequeue à front blanc (VU - LRR)
- Tourterelle des bois (VU - LRN)
- Verdier d'Europe (VU - LRN)

Espèces quasi-menacées

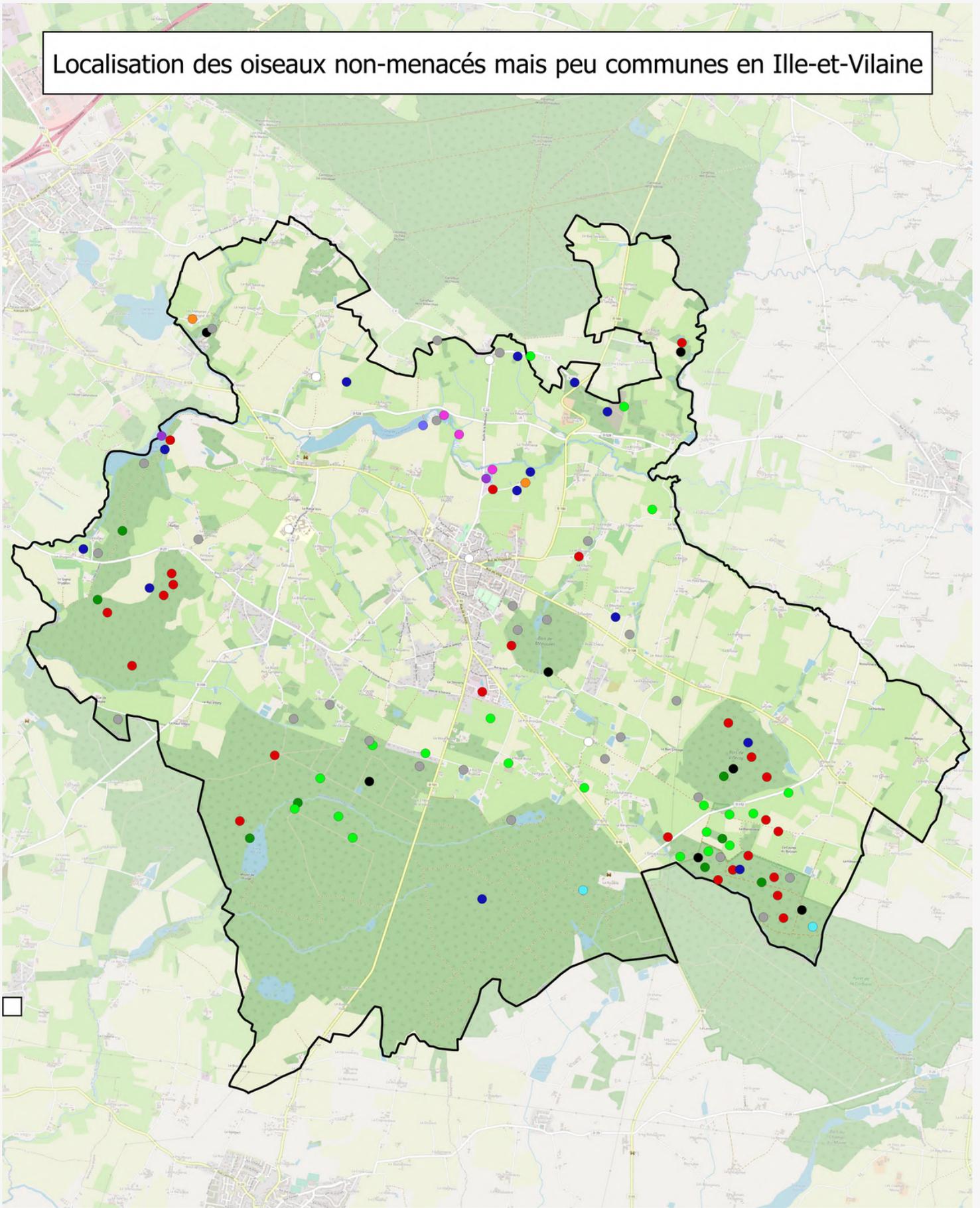
- Alouette des champs (NT-LRN)
- Bouscarle de Cetti (NT - LRN)
- Chevêche d'Athéna (NT - LRR)
- Faucon crécerelle (NT - LRN)
- Faucon hobereau (NT - LRR)

- Fauvette des jardins (NT - LRN)
- Gobemouche gris (NT - LRN)
- Hirondelle de fenêtre (NT - LRN)
- Hirondelle rustique (NT - LRN)
- Lorient d'Europe (NT - LRR)
- Martinet noir (NT - LRN)
- Mésange nonnette (NT - LRN)
- Pouillot siffleur (NT - LRN)
- Roitelet huppé (NT - LRN)
- Tarier pâtre (NT - LRN)

LRR : Liste rouge régionale
LRN : Liste rouge nationale



Localisation des oiseaux non-menacés mais peu communes en Ille-et-Vilaine



- | | | | |
|--------------------|------------------------|---------------------|-----------------------|
| ● Pic noir | ● Chouette hulotte | ● Fauvette grisette | ● Phragmite des joncs |
| ● Pipit des arbres | ● Coucou gris | ● Grèbe castagneux | ● Pic mar |
| ● Bondrée apivore | ○ Effraie des clochers | ● Huppe fasciée | ● Pigeon colombin |



QUELQUES OISEAUX



Le **Pouillot siffleur** est un petit passereau forestier. C'est un migrateur passant l'hiver en Afrique tropicale qui revient chez nous à la mi-Avril. Il possède un petit territoire sur lequel le mâle chante très régulièrement depuis une branche dégagée.

Le **Bruant des roseaux** est une espèce nicheuse peu commune en Ile-et-Vilaine, menacée de disparition. Il vit dans des zones humides fournies en végétation et niche à proximité de l'étang de Chevré.



La **Grande aigrette** est une espèce ayant fait son apparition en Bretagne dans les années 80. L'espèce passe l'Hiver sur La Bouëxière mais n'y niche pas. Elle est présente à proximité des points d'eau et des prairies où elle chasse de nombreux vertébrés. Une dizaine d'individus fréquente l'étang de la Vallée.



Le **Balbuzard pêcheur** est un grand rapace charismatique. Il a niché pour la première fois en Bretagne en 2022, en Forêt de Rennes (à 7km de La Bouëxière). Cet oiseau se nourrit de poissons qu'il pêche en frôlant l'eau ou en y plongeant. Il utilise l'étang de Chevré comme site d'alimentation pour ses jeunes.





Le Rougequeue à front blanc est un nicheur rare sur la commune

LES REPTILES



Une Vipère péliade prenant le Soleil.

Toutes les espèces (indigènes) de ce groupe sont protégées en France. Les enjeux de préservation qui leur sont associés sont forts en raison des menaces qui pèsent sur elles. Dans son ensemble, la Bretagne comprend un petit nombre d'espèces de ce groupe, soit 11 (excluant les tortues qui sont soit marines soit exogènes). Seules trois espèces étaient connues sur la commune avant l'ABC : le Lézard des murailles, l'Orvet fragile et la Couleuvre helvétique.

Au total, 7 espèces ont été observées au cours de l'ABC : le Lézard des murailles, très commun en France est pourtant rare au Nord de Rennes, de même que sur la commune. Il n'y a été observé qu'à quatre endroits (motte féodale de Chevré, Roche pointue, étang de Chevré, déchetterie). Quant au Lézard vert occidental, il n'est connu que dans le secteur de la Bonnerie et à la carrière. Le Lézard vivipare est beaucoup plus présent avec sept localités fréquentées. Ce dernier vit dans les prairies humides. L'Orvet fragile n'a été observé qu'en deux localités : dans un fourré à Ajoncs (lieu-dit "Rallion") et en Forêt de la Corbière.

Du côté des serpents, la Couleuvre helvétique, qui apprécie la proximité des points d'eau, a été repérée près de l'étang de Chevré, en Forêt de Chevré à Malnoë et à La Bonnerie. Elle avait déjà été observée ailleurs sur la commune de 2018 à 2020. La Vipère péliade, quant à elle, est une espèce classée "En Danger d'extinction" en Bretagne. Elle n'a été vue sur la commune qu'à deux endroits : au lieu-dit La Touche Melet et près du parking de la Corbière (couple près d'une plaque à reptile). C'est une espèce familière des friches et des ronciers, mais la survie de ce serpent en Bretagne reste très incertaine et préoccupante.

Enfin une espèce inattendue a été découverte sur la commune, la Tortue de Floride. Il s'agit d'une espèce exogène, sans doute relâchée par un particulier, présente sur l'étang de la Vallée (1 individu).

Dans l'ensemble, malgré les efforts de recherche mis en œuvre (17 plaques disposées sur la commune), ces résultats ne sont pas satisfaisants et témoignent d'une raréfaction généralisée de ces espèces et surtout d'un manque de sites propices pour leur accueil. Il est à noter qu'en plus de la faible richesse en espèces, les individus ne sont pas non plus nombreux au sein de ces taxons.

D'autres espèces auraient également pu être observées comme la Coronelle lisse (présente dans ce secteur d'Ille-et-Vilaine) ou la Couleuvre d'Esculape (présente à l'Est et au Sud du département). Il est probable que la forte abondance du Faisan de Colchide, espèce introduite et régulièrement lâchée pour la chasse, ait un sérieux impact sur le nombre de reptiles à La Bouëxière.

Pour contrebalancer le déclin de ces espèces protégées, il est nécessaire de préserver les quelques sites existants favorables aux reptiles (Bonnerie, Basse plardais, le Bouessay, Friche au Sud-Est de la carrière...) et de développer davantage d'espaces spontanés, notamment de vastes ronciers.

Reptiles observés sur la commune durant l'ABC

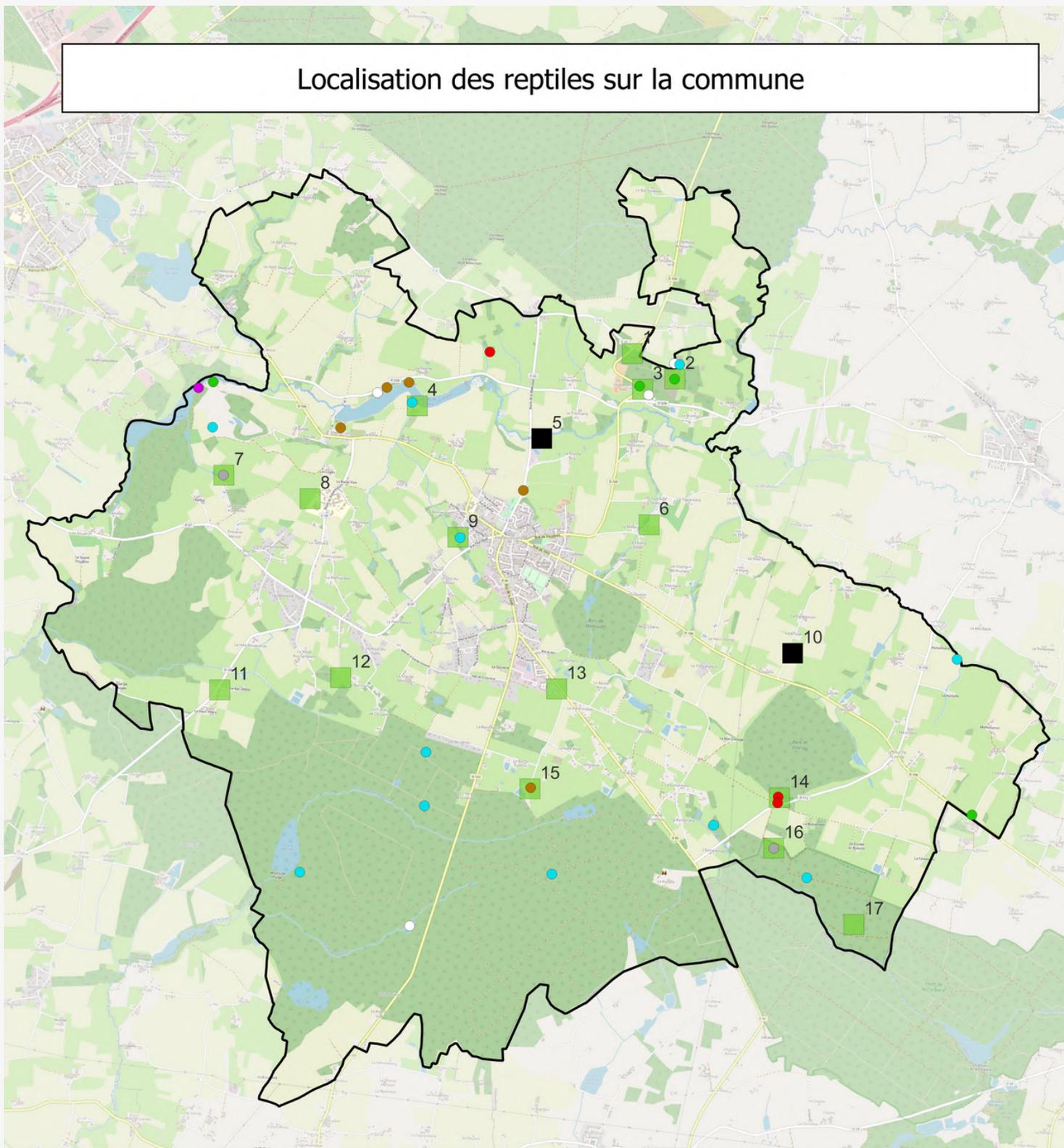
Nom d'espèce	Nom scientifique	Statut	Espèces protégées en France
Couleuvre hevétique	Natrix helvetica	-	
Lézard des murailles	Podarcis muralis	-	
Lézard vert occidental	Lacerta bilineata	-	
Lézard vivipare	Zootoca vivipara	Espèce quasi-menacée en Bretagne	
Orvet fragile	Anguis fragilis	-	
Vipère péliade	Vipera berus	Espèce en danger d'extinction en Bretagne Espèce vulnérable en France	
Tortue de floride	Trachemys scripta	Espèce exogène	

7 espèces



L'Orvet fragile s'observe surtout en début d'année, lorsque la végétation est encore basse.

Localisation des reptiles sur la commune



Reptiles protégés et non-menacés en France

- Couleuvre helvétique
- Lézard à deux raies (L. vert occidental)
- Lézard des murailles

Reptiles quasi-menacés en Bretagne

- Lézard vivipare

Reptiles en danger d'extinction en Bretagne

- Vipère péliade

Reptiles exogènes

- Trachémyde écrite (Tortue de Floride)

Plaques à reptiles

- Présentes tout au long du suivi
- Retirées ou supprimées par un tiers





Lézard des murailles sortant de son abri.

LES AMPHIBIENS



Eclairé, le Crapaud épineux se fige par réflexe.

A l'état adulte, les amphibiens (Grenouilles, Salamandre, Tritons...) sont très majoritairement terrestres. Ils fréquentent les prairies humides et les boisements. En Hiver et au Printemps, les adultes migrent et sortent des bois pour se retrouvent autour de mares prairiales (ou forestières), d'ornières, de pieds d'arbres tombés ou d'autres points d'eau divers pour y pondre. Les larves, quant à elles, sont munies de branchies et sont strictement aquatiques. Lorsqu'elles sont trouvées dans un point d'eau, cela atteste qu'il est utilisé comme site de reproduction pour une ou plusieurs espèces d'amphibiens. D'un point de vue réglementaire, la majorité des espèces sont protégées tout comme leurs sites de reproduction.

C'est en Forêt que la diversité et l'abondance des individus est la plus forte. Plusieurs bois ont été prospectés, révélant l'omniprésence de la Salamandre tachetée et du Triton palmé (*Lissotriton helveticus*).

Plus rare, le Triton marbré (*Triturus marmoratus*) a été observé seulement en Forêt de la Corbière, c'est un gros triton privilégiant les mares de taille moyenne végétalisées pour pondre. Dans cette même forêt, ont été entendus 5 mâles d'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) : un petit crapaud singulier dont les mâles ont la particularité de porter leurs œufs sur les pattes postérieures. En Bretagne, cette espèce est en déclin.

Enfin, le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*), n'a été trouvé que dans le bois de la Mancellière.

Les inventaires réalisés en Forêt sont toutefois incomplets (peu de passages nocturnes) et ne sont pas représentatifs de la richesse réelle de cet habitat. En effet, tous les boisements présentent des pièces d'eau plus ou moins importantes, des ornières ou des mares temporaires accueillant probablement de belles populations d'amphibiens. Il est à noter la présence probable d'une espèce rare dans le département, le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*). Ce dernier a été observé en 2015 à une cinquantaine de mètres au Sud de la Forêt de Chevré (obs. Régis Morel), hors des limites communales. Bien que cette espèce n'y ait jamais été observée, elle est sans doute présente à La Bouëxière.

Dans les fourrés et les friches, la Rainette verte se repère surtout grâce à son chant sonore qui trahit sa présence. Elle est bien présente sur la commune et a été observée en plusieurs localités : dans un roncier à la Basse Plardais, dans un fourré d'Ajonc d'Europe (parking Nord Forêt de la Corbière), dans le jardin d'un particulier à Chevré (obs. de seconde main), ou encore en effectifs importants au niveau de la station d'épuration (<10 ind.).

Amphibiens observés sur la commune durant l'ABC

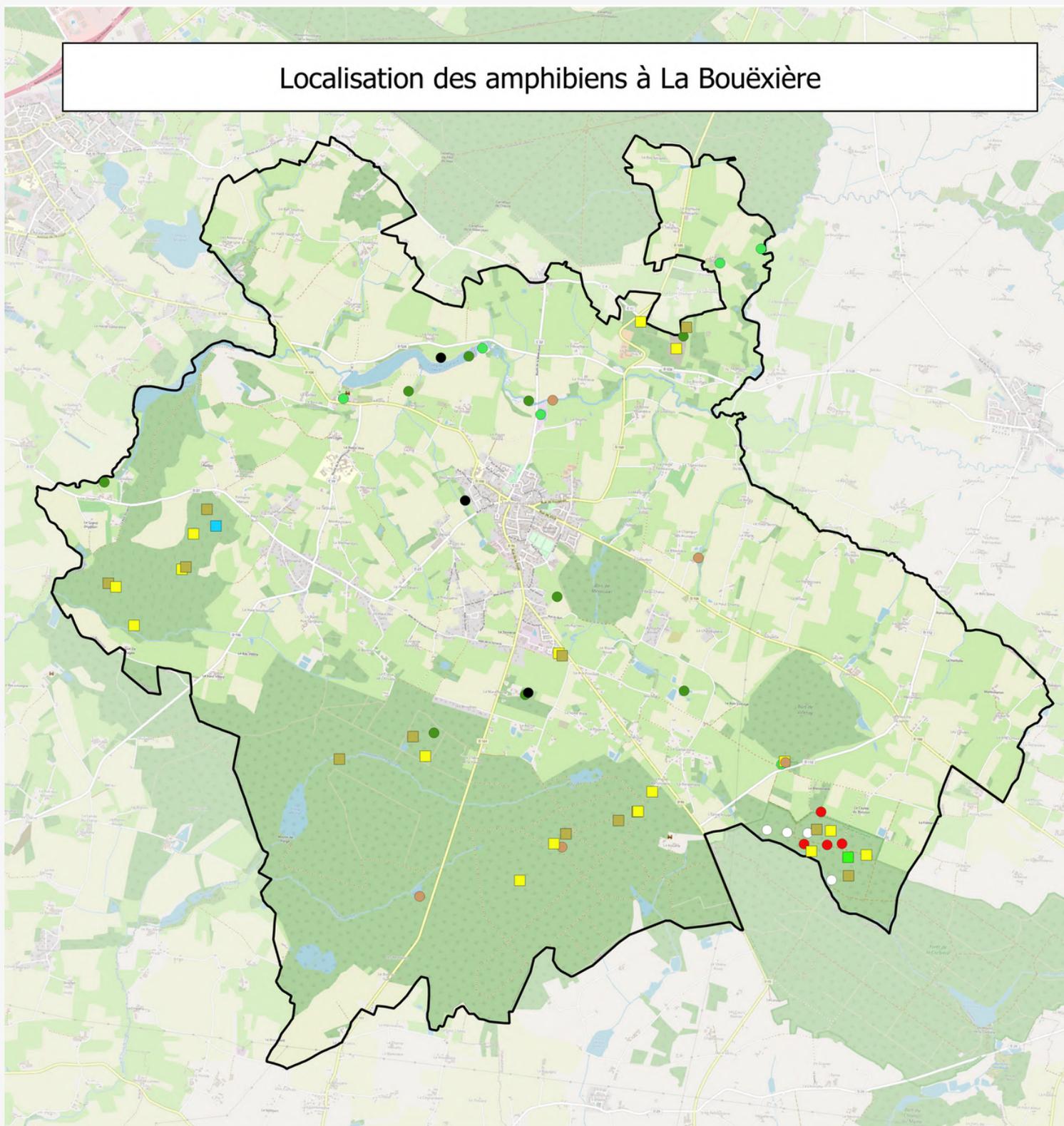
Nom d'espèce	Nom scientifique	Statut	Espèces protégées en France
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	Espèce quasi-menacée en France	
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	-	
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	-	
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Espèce quasi-menacée en France	
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	-	
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Espèce quasi-menacée en France	
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	Espèce quasi-menacée en France	
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	-	
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	Espèce quasi-menacée en Bretagne	
Grenouille verte	<i>Pelophylax</i> sp.	-	

10 espèces



Salamandre tachetée

Localisation des amphibiens à La Bouëxière



Espèces quasi-menacées en France

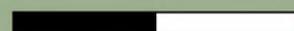
- Alyte accoucheur
- Rainette verte
- Triton alpestre
- Triton marbré

Espèce quasi-menacée en Bretagne

- Grenouille rousse

Espèce à la préoccupation mineure

- Crapaud épineux
- Grenouille agile
- Grenouille verte indéterminée
- Salamandre tachetée
- Triton palmé





La Grenouille agile se camoufle à merveille dans les feuilles mortes

LES MAMMIFÈRES



Les faons sont des créatures curieuses, il est normal de les trouver seuls en journée.

Sur la commune, 36 espèces de mammifères sauvages ont été recensées durant l'ABC. Le département en compte 62, dont de nombreux micromammifères (campagnols, mulots, musaraignes...) difficiles à détecter.

Le Blaireau européen est présent un peu partout sur la commune, où cinq terriers actifs ont été recensés, principalement sur la moitié Ouest. Les blaireautières peuvent être partagées avec le Renard roux. Ces deux espèces omnivores sont fragilisées par les collisions routières et la chasse (piégeage, tirs...). En plus de cela, le Renard subit actuellement une épidémie de gale sarcoptique (mortelle pour lui) ce qui diminue d'autant plus sa population.

A La Bouëxière, les Hérissons ont malheureusement tous été observés morts, à cause de collisions routières (Moulin Ory, La Touche Meslet...). Cette espèce est protégée et est en régression dans les villes et campagnes. Il serait bon de lui réserver une petite place dans nos jardins en y conservant des espaces non tondus, des tas de bois, et en aménageant des passages dans les clôtures.

L'Écureuil roux est présent dans une pinède de la Bonnerie, en forêt de la Corbière, en lisière du bois de la Mancellière (Fontaine Massot) et à la Vieille Tarouanne. C'est un rongeur arboricole qui ne descend que rarement au sol. En cas d'absence d'arbre sur son trajet (corridor écologique morcelé) il est parfois contraint de traverser une route, au risque de se faire écraser. Dans les secteurs proches d'habitations il risque, s'il descend au sol, d'être attaqué par un chat ou un chien. Pour favoriser cette espèce et ses déplacements, il est donc nécessaire de maintenir un linéaire bocager continu et diversifié en essences végétales.

Il existe aussi des mammifères semi-aquatiques, qui vivent dans l'eau et sur les berges des rivières. L'espèce la plus emblématique est sans nul doute le Campagnol amphibie, qui vit à proximité de l'étang de Chevré. C'est un rongeur rare et menacé qui affectionne la végétation dense des bords de cours d'eau. Sur la Bouëxière, on trouve également le Rat musqué et le Ragondin qui sont, eux exogènes (originaires d'Amérique). Rare et indigène, le Putois d'Europe est un carnivore également inféodé au milieu aquatique. Ce dernier, d'après les connaissances actuelles, est plus rare en Ille-et-Vilaine que dans les autres contrées Bretonnes. Il est également présent le long de la Veuvre.

Plusieurs micromammifères ont été recensés, notamment en dépouillant des pelotes de réjection de rapaces nocturnes. Les Campagnols des champs et agreste sont abondants. Le Rat des moissons a lui été observé sur une seule localité le long de la Veuvre, manquant d'être prédaté par une Belette d'Europe.

Les chauve-souris représentent à elles seules plus de la moitié des espèces de mammifères recensées à La Bouëxière : 18 espèces y sont présentes sur les 22 connues en Bretagne. La diversité communale est donc importante et s'explique par la présence d'espaces boisés et bocagers. Dans la région et selon les espèces, elles établissent leurs gîtes soit dans des arbres (fissures, cavités), soit dans le bâti (combles et greniers). Ces espèces sont protégées, si vous en trouvez chez vous, n'hésitez pas à contacter une association de protection de la Nature pour être conseillé (Groupe Mammalogique Breton, Bretagne Vivante).

Les espèces les plus fréquentes à La Bouëxière sont les Pipistrelles commune et de Khul et la Barbastelle d'Europe. Les plus rares en revanche sont le Grand Rhinolophe (espèce en Danger d'extinction en Bretagne, très rare dans le département et rare en France), les Noctules commune et de Leisler ainsi que le Murin à oreilles échanquées.

Quatre espèces de Murins (à moustaches, Daubenton, Natterer et Bechstein), ont été détectées en hibernation sous le vieux pont de la Giraudais (D106), au Nord du bois de Ménouvel. De même, au niveau du pont Morel (D528), sur la limite de la commune, près de la Buzardière (Liffré), ont été observés un Grand Murin, et un Murin à moustaches. Pour préserver ces espèces, ces ponts doivent être conservés en l'état et leur restauration doit utiliser des méthodes traditionnelles du bâti ancien (murs non jointés, utilisation de l'existant...).



Murin à moustaches hibernant sous un pont.

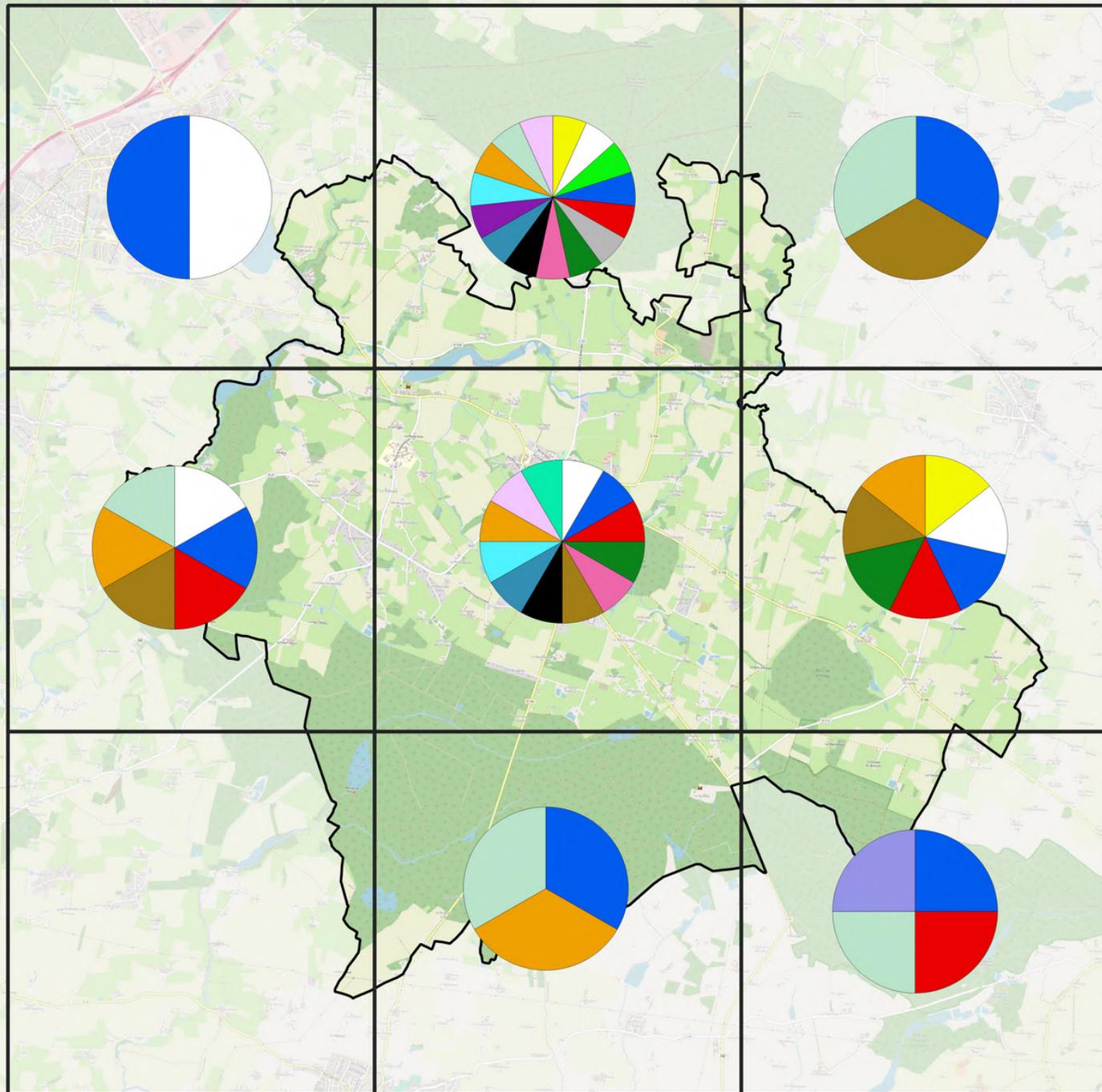
Mammifères observés sur la commune durant l'ABC

Nom d'espèce	Nom scientifique	Statut
Mammifères terrestres et semi-aquatiques		
Belette d'Europe	Mustela nivalis	-
Blaireau européen	Meles meles	-
Campagnol amphibie	Arvicola sapidus	Espèce quasi-menacée en Bretagne et en France Espèce protégée en France
Campagnol des champs	Microtus arvalis	-
Chevreuil européen	Capreolus capreolus	-
Ecureuil roux	Sciurus vulgaris	Espèce protégée en France
Fouine	Martes foina	-
Hérisson d'Europe	Erinaceus europaeus	Espèce protégée en France
Lapin de garenne	Oryctolagus cuniculus	Espèce quasi-menacée en Bretagne et en France
Lièvre d'Europe	Lepus europaeus	-
Martre des pins	Martes martes	-
Putois d'Europe	Mustela putorius	Espèce quasi-menacée en France/Espèce rare en Bretagne
Ragondin	Myocastor coypus	Espèce exogène
Rat des moissons	Micromys minutus	-
Rat musqué	Ondatra zibethicus	Espèce exogène
Renard roux	Vulpes vulpes	-
Sanglier	Sus scrofa	-
Taupe d'Europe	Talpa europaea	-
18 espèces		

Chauve-souris		
Barbastelle d'Europe	Barbastella barbastellus	Espèce quasi-menacée en Bretagne
Grand murin	Myotis myotis	Espèce quasi-menacée en Bretagne
Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum	Espèce en danger d'extinction en Bretagne
Murin à moustaches	Myotis mystacinus	-
Murin à oreilles échancrées	Myotis emarginatus	Espèce quasi-menacée en Bretagne
Murin d'Alcathoe	Myotis alcathoe	-
Murin de Bechstein	Myotis bechsteinii	Espèce quasi-menacée en Bretagne et en France
Murin de Daubenton	Myotis daubentonii	-
Murin de Natterer	Myotis nattereri	Espèce quasi-menacée en Bretagne
Noctule commune	Nyctalus noctula	Espèce quasi-menacée en Bretagne Espèce vulnérable en France
Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri	Espèce quasi-menacée en Bretagne et en France
Oreillard gris	Plecotus austriacus	-
Oreillard roux	Plecotus auritus	-
Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros	-
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	Espèce quasi-menacée en France
Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhlii	-
Pipistrelle de Nathusius	Pipistrellus nathusii	Espèce quasi-menacée en Bretagne et en France
Sérotine commune	Eptesicus serotinus	Espèce quasi-menacée en France
18 espèces		

Espèces protégées en France

Mammifères terrestres observés sur la commune par maille de 4km²

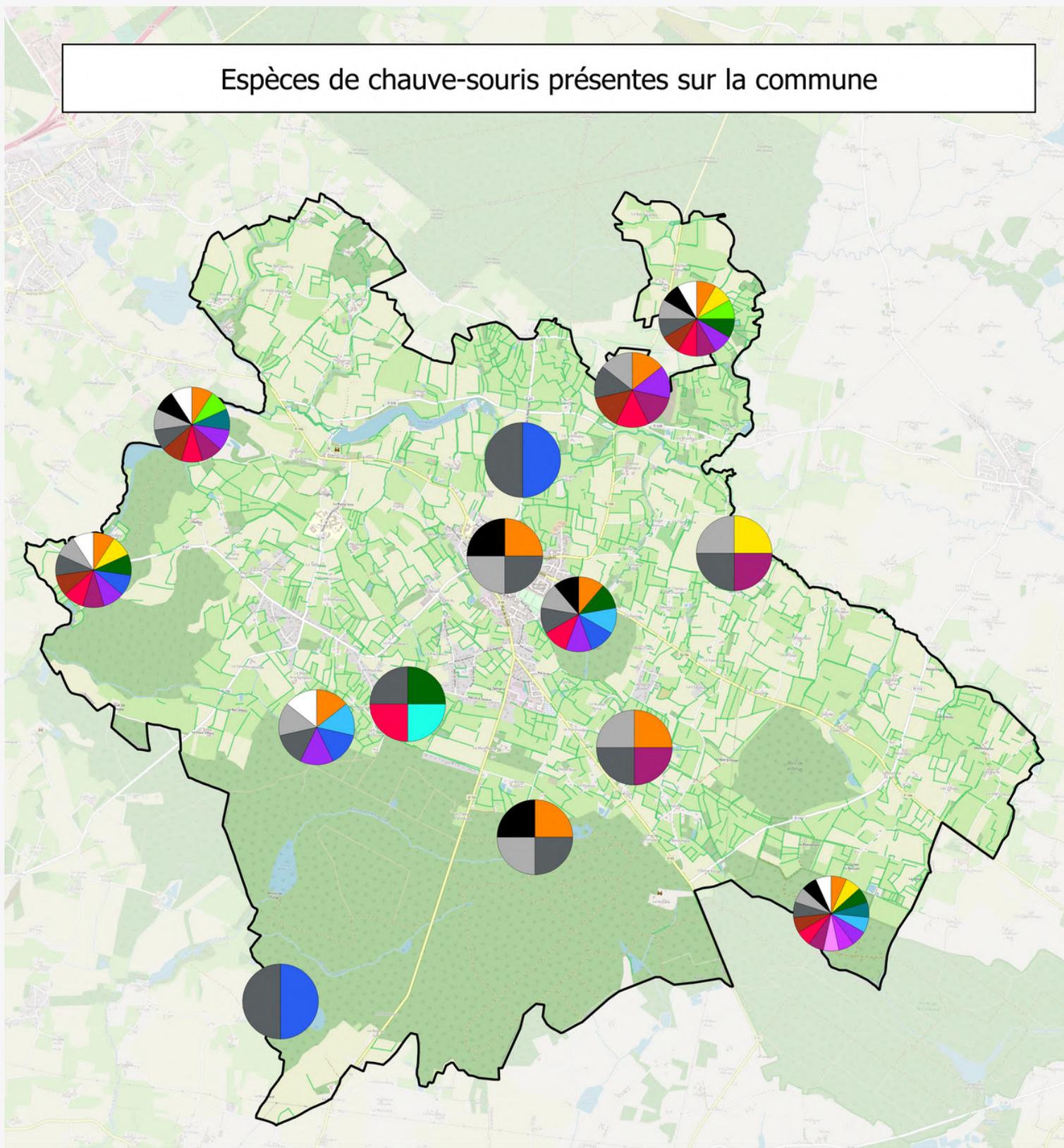


Espèces présentes :

	Ecureuil roux		Putois d'Europe		Sanglier
	Belette d'Europe		Fouine		Ragondin
	Blaireau Européen		Hérisson d'Europe		Rat des moissons
	Campagnol des champs		Lapin de Garenne		Rat musqué
	Chevreuil Européen		Lièvre d'Europe		Renard roux
					Martre des pins
					Campagnol amphibie



Espèces de chauve-souris présentes sur la commune



Chauves-souris présentes

- Barbastelle d'Europe
- Grand murin
- Grand rhinolophe
- Murin à moustaches
- Murin à oreilles échancrées
- Murin d'Alcathoe

- Murin de Bechstein
- Murin de Daubenton
- Murin de Natterer
- Noctule commune
- Noctule de Leisler
- Oreillard gris
- Oreillard roux

- Petit rhinolophe
- Pipistrelle commune
- Pipistrelle de Kuhl
- Pipistrelle de Nathusius
- Sérotine commune





Rat des moissons sur un Lycope d'Europe

LES PAPILLONS DE JOUR



La Thècle de la Ronce possède une livrée vert métallique singulière.

Un total de 45 espèces de papillons a été inventorié sur la commune dont plusieurs rares pour le département. Cette diversité communale de papillons représente 68% des espèces présentes en Ille-et-Vilaine (66 espèces).

Ce résultat témoigne d'une forte pression d'observation (recherches ciblées) mais également d'habitats naturels encore bien préservés et diversifiés, avec la présence notamment de prairies humides, de nombreux boisements, de ripisylves préservées et même de quelques friches.

Les chemins forestiers et leurs lisières abritent des espèces singulières. Les mois de Mai et Juin y voient se succéder plusieurs espèces parfois rares en Bretagne. L'Hespérie échiquier (*Carterocephalus palaemon*), espèce quasi-menacée en Bretagne, est bien présente en Forêt de la Corbière (>5 ind.), en Forêt de Chevré Est (3 ind.) et aux abords du Bois de Villeray (2 ind.). La Thècle du Chêne (*Neozephyrus quercus*) est assez fréquente dans le bocage. Les réseaux de haies comportent parfois des localités à plusieurs dizaines d'individus.

Notons la découverte du Tristan (*Aphantopus hyperantus*) dans le bocage de Malnoë et en Forêt de la Corbière (déjà connu à Chateaubourg mais pas à La Bouëxière). Ce papillon est en fort déclin en Ille-et-Vilaine et y est peu abondant. Il fréquente les milieux frais et forestiers.

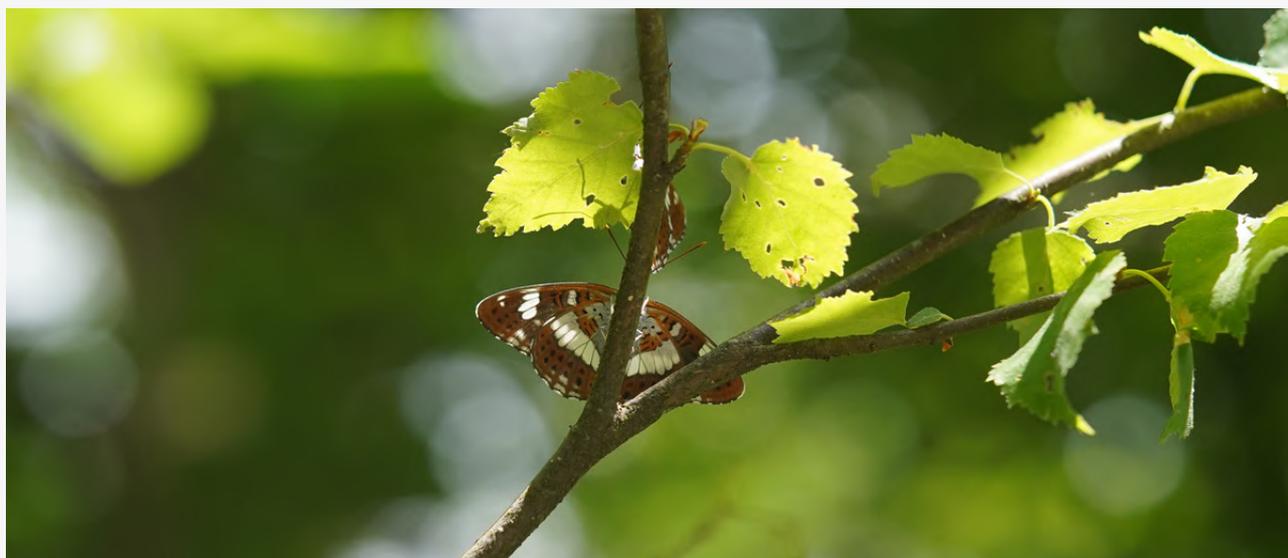
Les prospections régulières ont permis de recenser le Grand mars changeant et le Petit mars changeant : espèces difficiles à détecter en raison de leurs moeurs discrètes et de leur écologie **frondicole**. Ce dernier a été observé le long de La Veuve (5 ind.), vagabondant inlassablement sur les alignements de Peupliers trembles C'est également sur ce secteur qu'a été observé un unique individu de Thècle du Bouleau, posé sur un petit roncier en bordure de rivière.

Les prairies mésophiles sont majoritairement fréquentées par des espèces communes. On y rencontre le Myrtil, l'Amaryllis, le Cuivré commun et le Collier-de-corail.

Quelques papillons viennent égayer la fin de l'été comme le très abondant Souci, l'Azuré porte-queue, le Vulcain, et en effectif bien moindre : la Belle-Dame et le Petit nacré.

En ville, le Brun des pélargoniums est présent dans le cimetière et près de la mairie. Ce papillon exotique, originaire du Sud de l'Afrique, a fait son apparition en Europe par l'import de Pélargoniums (aussi appelés à tort "géraniums"), une plante ornementale abondamment achetée par les collectivités et les particuliers. Sa chenille s'en nourrit et l'espèce est en pleine expansion en France depuis quelques années.

Si l'on compare les espèces de papillons recensées durant l'ABC avec le total des espèces présentes sur les communes limitrophes, alors seules trois espèces n'ont pas encore été vues sur La Bouëxière. Le Flambé : ce papillon rare en Bretagne colonise progressivement le département. La Thècle de l'Yeuse, considérée comme en déclin n'a pas été observée malgré de nombreuses recherches spécifiques mais sa présence dans plusieurs forêts limitrophes à la commune (Forêts de Liffré, de Rennes et de Saint-Aubin-du-Cormier) laisse à penser qu'elle a pu échapper aux inventaires. Certains secteurs semblent également favorables au Céphale, notamment en Forêt de Chevré (partie Est) où de nombreuses Molinaies sont présentes. Cette espèce est connue en Forêts de Liffré et de Saint-Aubin-du-Cormier, dans des coupes rases et des chemins forestiers.



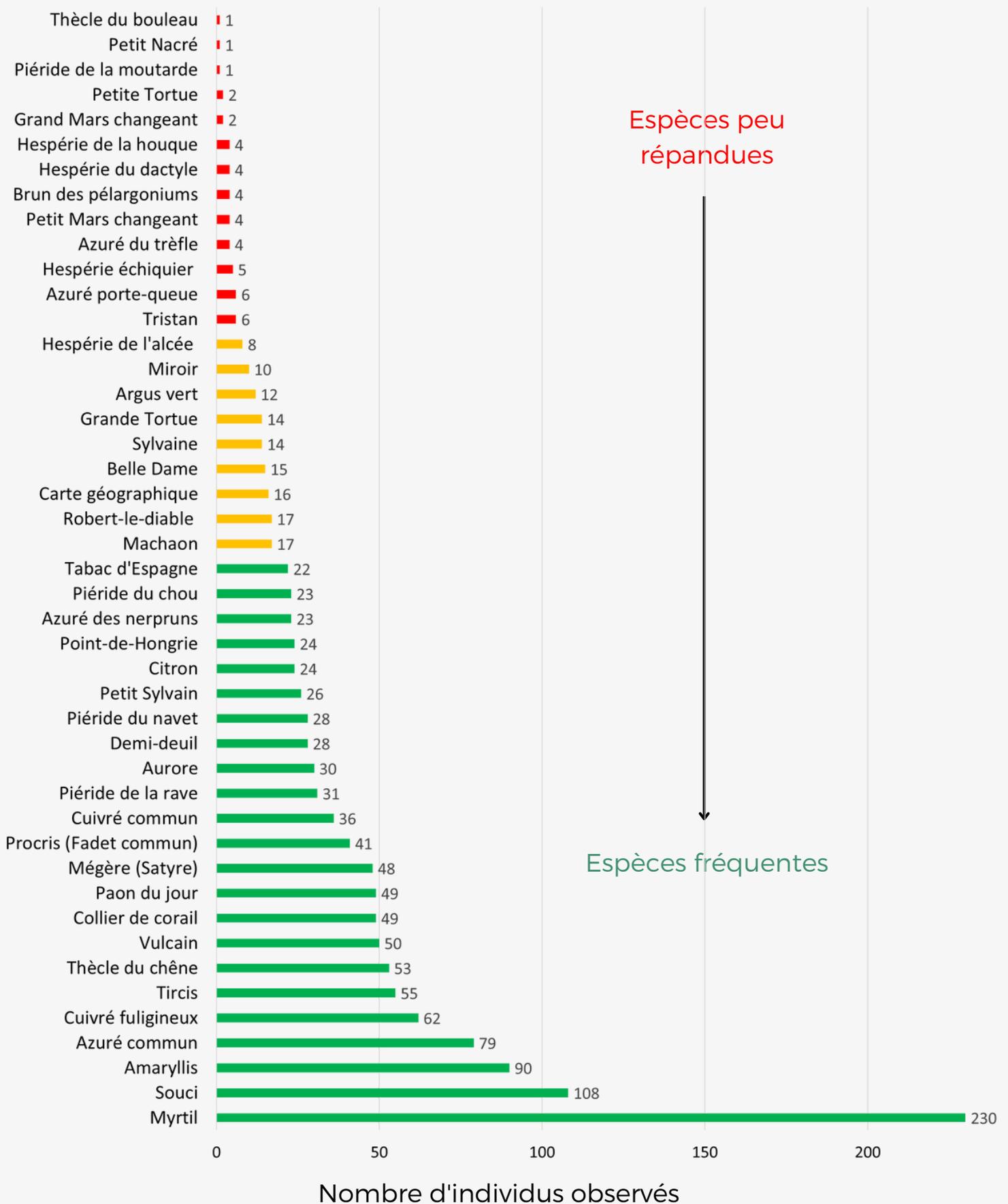
Plutôt frondicole, le Petit sylvain se pose souvent en hauteur.

Papillons de jour observés sur la commune durant l'ABC

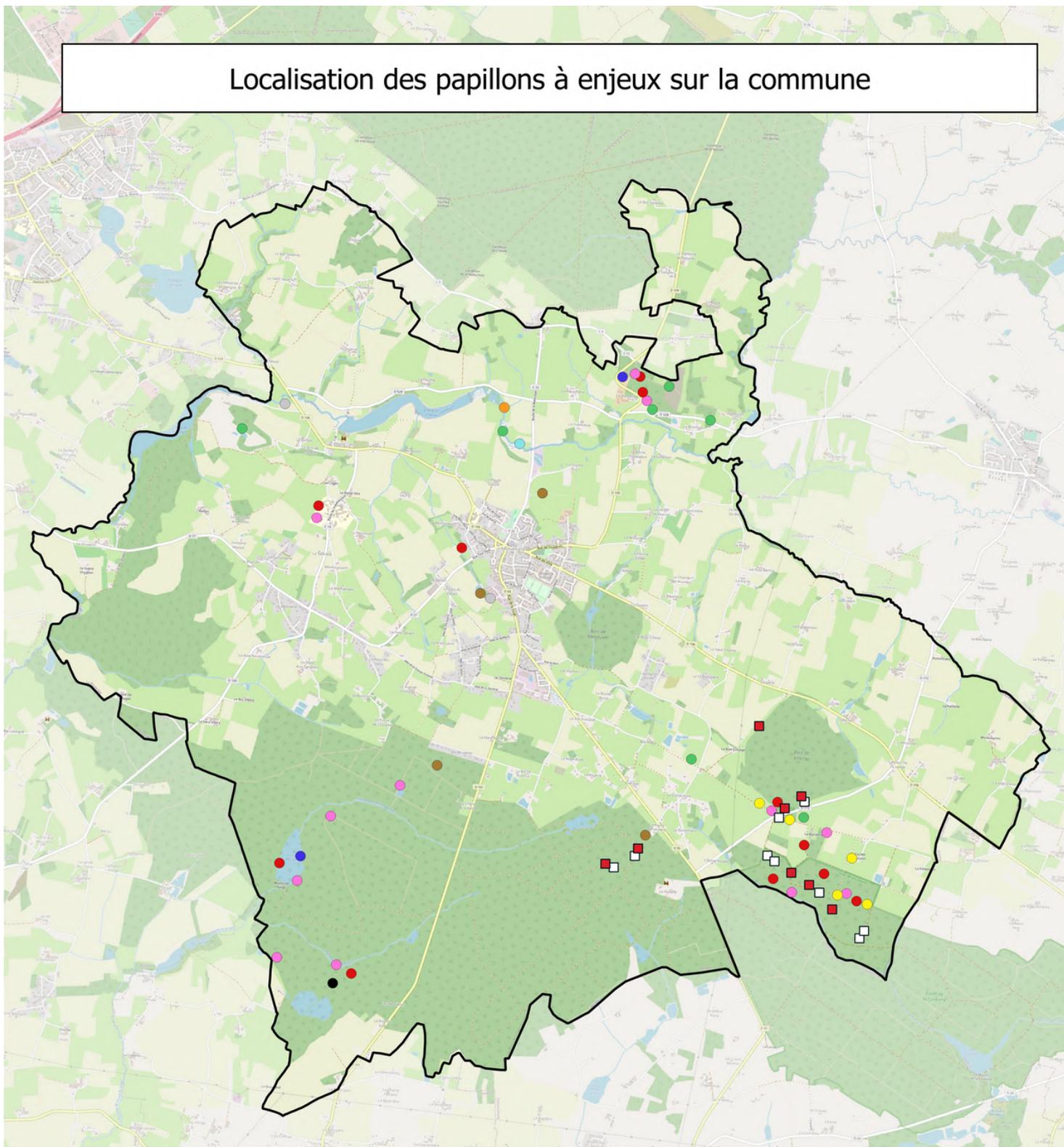
Nom d'espèce	Nom scientifique	Statut	Remarques
Amaryllis	Pyronia tithonus	-	
Argus vert	Callophrys rubi	-	Assez rare sur la commune (>6 ind.). Abondant à La Bonnerie.
Aurore	Anthocharis cardamines	-	Très commune.
Azuré commun	Polyommatus icarus	-	Peu commun.
Azuré des nerpruns	Celastrina argiolus	-	Commun.
Azuré du trèfle	Cupido argiades	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine	Très rare sur la commune. Vu dans une prairie humide proche E. de la Vallée et Bassin tampon proche du bourg
Azuré porte-queue	Lampides boeticus	-	Rare. 5 individus observés.
Belle Dame	Vanessa cardui	-	
Brun des pélagoniums	Cacyreus marshalli	Espèce exogène	Quelques individus en centre-bourg.
Carte géographique	Araschnia levana	-	Assez commune. Surtout présente le long de la Veuvre
Citron	Gonepteryx rhamni	-	
Collier de corail	Aricia agestis	-	
Cuivré commun	Lycaena phlaeas	-	
Cuivré fuligineux	Lycaena tityrus	-	
Demi-deuil	Melanargia galathea	-	
Grand Mars changeant	Apatura iris	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine	Très rare. 2 ind. observés: La Bonnerie, Etang des Forges
Grande Tortue	Nymphalis polychloros	-	
Hespérie de la houque	Thymelicus sylvestris	-	
Hespérie de l'Alcée	Carcharodus alceae	-	
Hespérie du dactyle	Thymelicus lineola	-	
Hespérie échiquier	Carterocephalus palaemon	Espèce quasi-menacée en Bretagne	Rare. Chemins forestiers de la F. Corbière, F. de Chevré (Est), Bois de Villeray
Machaon	Papilio machaon	-	
Mégère (Satyre)	Lasiommata megera	-	
Miroir	Heteropterus morpheus	Espèce quasi-menacée en Bretagne	Rare. Présent dans 2 Molinaies de la F. Corbière.
Myrtil	Maniola jurtina	-	
Paon du jour	Aglais io	-	
Petit Mars changeant	Apatura ilia	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine	Très rare. Uniquement sur la Veuvre (alignement de Peupliers)
Petit nacré	Issoria lathonia	-	Unique observation dans un champ (en Novembre !)
Petit Sylvain	Limenitis camilla	-	Présent dans plusieurs bois. 10 ind. en F. Corbière.
Petite Tortue	Aglais urticae	-	1 individu cantonné à la Basse Plardais (hameau abandonné)
Piérède de la moutarde	Leptidea sinapis	-	Très rare : observée 2 fois (E. de Chevré et F. de Chevré Ouest)
Piérède de la rave	Pieris rapae	-	
Piérède du chou	Pieris brassicae	-	
Piérède du navet	Pieris napi	-	
Point-de-Hongrie	Erynnis tages	-	
Procris (Fadet commun)	Coenonympha pamphilus	-	
Robert-le-diable (C-blanc)	Polygonia c-album	-	
Souci	Colias crocea	Migrateur	
Sylvaine	Ochlodes sylvanus	-	
Tabac d'Espagne	Argynnis paphia	-	Assez commun en Forêt (~20 ind.)
Thècle du Bouleau	Thecla betulae	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine	Unique localité le long de La Veuvre
Thècle du Chêne	Quercusia quercus	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine	
Tircis	Pararge aegeria	-	
Tristan	Aphantopus hyperantus	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine	Cantonné à la F. de la Corbière et Malnoë
Vulcain	Vanessa atalanta	-	

45 espèces (dont 32 découvertes ABC)

Classement des espèces de papillons selon leur abondance sur la commune (2022)



Localisation des papillons à enjeux sur la commune



Espèces peu communes en Bretagne

- Argus vert
- Azuré du trèfle
- Azuré porte-queue
- Grand Mars changeant
- Petit Mars changeant
- Piéride de la moutarde

- Tabac d'Espagne
- Thècle du bouleau
- Thècle du chêne
- Tristan

Espèces quasi-menacées en Bretagne

- Hespérie échiquier
- Miroir



QUELQUES PAPILLONS DE JOUR

Le **Tristan** est une espèce peu commune en Ille-et-Vilaine. Sa présence sur La Bouëxière était jusqu'alors inconnue. Ce très beau papillon forestier apprécie les boisements frais et humides. Il ne dédaigne pas voler même par mauvais temps pour se nourrir sur des ronciers. Quelques individus ont pu être observés en Forêt de la Corbière et dans le bocage de Malnoë.



La **Carte géographique** est un papillon assez commun fréquentant des milieux variés. Sa chenille se nourrit d'Orties dioïques. L'adulte vole en deux générations sous deux formes différentes : la forme printanière (photo ci-contre) possède une livrée orange et noire tandis que la forme estivale est noire et blanche.



Le **Petit Mars changeant**, de taille moyenne, passe l'essentiel de son temps haut dans les arbres. On l'observe surtout le matin ou en fin de journée lorsqu'il aspire la sève des arbres, ou encore au sol où se nourrit parfois d'excréments. Il est plutôt inféodé aux cours d'eau car la chenille se nourrit des feuilles de Peupliers. L'espèce est assez rare en Bretagne et n'a été observée qu'en une localité sur la commune : le long de La Veuve.



La **Thèle du Chêne** est un petit papillon arboricole assez répandu en Bretagne. Ses mœurs le rendent difficile à observer car il passe beaucoup de son temps dissimulé dans le feuillage des arbres. Il est reconnaissable à sa ligne blanche contrastant avec la teinte grise de ses ailes. Une petite queue orne également l'arrière de ses ailes postérieures.



QUELQUES PAPILLONS DE JOUR

Le **Petit nacré** est un splendide papillon migrateur qui hiverne au Nord de l'Afrique. Le nombre d'individus observés est très fluctuant d'une année sur l'autre. Les ailes fermées, il est reconnaissable par ses taches nacrées caractéristiques. Il s'observe surtout en fin d'été,



L'**Hespérie échiquier** est une espèce discrète associée aux lisières forestières et aux landes. Ce petit papillon s'observe durant le mois de Mai, notamment en Forêt de la Corbière. L'espèce est peu répandue en Bretagne et elle semble cantonnée à l'Est de l'Ille-et-Vilaine.

Le **Miroir** présente un motif contrasté caractéristique qui lui donne son nom. Bien qu'assez petit, son vol sautillant trahit généralement sa présence. Il fréquente les landes humides où pousse la Molinie bleue, sa plante-hôte. Ce papillon n'a été observé qu'en Forêt de la Corbière mais il est probable qu'il soit présent dans d'autres parcelles où les vastes coupes rases lui sont favorables.



La **Thècle du Bouleau** est une espèce discrète. Sa chenille se nourrit de feuilles de Prunellier et l'adulte est souvent posté à l'affût sur des buissons denses. Surtout présente sur le littoral breton, l'espèce a été observée à La Bouëxière le long de la Veuve.



Inévitablement, l'Aurore rend heureux, elle évoque les premières belles journées de Printemps

LES PAPILLONS DE NUIT



Le spectacle féérique des Adèles verdoyantes au dessus des Hêtres.

Les hétérocères (papillons de nuit) n'ont pas fait l'objet de recherches ciblées. Les prospections sur les papillons de jour ont en revanche permis de découvrir quelques espèces relativement faciles à déterminer. 38 espèces y ont été observées.

Parmi ces espèces, citons la très fréquente Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) bien présente en été, à butiner l'Eupatoire chanvrine. La Zygène du trèfle (*Zygaena trifolii*) assez bien répandue en Bretagne reste peu courante sur la commune tout comme le Procris de l'Oseille (*Adscita statices*).

Plus rare en Bretagne, la Zygène de la filipendule (*Zygaena filipendulae*) a été observée à La Bouëxière en une seule localité. Elle volait au dessus d'une friche très fournie en Cirses des champs, au centre hospitalier Ray-Leroux.

L'Hydrocampe du potamot (*Elophila nymphaeata*) a été observée en bordure d'étang dans la Forêt de Chevré (partie Ouest). Cette espèce, peu répandue en Bretagne, est inféodée aux bords de cours d'eau car sa chenille se nourrit de plantes aquatiques.

Papillons de nuit observés sur la commune durant l'ABC

Nom d'espèce	Nom scientifique	Statut
Adèle verdoyante	<i>Adela reaumurella</i>	-
Alternée	<i>Epirrhoe alternata</i>	-
Bombyx du Chêne	<i>Lasiocampa quercus</i>	-
Brocatelle d'or	<i>Camptogramma bilineata</i>	-
Buveuse	<i>Euthrix potatoria</i>	-
Cauchas rufimitrella	<i>Cauchas rufimitrella</i>	-
Cucullie de la scrophulaire	<i>Cucullia scrophulariae</i>	-
Doubleur jaune	<i>Euclidia glyphica</i>	-
Eborine	<i>Cybosia mesomella</i>	-
Ecaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	-
Ecaille fermière	<i>Arctia villica</i>	-
Ecaille tigrée	<i>Spilosoma lubricipeda</i>	-
Ennomos illunaire	<i>Selenia dentaria</i>	-
Goutte de sang	<i>Tyria jacobaeae</i>	-
Hachette	<i>Aglia tau</i>	-
Hibernie grisâtre	<i>Agriopsis leucophaearia</i>	-
Hydrocampe du potamot	<i>Elophila nymphaeata</i>	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine
Manteau pâle	<i>Eilema caniola</i>	-
Mariée	<i>Catocala nupta</i>	-
Moro-sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	-
Orthosie farineuse	<i>Orthosia cruda</i>	-
Orthosie rougeoyante	<i>Orthosia miniosa</i>	-
Panthère	<i>Pseudopanthera macularia</i>	-
Petit paon de nuit	<i>Saturnia pavonia</i>	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine
Phalène picotée	<i>Ematurga atomaria</i>	-
Plagodis dolabraria	<i>Plagodis dolabraria</i>	-
Processionnaire du Pin	<i>Thaumetopoea pityocampa</i>	-
Procris de l'Oseille	<i>Adscita statices</i>	-
Pyrale de la Luzerne	<i>Nomophila noctuella</i>	-
Pyrale de la menthe	<i>Pyrausta aurata</i>	-
Réseau, Géomètre à barreaux	<i>Chiasmia clathrata</i>	-
Soyeuse	<i>Rivula sericealis</i>	-
Sphinx du Liseron	<i>Agrius convolvuli</i>	-
Grand hyponomeute du Fusain	<i>Yponomeuta cagnagella</i>	-
Timandre aimée	<i>Timandra comae</i>	-
Tordeuse verte du chêne	<i>Tortrix viridana</i>	-
Zygène de la filipendule	<i>Zygaena filipendulae</i>	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine
Zygène du trèfle	<i>Zygaena trifolii</i>	-

38 espèces



La Zygène du trèfle est ornée de 5 taches rouges pour signaler sa toxicité.

LES ODONATES



L'Anax empereur est l'un des plus grands insectes de notre bestiaire breton.

Les Odonates sont dépendantes des cours d'eau et des mares pour pondre et pour le développement de leurs larves. Adultes, elles peuvent chasser loin de leurs sites de reproduction pour se nourrir, c'est le cas notamment pour les libellules de grande taille. Sur la commune, les connaissances sur ce groupe étaient déjà bonnes avant l'ABC (20 espèces connues). La diversité y est aujourd'hui plutôt bonne avec 29 espèces recensées, ce qui représente la moitié des espèces bretonnes (58 en Bretagne).

Quelques secteurs de la commune sont intéressants comme une prairie humide très riche en libellules dans le secteur de Malnoë, ou bien le long de la Veuve où des espèces inféodées aux eaux courantes prospèrent (Caloptéryx éclatant, Cordulégastre annelé). En revanche, la diversité en odonates pourrait s'accroître si la végétation en bord de cours d'eau et d'étangs était plus fournie. Il en est de même pour l'étang de Chevré qui pourrait être bien plus attractif. Les faibles effectifs en odonates peuvent s'expliquer par l'introduction de poissons qui sont des prédateurs pour les larves.

Les boisements également quelques espèces comme l'Aesche bleue qui erre dans les allées dégagées en compagnie de la Cordulie Bronzée et du Gomphe gentil, plus souvent posé.

Les observations de la Chlorocordulie métallique en deux localités sont intéressantes, cette espèce est peu répandue en Ille-et-Vilaine.

Il est à noter la présence de l'Agrion de Mercure sur le site de La Bonnerie et La Bronais (fossé humide en bord de route). Cette petite libellule bleutée orne un motif caractéristique sur le thorax. Cette espèce est protégée en France.

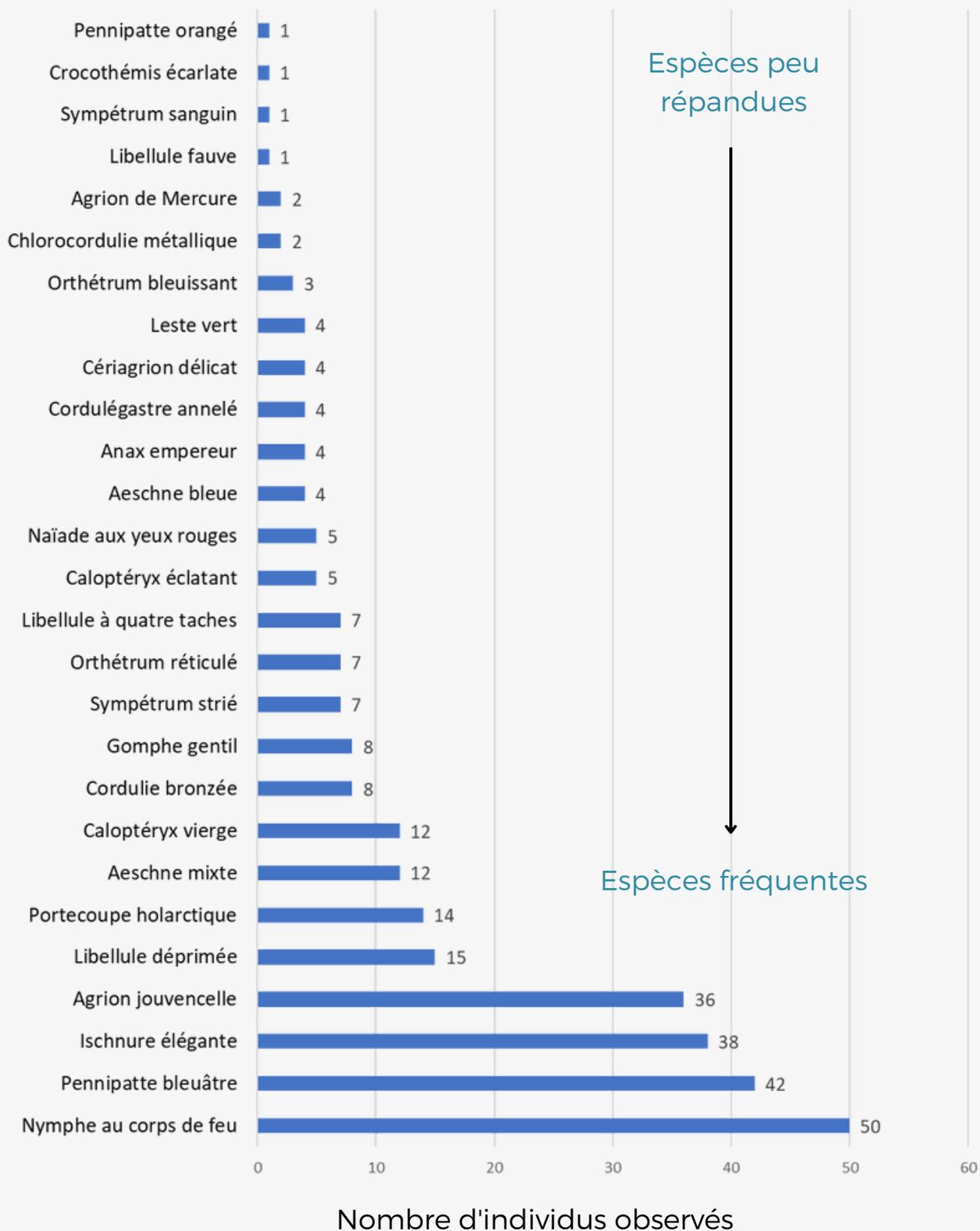
La diversité de ce taxon est sans doute sous-estimée en raison de l'été particulièrement sec de 2022 (manque de sites de reproduction) et d'un accès partiel aux mares (majoritairement privées ou non localisées). Certaines espèces exigeantes manquent également à l'appel comme le Leste verdoyant et barbare, l'Ischnure naine, l'Orthétrum brun qui ont pourtant été observées sur des communes limitrophes.

Odonates observées sur la commune durant l'ABC

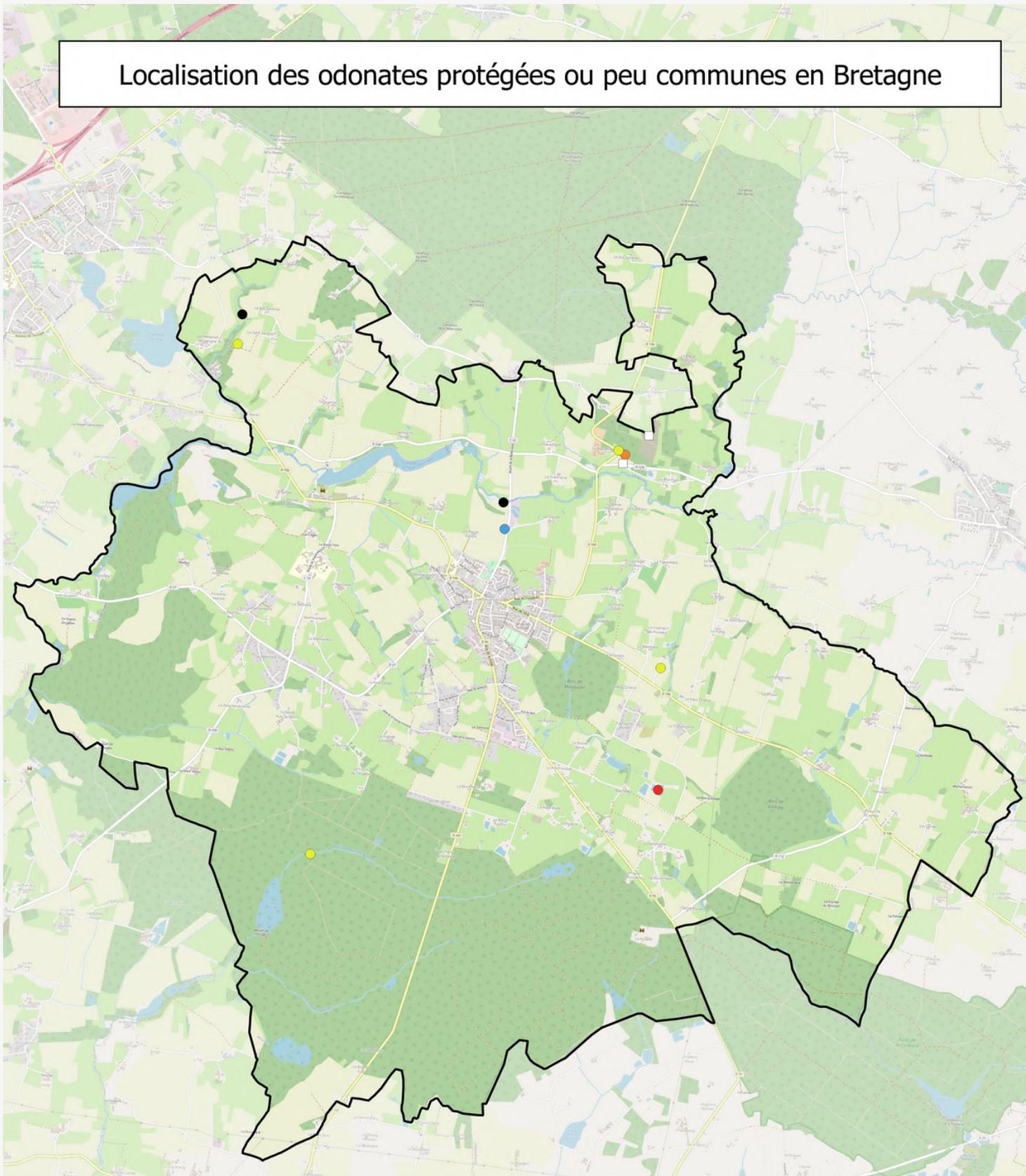
Nom d'espèce	Nom scientifique	Statut
Aeschne bleue	Aeshna cyanea	-
Aeschne mixte	Aeshna mixta	-
Agrion de Mercure	Coenagrion mercuriale	Espèce protégée en France Espèce quasi-menacée en Bretagne
Agrion jouvencelle	Coenagrion puella	-
Agrion mignon	Coenagrion scitulum	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine
Anax empereur	Anax imperator	-
Caloptéryx éclatant	Calopteryx splendens	-
Caloptéryx vierge	Calopteryx virgo	-
Cériagrion délicat	Ceriagrion tenellum	-
Chlorocordulie métallique	Somatochlora metallica	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine
Cordulégastre annelé	Cordulegaster boltonii	-
Cordulie bronzée	Cordulia aenea	-
Crocothémis écarlate	Crocothemis erythraea	-
Gomphe gentil	Gomphus pulchellus	-
Ischnure élégante	Ischnura elegans	-
Leste brun	Sympecma fusca	-
Leste vert	Chalcolestes viridis	-
Libellule à quatre taches	Libellula quadrimaculata	-
Libellule déprimée	Libellula depressa	-
Libellule fauve	Libellula fulva	-
Naïade aux yeux rouges	Erythromma najas	-
Nymphe au corps de feu	Pyrrosoma nymphula	-
Orthétrum bleuissant	Orthetrum coerulescens	-
Orthétrum réticulé	Orthetrum cancellatum	-
Pennipatte bleuâtre	Platycnemis pennipes	-
Pennipatte orangé	Platycnemis acutipennis	-
Portecoupe holarctique	Enallagma cyathigerum	-
Sympétrum sanguin	Sympetrum sanguineum	-
Sympétrum strié	Sympetrum striolatum	-

29 espèces

Classement des espèces d'odonates selon leur abondance sur la commune (2022-2023)



Localisation des odonates protégées ou peu communes en Bretagne



Espèce protégée en France

□ Agrion de Mercure

Espèces peu communes en Ille-et-Vilaine

● Agrion mignon

● Chlorocordulie métallique

● Cordulégastre annelé

● Libellule fauve

● Naïade aux yeux rouges



QUELQUES ODONATES



L'**Aeschne bleue** est une libellule de grande taille. Elle se rencontre souvent dans les chemins forestiers où elle traque ses proies sans relâche. Curieuse, elle peut venir inspecter l'observateur de très près.

Cette libellule de grande taille à la teinte métallisée se reconnaît assez aisément : c'est la **Chlorocordulie métallique**. Son abdomen est assez mince et ses ailes sont fumées.



Le **Pennipatte orangé** est une petite demoiselle au corps frêle. Elle est reconnaissable par son corps de couleur orange et ses yeux bleus.



Le **Gomphe gentil** est une libellule très fréquente dans la région. Elle se pose généralement à faible hauteur voire même au sol sur les chemins dégagés. Cette libellule trapue chasse à l'affût et se nourrit de divers invertébrés.



Le Caloptéryx éclatant possède des ailes ornées d'une tache noire typique.



LES COLÉOPTÈRES



La Cicindèle champêtre est un prédateur redoutable.

Les Coléoptères sont caractérisés par des élytres épaisses et résistantes. C'est le groupe d'insectes le plus diversifié au monde. Le département d'Ille-et-Vilaine en compte environ 300 espèces dont quelques-unes sont protégées. Les connaissances antérieures étaient déjà bonnes sur La Bouëxière puisque 177 y étaient signalées. 69 espèces ont été observées durant l'ABC.

Les coléoptères saproxyliques (qui se nourrissent de bois mort ou mourant) comprennent plusieurs espèces menacées et protégées. C'est le cas du Pique-prune qui réside dans deux haies au Nord de la commune (proche de la Malécotais, la Havardière). Le Grand capricorne est lui, beaucoup plus répandu. Un individu adulte de Petit capricorne, espèce peu commune, a été observé à la Basse Plardais se nourrissant de fleurs de Sureau noir. Il en est de même pour la Rhagie sycophante observée en Forêt de la Corbière, dont la larve se nourrit de bois mort de conifères. Cette dernière est peu répandue dans l'Est du département

Les coléoptères floricoles, comme ceux de la famille des cétoines (Drap mortuaire, Cétoine dorée, Trichie du rosier) ou les Leptures (6 espèces sur la commune), sont des pollinisateurs importants pour la flore sauvage de la commune. Le maintien de la végétation spontanée en période de floraison (talus, bords de route, prairies humides...) est essentiel pour leur alimentation.

Certaines espèces sont carnivores comme le Silphe à quatre points qui se nourrit de chenilles processionnaires, ou la Cicindèle champêtre (redoutable chasseuse au sol) qui n'a été observée que sur la carrière de la Bouëxière. Cinq espèces de coccinelles sont présentes sur la commune. Elles sont souvent prédatrices de pucerons : la Coccinelle à damier, la Coccinelle asiatique (qui comme son nom l'indique vient d'Asie) et les Coccinelles à dix points, à sept points ou à vingt-deux points. Cette dernière, *Psyllobora vigintiduopunctata*, fait exception et se nourrit uniquement d'Oïdium, un champignon pathogène de plantes. Plus étonnant, le Nécropore imitateur est, comme son nom l'indique, un insecte nécrophage, c'est-à-dire qu'il se nourrit de cadavres. C'est en partie grâce à lui que la décomposition des petits animaux morts est possible. Cette espèce a notamment été observée près de l'étang de Chevré.

Coléoptères observés sur la commune durant l'ABC

Nom d'espèce	Nom scientifique	Statut
Agapanthe du chardon	Agapanthia cardui	-
Agapanthie à pilosité verdâtre	Agapanthia villosiviridescens	-
Agélastique de l'aulne	Agelastica alni	-
Alphitobius diaperinus	Alphitobius diaperinus	-
Amare bronzée	Amara aenea	-
Ampedus pomorum	Ampedus pomorum	-
Apion frumentarium	Apion frumentarium	-
Bembidion lampros	Bembidion lampros	-
Bembidion obtusum	Bembidion obtusum	-
Callidie sanguine	Pyrrhidium sanguineum	-
Calosome inquisiteur	Calosoma inquisitor	-
Cantharide rustique	Cantharis rustica	-
Carabe des bois	Carabus nemoralis	-
Carabe embrouillé	Carabus intricatus	-
Cardinal rouge	Pyrochroa serraticornis	-
Cétoine dorée	Cetonia aurata	-
Charagmus gressorius	Charagmus gressorius	-
Chrysomèle du peuplier	Chrysomela populi	-
Cicindèle champêtre	Cicindela campestris	-
Clairon des abeilles	Trichodes apiarius	-
Coccinelle à damier	Propylea quatuordecimpunctata	-
Coccinelle à deux points	Adalia bipunctata	-
Coccinelle à dix points	Calvia decempunctata	-
Coccinelle à seize points	Tytthaspis sedecimpunctata	-
Coccinelle à sept points	Coccinella septempunctata	-
Coccinelle à vingt-deux points	Psyllobora vigintiduopunctata	-
Coccinelle à zigzag	Oenopia conglobata	-
Coccinelle asiatique	Harmonia axyridis	Espèce exogène
Dasyte bleu	Dasytes caeruleus	-
Dermeste	Nephus quadrimaculatus	-
Drap mortuaire	Oxythyrea funesta	-
Grand capricorne	Cerambyx cerdo	Espèce protégée en France
Hanneton commun	Melolontha melolontha	-
Hélope brune	Nalassus laevioctostriatus	-
Hister à 4 taches	Hister quadrimaculatus	-
Lagrie hérissée	Lagria hirta	-
Lepture à quatre fascies	Leptura quadrifasciata	-
Lepture à six taches	Anoplodera sexguttata	-
Lepture à suture noire	Stenurella melanura	-
Lepture fauve	Stictoleptura fulva	-
Lepture noire	Stenurella nigra	-
Lepture tacheté	Rutpela maculata	-
Lucane cerf-volant	Lucanus cervus	Espèce quasi-menacée en Europe
Lycie sanguine	Lygistopterus sanguineus	-

Suite en page suivante

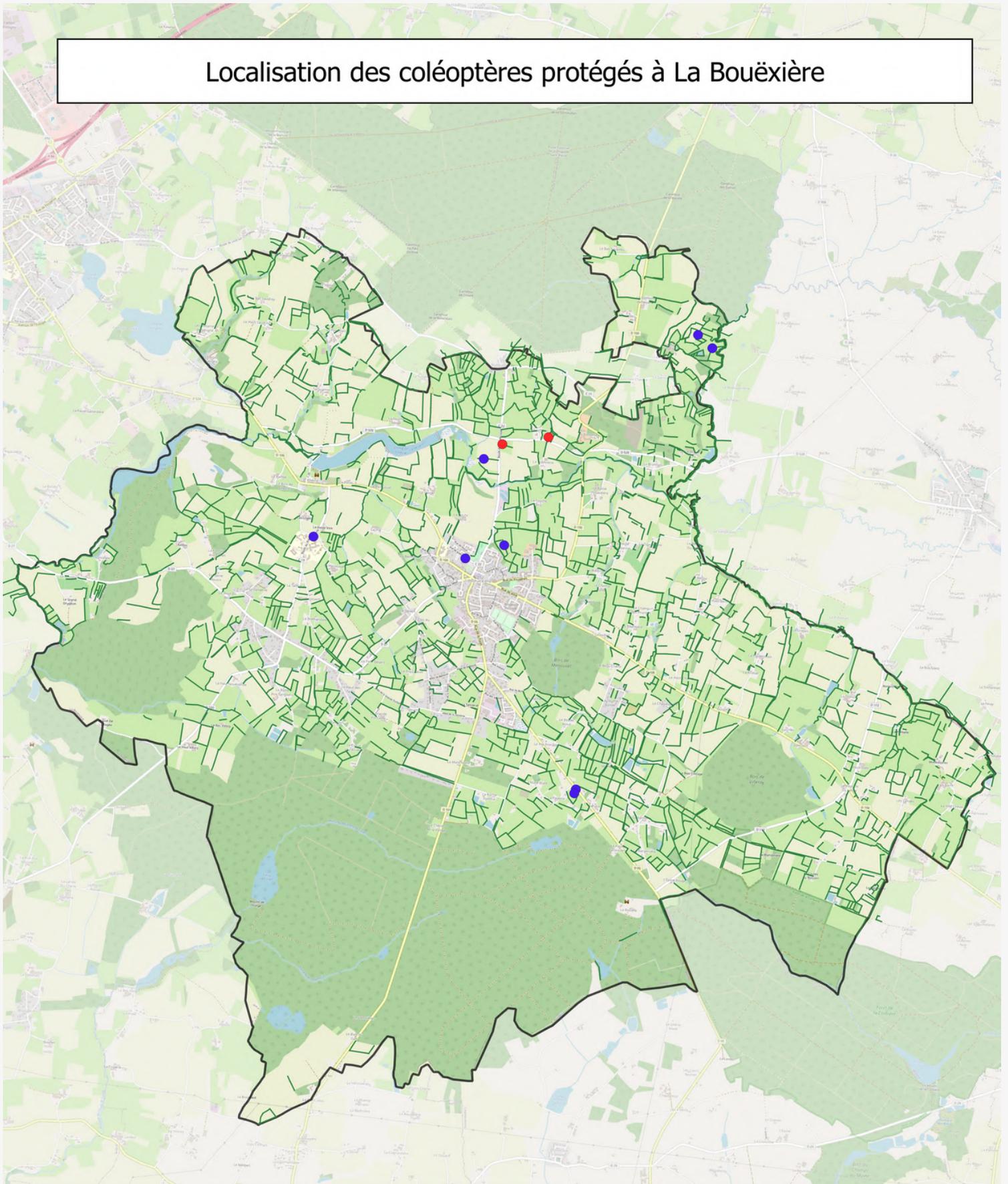
Malachie à deux points	Malachius bipustulatus	-
Méloé printanier	Meloe proscarabaeus	-
Méloé violet	Meloe violaceus	-
Nécrophore imitateur	Nicrophorus vespillo	-
Nébrie à cou bref	Nebria brevicollis	-
Notiophilus biguttatus	Notiophilus biguttatus	-
Oberea oculata	Oberea oculata	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine
Oedémère noble	Oedemera nobilis	-
Petit Capricorne	Cerambyx scopolii	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine
Pique-prune	Osmoderma eremita	Espèce protégée en France
Petite biche	Dorcus parallelipipedus	-
Pogonocherus hispidus	Pogonocherus hispidus	-
Pterostichus diligens	Pterostichus diligens	-
Pterostichus strenuus	Pterostichus strenuus	-
Pyrochre écarlate	Pyrochroa coccinea	-
Rhagium bifasciée	Rhagium bifasciatum	-
Rhagium sycophante	Rhagium sycophanta	-
Silphe à corselet rouge	Oiceoptoma thoracicum	-
Silphe à quatre points	Dendroxena quadrimaculata	-
Silphe noir	Phosphuga atrata	-
Staphylin rouge à tête noire & étuis bleus	Paederus riparius	-
Taupin des moissons	Agriotes lineatus	-
Taupin rouillé	Elater ferrugineus	-
Téléphore fauve	Rhagonycha fulva	-
Trichie du rosier	Trichius gallicus	-

69 espèces



Fidèle à la famille des longicornes, le Petit capricorne possède des antennes démesurées.

Localisation des coléoptères protégés à La Bouëxière



Coléoptères protégés nationalement

— Bocage

□ Commune

- Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*)
- Pique-Prune (*Osmoderma eremita*)



LES SYRPHES



Chrysotoxum festivum possède des rayures jaunes imitant à merveille les Guêpes.

Les syrphes sont des insectes pollinisateurs de l'ordre des Diptères (comme les mouches ou les moustiques). Ils se rencontrent dans des habitats naturels variés, mais c'est dans les prairies fleuries et les lisières de boisements que la diversité est la plus forte.

43 espèces ont été recensées sur la commune au cours de l'ABC mais il est difficile d'interpréter ce résultat car il n'existe actuellement pas de liste officielle pour la région ni pour le département.

Les adultes butinent des fleurs diversifiées avec une forte préférence pour les plantes sauvages et locales. Ils ont la particularité d'être ornés de motifs noir et jaune qui imitent ceux des hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpes, frelons). Cela leur permet de dissuader d'éventuels prédateurs de s'attaquer à eux.

Leurs larves, quant à elles, ont des écologies variées et peuvent être aquatiques ou terrestres selon les espèces. Ces dernières sont parfois utilisées en agriculture biologique comme auxiliaires de cultures, car elles sont prédatrices de pucerons.

Il est fréquent d'observer le Syrphe porte-plume (*Sphaerophoria scripta*), le Syrphe ceinturé (*Episyrphus balteatus*) et l'Eristale des fleurs (*Myathropa florea*). Plus rare, *Microdon myrmicae* est présent dans les prairies humides. Au stade larvaire, cette espèce est élevée par des fourmis !

D'autres comme *Chrysotoxum verralli* ou *Milesia crabroniformis* sont peu observés en Bretagne mais cela est sans doute dû à une pression d'observation faible pour ce groupe assez peu étudié.

Syrphes observés sur la commune durant l'ABC

Nom scientifique	Statut
Baccha elongata	-
Chalcosyrphus nemorum	-
Cheilosia ranunculi	-
Chrysotoxum festivum	-
Chrysotoxum vernale	-
Chrysotoxum verralli	-
Criorhina ranunculi	-
Epistrophe eligans	-
Episyrphus balteatus	-
Eristalinus aeneus	-
Eristalinus sepulchralis	-
Eristalis arbustorum	-
Eristalis intricaria	-
Eristalis nemorum	-
Eristalis pertinax	-
Eristalis tenax	-
Eupeodes corollae	-
Eupeodes latifasciatus	-
Eupeodes luniger	-
Helophilus pendulus	-
Helophilus trivittatus	-
Melanostoma scalare	-
Meliscaeva auricollis	-
Merodon equestris	-
Microdon myrmicae	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine
Milesia crabroniformis	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine
Myathropa florea	-
Paragus haemorrhous	-
Platycheirus albimanus	-
Platycheirus scutatus	-
Pyrophaena rosarum	-
Rhingia campestris	-
Riponnensia splendens	-
Scaeva selenitica	-
Sphaerophoria scripta	-
Syritta pipiens	-
Syrphus ribesii	-
Volucella bombylans	-
Volucella inanis	-
Volucella inflata	-
Volucella pellucens	-
Xanthogramma pedissequum	-
Xylota segnis	-

43 espèces

QUELQUES SYRPHES



Volucella pellucens est une espèce très fréquente dans les prairies et les boisements. Son motif imite celui des bourdons mais ses gros yeux de mouche trahissent rapidement son mimétisme.



Eristalinus aeneus est une petite mouche aux yeux tachetés et au corps métallique qui peut être très abondante par endroits. Elle apprécie les terrains dégagés sablonneux et secs.



Chrysotoxum festivum fréquente les prairies humides riches en fleurs. Son motif jaune et noir imite à merveille celui des Guêpes. Comme les autres Syrphes, cette espèce ne possède pas de dard.



Microdon myrmicae est un tout petit Syrphé présentant une écologie singulière. Les femelles pondent à l'entrée de fourmilières. La larve une fois éclosée s'y infiltre jusqu'à atteindre la salle contenant le couvain et se nourrit alors d'œufs et de larves de fourmis. Cette mouche vit dans les prairies humides et est peu mentionnée en Bretagne. L'espèce a été observée deux fois sur la commune (Malnoë, Pré Primault).



Chrysotoxum vernale se toilettant

LES HYMÉNOPTÈRES



Mégachile du rosier ©Barbara Mai.

Les hyménoptères sont des insectes volants (au moins une partie de leur vie), généralement de couleur jaune rayé de noir, aux écologies et aux régimes alimentaires variés. Il s'agit souvent d'espèces sociales qui vivent en colonies (abeilles, guêpes, fourmis...). Le département d'Ille-et-Vilaine compte 205 espèces rien que pour les abeilles sauvages.

Avant l'ABC, ce groupe était très mal connu sur la commune (3 espèces seulement). L'identification des hyménoptère nécessite souvent de les prélever de manière létale afin de les observer sous loupe binoculaire. Le SPIOLL s'effectuant sur photo, seules les espèces identifiables par ce biais ont été conservées dans les listes de l'ABC.

Les inventaires liés au SPIOLL réalisés par Barbara Mai (correspondante MNHN) et quelques données opportunistes ont ainsi permis d'observer 86 taxons différents dont 47 ont été identifiés jusqu'à l'espèce.

Soulignons également trois découvertes départementales (taxons absents de la liste des abeilles en Ille-et-Vilaine d'après la Liste départementale des abeilles de Bretagne, Pays-de-la-Loire, et Basse-Normandie, 2018, Observatoires des abeilles) :

Des espèces du genre *Panurgus*, les espèces *Andrena ampla* ou *A. proxima* (espèce non confirmée sur photo) et *Anthidium punctatum*.

Les fourmis rousses des bois (*Formica rufa*) n'ont été observées qu'à un seul endroit sur la commune, au lieu-dit Basse Ribertière. Cette espèce est pourtant présente dans les forêts domaniales environnantes.

Plus surprenant, certaines espèces ou genres pourtant communs dans le département n'ont pas été détectés lors des différents inventaires.

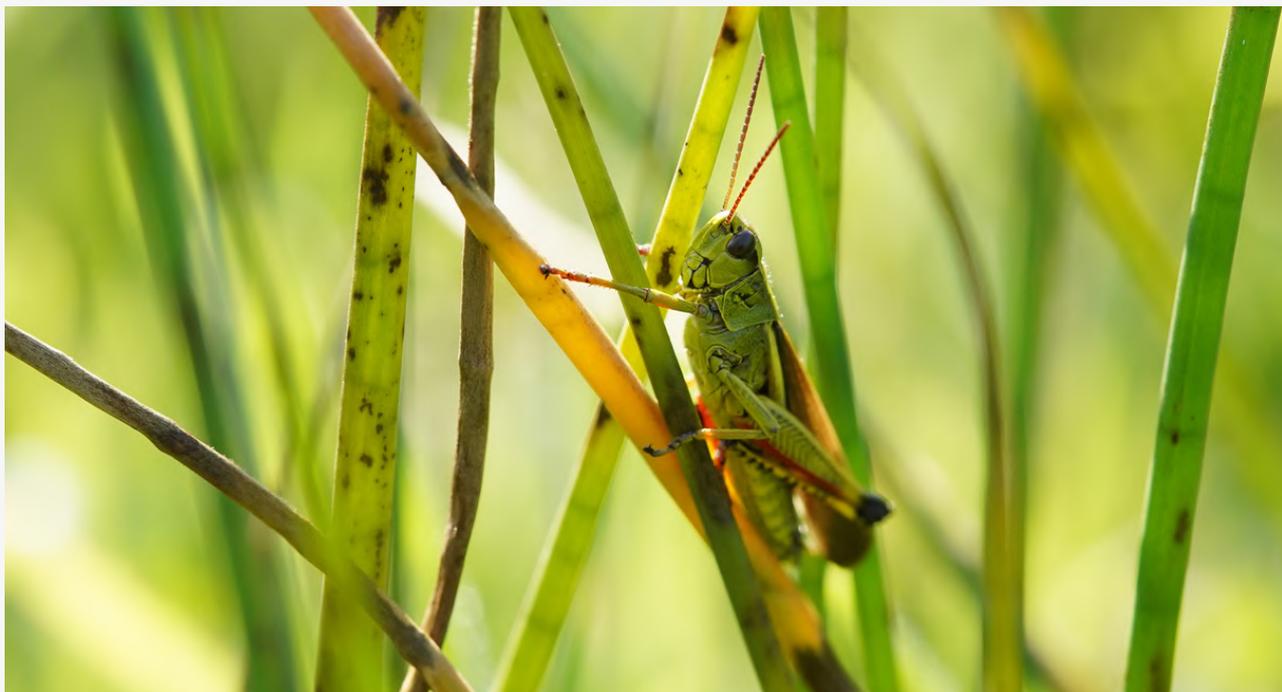
Il s'agit notamment du genre *Colletes* et notamment l'espèce *Colletes hederæ* qui butine essentiellement le lierre, ou encore les espèces de la famille des *Melittidae* (aucune espèces trouvée sur la commune), avec des espèces telles que *Melitta nigricans* (sur la Salicaire), *Macropis europaea* (sur les Lysimaques) et *Melitta leporina*.

Hyménoptères observés sur la commune durant l'ABC

Nom scientifique	Nom scientifique
<i>Andrena cinerea</i>	<i>Chelostoma florissomme</i>
<i>Andrena clarkella</i>	<i>Cryptocheilus versicolor</i>
<i>Andrena cressonii</i>	<i>Emphytus calceatus</i>
<i>Andrena dorsata</i>	<i>Formica rufa</i>
<i>Andrena flavipes</i>	<i>Halictus scabiosae</i>
<i>Andrena fulva</i>	<i>Heriades truncorum</i>
<i>Andrena gravida</i>	<i>Ichneumon sarcitorius</i>
<i>Andrena haemorrhoa</i>	<i>Lasioglossum calceatum</i>
<i>Andrena labiata</i>	<i>Lestica clypeata</i>
<i>Andrena minutula</i>	<i>Lindeniis albilabris</i>
<i>Andrena nigroaenea</i>	<i>Macrophya montana</i>
<i>Andrena nitida</i>	<i>Megachile centuncularis</i>
<i>Anthidium manicatum</i>	<i>Ophion variegatus</i>
<i>Anthidium punctatum</i>	<i>Osmia bicornis</i>
<i>Anthophora plumipes</i>	<i>Osmia caerulescens</i>
<i>Apis mellifera</i>	<i>Osmia cornuta</i>
<i>Astata boops</i>	<i>Polistes dominula</i>
<i>Athalia rosae</i>	<i>Scolia hirta</i>
<i>Bombus hypnorum</i>	<i>Selandria melanosterna</i>
<i>Calameuta filiformis</i>	<i>Stelis punctulatisima</i>
<i>Cephus pygmaeus</i>	<i>Tiphia femorata</i>
<i>Ceratina cyanea</i>	<i>Vespa crabro</i>
<i>Cerceris quadricincta</i>	<i>Vespa velutina</i>
	<i>Xylocopa violacea</i>

47 espèces identifiées

LES ORTHOPTÈRES



Le criquet ensanglanté a des couleurs très vives, le vert et le rouge qui lui donne son nom..

En France métropolitaine, les orthoptères sont les seuls insectes capables d'émettre volontairement des sons, qu'on appelle des "stridulations". Les mâles chantent pour défendre un territoire et attirer les femelles jusqu'à eux afin de pouvoir s'accoupler. Le chant est la meilleure manière pour identifier les espèces avec précision.

Le département d'Ille-et-Vilaine comptabilise environ 60 espèces différentes pour ce groupe. Cette diversité s'explique par la variabilité des habitats qui s'y trouvent : prairies, herbues de bord de mer, landes sèches (Saint Just), zones rocheuses.... Sur la commune de La Bouëxière, 20 espèces ont été recensées, contre seulement 5 connues avant l'ABC.

Les orthoptères rencontrés sur la commune se classent en trois groupes :

- Les criquets : espèces diurnes et herbivores, dont les antennes sont courtes, ils vivent plutôt au sol ou dans la végétation herbacée.

Dans les prairies mésophiles, le plus courant est le Criquet des pâtures, au chant haché typique. Dans les prairies humides, il est fréquent d'observer une espèce plus imposante : le Criquet ensanglanté dont le nom provient de ses tibias rouge vif.

Les milieux secs et dégarnis favorisent la présence d'un criquet thermophile : l'Ædipode turquoise bien visible lorsqu'il saute et s'envole, laissant apparaître ses ailes bleues qui lui donnent son nom.

Moins répandu, le Criquet noir-ébène, espèce surtout présent sur la moitié Sud de la région (Sud du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine), a été observé près de la carrière de La Bouëxière.

- Les sauterelles : insectes plutôt nocturnes, carnivores et aux antennes longues, elles s'observent souvent en hauteur, dans les arbres ou les buissons.

Dans les prairies humides à hautes herbes, ont été observés le Conocéphale gracieux, le Conocophélale des roseaux et le Conocophélale bigarré.

La Grande Sauterelle verte, bien présente, chante les soirs d'été depuis le haut d'un buisson.

Beaucoup plus discret, le Méconème fragile vit aussi dans les arbustes et les arbres et a été trouvé grâce au battage des branches lors de recherches ciblées.

La Decticelle carroyée est une sauterelle peu répandue en Bretagne qui a été observée en une seule localité sur la commune (La Touche Ory) dans une prairie bien exposée et sèche.

- Les grillons : comme les sauterelles, ils sont plutôt nocturnes et ont les antennes longues, mais sont herbivores et très terrestres, certains vivant dans des terriers.

Le Grillon champêtre est très commun sur La Bouëxière. Plus forestier, le Grillon des bois est présent en plusieurs localités dans les petits boisements et les haies.

Orthoptères observés sur la commune durant l'ABC

Nom d'espèce	Nom scientifique	Statut
Conocéphale bigarré	Conocephalus fuscus	
Conocéphale des roseaux	Conocephalus dorsalis	Espèce quasi-menacée à vulnérable en France Espèce quasi-menacée en Bretagne
Conocéphale gracieux	Ruspolia nitidula	
Criquet des bromes	Euchorthippus declivus	
Criquet des pâtures	Pseudochorthippus parallelus	
Criquet ensanglanté	Stethophyma grossum	
Criquet mélodieux	Chorthippus biguttulus	
Criquet noir-ébène	Omocestus rufipes	
Decticelle bariolée	Roeseliana roeselii	
Decticelle carroyée	Tessellana tessellata	Espèce quasi-menacée en Bretagne
Gomphocère roux	Gomphocerippus rufus	
Grande Sauterelle verte	Tettigonia viridissima	
Grillon champêtre	Gryllus campestris	
Grillon des bois	Nemobius sylvestris	
Méconème fragile	Meconema meridionale	
Oedipode turquoise	Oedipoda caerulea	
Phanéoptère commun	Phaneroptera falcata	Espèce quasi-menacée en Bretagne
Pholidoptère cendrée	Pholidoptera griseoptera	
Tétrix commun	Tetrix undulata	
Tétrix riverain	Tetrix subulata	Espèce peu commune en Ille-et-Vilaine

20 espèces

LES PUNAISES



Zicrona caerulea est une élégante punaise aux couleurs métallisées.

Le groupe des hémiptères comprend différentes sortes de punaises. Ces mal-aimées du grand public sont pourtant d'une remarquable diversité de formes et de couleurs, comme le montre l'espèce présentée ci-dessus. Ce groupe n'avait jamais été inventorié sur la commune et seules trois espèces y étaient connues avant l'ABC.

15 espèces ont été observées sur la commune durant l'ABC. Celles-ci n'ont pas été spécifiquement recherchées et ont été découvertes de façon opportuniste, lors des inventaires concernant d'autres groupes d'insectes (exemple: capture au filet en même temps qu'un papillon dans des hautes herbes...).

Punaises observées sur la commune durant l'ABC

Nom d'espèce	Nom scientifique
Punaise des genêts	Piezodorus lituratus
Punaise ensanglantée	Acanthosoma haemorrhoidale
Punaise à tête allongée	Aelia acuminata
Corée margniée	Coreus marginatus
Punaise arlequin	Graphosoma italicum
Nabide-fourmi	Himacerus mirmicoides
Réduve pirate	Peirates stridulus

Nom d'espèce	Nom scientifique
Gendarme	Pyrrhocoris apterus
Punaise américaine	Leptoglossus occidentalis
Punaise des baies	Dolycoris baccarum
Punaise des pins	Holcogaster fibulata
Punaise nébueuse	Rhaphigaster nebulosa
Punaise potagère	Eurydema oleracea
Punaise verte bleuâtre	Zicrona caerulea
Lygus pratensis	Lygus pratensis

15 espèces



La Punaise potagère est ornée de superbes motifs.

LES CHAMPIGNONS



Le Mycène incliné forme des touffes denses d'individus sur les vieilles souches.

Les champignons sont des organismes vivants différents des plantes. En effet, les plantes peuvent effectuer de la photosynthèse alors que les champignons en sont incapables. De plus, la composition chimique des champignons est plus proche de celle des insectes (présence de chitine) que de celle des plantes. Il s'agit donc d'un groupe d'organismes à part, avec leurs propres caractéristiques et singularités.

A la Bouëxière, les inventaires se sont concentrés sur la forêt de la Corbière, où une belle diversité d'espèces a été découverte, mettant en évidence des groupes aux stratégies de vie bien différentes.

Certaines espèces sont mycorhiziennes, c'est-à-dire qu'elles tissent des liens étroits avec les arbres en s'associant à leurs racines, créant ainsi une association à bénéfices réciproques : les arbres fournissent aux champignons des sucres qu'ils créent grâce à la photosynthèse, et en échange, les champignons transmettent aux arbres des minéraux et de l'eau qu'ils trouvent dans le sol. Les Amanites, les Bolets, les Lactaires et la plupart des champignons recherchés par les amateurs en automne sont des espèces mycorhiziennes.

D'autres champignons sont dits "saprophytes" : ce sont des décomposeurs de matière organique morte comme par exemple le bois mort (tombé au sol ou encore sur l'arbre) ou des feuilles mortes. L'Hypholome en touffe est un décomposeur de bois que l'on retrouve souvent sur de vieilles souches en forêt. Le Menier est également saprophyte, il pousse directement au sol et décompose les feuilles. Le Polypore du bouleau est quant à lui un peu hybride puisqu'il s'installe sur des arbres mourants (des bouleaux), et terminera de décomposer leur bois une fois ceux-ci complètement morts.

Enfin d'autres espèces sont des parasites de plantes et d'arbres bien vivants. L'Armillaire couleur de miel fait partie de cette catégorie et, autre fait surprenant concernant cette espèce, il s'agit d'un des rares champignons de France métropolitaine capables de faire de la bioluminescence. Autrement dit, l'Armillaire couleur de miel brille dans la nuit !

Champignons observés sur la commune durant l'ABC

Nom d'espèce	Nom scientifique	Nom d'espèce	Nom scientifique
Amanite citrine	Amanite citrina	Clitocybe en entonnoir	Infundibulicybe gibba
Amanite jonquille	Amanita gemmata	Laccaire améthyste	Laccaria amethystina
Amanite panthère	Amanita pantherina	Laccaire laqué	Laccaria laccata
Amanite phaloïde	Amanita phalloides	Lactaire à lait doré	Lactarius chrysorrheus
Amanite rougissante	Amanita rubescens	Lactaire hépatique	Lactarius hepaticus
Amanite vireuse	Amanita virosa	Lactarius blennius	Lactarius blennius
Armillaire couleur de miel	Armillaria mellea	Lépiote élevée	Macrolepiota procera
Bolet à pied rouge	Neoboletus luridiformis	Lépiote pied d'oignon	Leucocoprinus cepistipes
Bolet à pores rouges	Boletus subvelutipes	Marasme des chaumes	Crinipellis scabella
Bolet bai	Imleria badia	Marasme des rameaux	Marasmiellus ramealis
Bolet orangé	Leccinum aurantiacum	Mitrule des marais	Mitrula paludosa
Bolet pruineux	Xerocomus pruinatus	Meunier	Clitopilus prunulus
Chlorociboria aeruginascens	Chlorociboria aeruginascens	Mycène incliné	Mycena inclinata
Clavaire droite	Ramaria stricta	Mycène pur	Mycena pura
Chanterelle en tube	Craterellus tubaeformis	Omphale épingle	Rickenella fibula
Clitocybe nébuleux	Clitocybe nebularis	Panelle astringente	Panellus stipticus
Collybie à pied en fuseau	Gymnopus fusipes	Paxille enroulé	Paxillus involutus
Collybie beurrée	Rhodocollybia butyracea	Polypore du bouleau	Piptoporus betulinus
Collybie des chênes	Gymnopus dryophilus	Polypore versicolore	Trametes versicolor
Collybie radicante	Hymenopellis radicata	Russule à lames serrées	Russula densifolia
Coprin micacé	Coprinellus micaceus	Russule charbonnière	Russula cyanoxantha
Coprin pie	Coprinopsis picacea	Russule émétique	Russula emetica
Cortinaire violet	Cortinarius violaceus	Russule jaune noircissante	Russula claroflava
Cystoderme furfuracé	Cystoderma amianthinum	Russule ocre et blanche	Russula ochroleuca
Galère marginée	Galerina marginata	Russule rose	Russula rosea
Hydne roussissant	Hydnum rufescens	Stérée hirsute	Stereum hirsutum
Hypholome en touffe	Hypholoma fasciculare	Tramète bossue	Trametes gibbosa
		Vesse-de-loup perlée	Lycoperdon perlatum

55 espèces

LES POISSONS



La Truite de rivière est une espèce rare et quasi-menacée en France. © Richard Pellerin

Les poissons n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques durant l'ABC. Le territoire de la commune est traversé par un cours d'eau de taille assez importante : la Veuvre qui devient le Chevré après avoir traversé l'étang du même nom. Sur ce linéaire, de nombreux petits cours d'eau sont présent et se jettent dans la rivière. Les peuplements de poissons sont connus sur la commune grâce à des inventaires piscicoles réalisées en deux points : le premier à l'aval immédiat de l'étang de La vallée, le second à proximité du pont de la D27 (Dugeon) et donc à l'aval de l'étang de Chevré. Ces données ont été collectées pour la première station dans le cadre d'un suivi réalisé par Eaux & Vilaine, le second dans le cadre de la réalisation de la Directive Cadre sur l'Eau et les Milieux Aquatiques.

Naturellement, la composition des peuplements de poissons évolue sur un cours d'eau, de l'amont vers l'aval. Certaines espèces préfèrent les eaux fraîches et bien oxygénées, comme les truites et leurs espèces d'accompagnement : vairon, chabot, loche franche..., d'autres se concentrent dans des zones plus larges, plus chaudes et plus calmes : les cyprinidés comme le chevaie ou le gardon. De plus, les espèces sont plus ou moins tolérantes aux pressions s'exerçant sur les cours d'eau (dégradation de l'habitat et de la qualité de l'eau). Certaines espèces vont avoir tendance à régresser et d'autre à l'inverse mieux résister et donc se développer en occupant les espaces « libres ». L'anguille constitue une espèce particulière : elle est « amphihaline ». Sa présence signifie que l'espèce a réussi à franchir les nombreux obstacles présents sur la Vilaine et le Chevré depuis la mer. Il est très probable qu'elle ne puisse dépasser l'étang de Chevré, la digue de l'étang constituant un obstacle infranchissable.

Globalement, le milieu est fortement perturbé, ce qui conduit à une qualité « moyenne » du cours d'eau selon l'indice poisson :

- Le nombre d'espèces est important pour ce type de cours d'eau (il devrait y avoir entre 7 et 8 espèces, on en dénombre 25).

- La densité d'individus des espèces « omnivores », qui se développent dans des cours d'eau eutrophes est dix fois plus élevés que la valeur théorique.
- La densité d'individus des espèces tolérantes aux perturbations du milieu est huit fois plus élevée que la valeur théorique.

La présence du gardon n'est pas anormale mais sa très forte proportion (35% de l'effectif capturé) indique une dégradation du milieu, puisque cette espèce est particulièrement résistante et opportuniste. Il est en de même pour le chevaine, particulièrement bien présent pour ce cours d'eau. A l'inverse, le vairon et la truite fario ont une forte probabilité de présence mais elles sont absentes. Ces espèces vivent dans des eaux fraîches et oxygénées, la mise en bief de la rivière a donc contribué à la très forte régression de la première (un individu capturé) et la disparition de la seconde.

La présence de carpe commune est liée aux empoisonnements réalisés par l'association de pêcheur, puisque théoriquement, elle est absente de ce type de cours d'eau. A noter également, la présence de deux espèces exotiques : la perche soleil et le poisson chat, d'origines américaines mais durablement implantées dans nos eaux depuis des décennies.

Poissons connus sur la commune (la Veuve / le Chevré)

Nom d'espèce	Nom scientifique	Statut	Date de dernière pêche
Ablette	Alburnus alburnus	-	2002
Anguille d'Europe	Anguilla anguilla	Espèce en danger critique d'extinction en Fr. et en Bretagne	2021
Achigan à grande bouche	Micropterus salmoides	Espèce exogène	2002
Bouvière	Rhodeus amarus	Espèce protégée	2002
Brème bordelière	Blicca bjoerkna	-	2015
Brème commune	Abramis brama	-	2021
Brochet commun	Esox lucius	Espèce vulnérable en France et quasi-menacée en Bretagne	2021
Carassin doré	Carassius carassius	-	2002
Carpe commune	Cyprinus carpio	-	2020
Chabot commun	Cottus gobio	-	2021
Chevaine commun	Squalius cephalus	-	2021
Epinochette	Pungitius pungitius	-	1981
Gardon	Rutilus rutilus	-	2021
Goujon commun	Gobio gobio	-	2021
Gremille	Gymnocephalus cernua	-	2020
Loche franche	Barbatula barbatula	-	2021
Perche commune	Perca fluviatilis	-	2021
Perche soleil	Lepomis gibbosus	Espèce exogène	2021
Poisson chat	Ameiurus melas	Espèce exogène	2021
Rotengle	Scardinius erythrophthalmus	-	2021
Sandre	Sander lucioperca	-	2002
Tanche	Tinca tinca	-	2002
Truite de rivière	Salmo trutta	Espèce quasi-menacée en France	1981
Vairon	Phoxinus phoxinus	-	2020
Vandoise rostrée	Leuciscus burdigalensis	Espèce protégée	2021

25 espèces

ENJEUX ÉCOLOGIQUES



ENJEUX ÉCOLOGIQUES DE LA COMMUNE

Les enjeux écologiques concernent des espaces naturels ou semi-naturels nécessitant d'être préservés ou protégés pour plusieurs raisons. Un espace à fort enjeu écologique peut abriter une ou plusieurs espèces menacées ou rares, il peut également représenter un habitat naturel fragile ou peu répandu. Deux approches ont été utilisées pour la définition de ces enjeux. La première se base sur les habitats naturels et leur biodiversité potentielle tandis que la seconde a été établie à partir des observations de terrain.

- Premièrement, il a été demandé à un groupe d'étudiantes d'Agrocampus de spatialiser les enjeux écologiques tout en les hiérarchisant. Elles ont utilisé une méthode finlandaise intégrant la carte de naturalité (UICN France), les habitats (CBN Brest) et leur biodiversité potentielle (questionnaire envoyé à 20 experts locaux). Cette méthode hiérarchise donc les habitats par l'attribution de scores en fonction de leur capacité à accueillir plus ou moins d'espèces. Cette carte (page 118) prend en compte 7 habitats et 6 groupes d'espèces. La méthode est synthétisée à la page suivante. Elle a pour avantage de pallier l'hétérogénéité des inventaires de terrain en soulignant les secteurs potentiellement riches et peu prospectés.

Les résultats, pour la majorité des groupes d'espèces (5 groupes sur les 6 étudiés) convergent vers la même conclusion : pour les oiseaux, les amphibiens, les invertébrés, les mammifères et les papillons, la forêt abrite le plus grand nombre d'espèces, tandis que les milieux urbains sont beaucoup moins attractifs. Concernant les plantes en revanche (6ème groupe étudié), la carte est sensiblement différente et ce sont les milieux aquatiques, suivis des prairies qui sont les plus favorables à leur diversité. Toutes les cartes sont disponibles en annexes.

- Deuxièmement, à l'instar des MNIE déjà identifiés en 2015 par le bureau d'études Dervenn (la Veuvre, Massif forestier de Chevré, Malnoë, la Malécotais...), une seconde approche visait à mettre en lumière de nouveaux secteurs particulièrement intéressants, accueillant des espèces menacées ou rares. La définition de ces secteurs s'est basée sur les inventaires effectués durant l'ABC et la rareté des espèces à l'échelle locale a été estimée en fonction des observations de terrain.

Cette démarche a ainsi permis de relever 8 nouvelles localités. Celles-ci peuvent porter sur de petites surfaces ou s'intégrer dans de grands ensembles naturels nécessaires à la survie de certaines espèces. Ces entités font l'objet d'une notice explicative pour chaque site.

La définition de nouveaux sites a donc été établie au regard d'une connaissance globale mais reste toutefois imparfaite : la commune s'étendant sur une vaste superficie, avec des secteurs parfois inaccessibles, et les compétences sur certains taxons étant parfois limitées.

L'approche globale et théorique (Agrocampus) et celle de terrain (ABC) sont donc complémentaires et doivent-être considérées ensemble pour limiter au maximum l'impact humain sur les habitats naturels et les espèces.

La spatialisation des enjeux de conservation, un besoin pour la conservation et la restauration écologique

Exemple de l'Atlas de la Biodiversité Communale de la Bouëxière

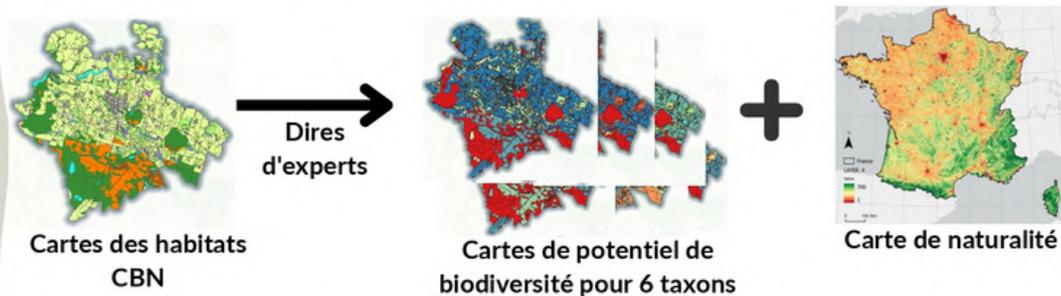
Réalisé par : Julie Cesbron, Emma Chable, Louise Le Brigand ; Commanditaire : Joseph Villiermet à la mairie de La Bouëxière

La priorisation spatiale, un enjeu pour la conservation :

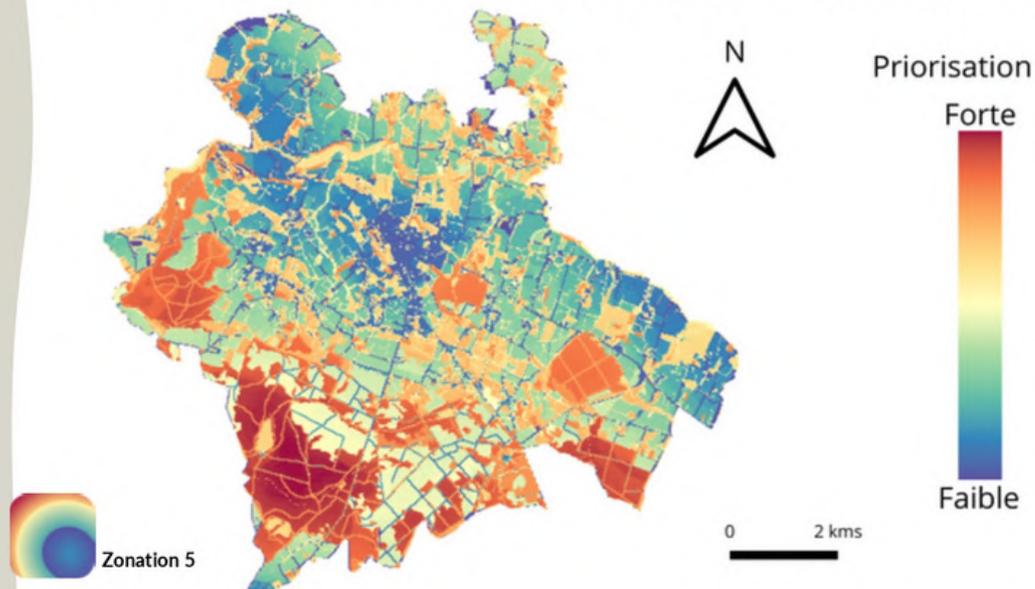
- Où sont les espèces sur la commune ?
- Quels enjeux pour quels milieux ?

Potentiels de biodiversité des habitats ~ dire d'experts

Sollicitation de 20 experts via un questionnaire en ligne pour évaluer le potentiel de biodiversité de 7 habitats selon 5 critères: richesse spécifique, abondance, originalité, espèces spécialistes, représentativité (Jalkanen et al., 2020).



Carte de priorisation des milieux à fort potentiel de biodiversité

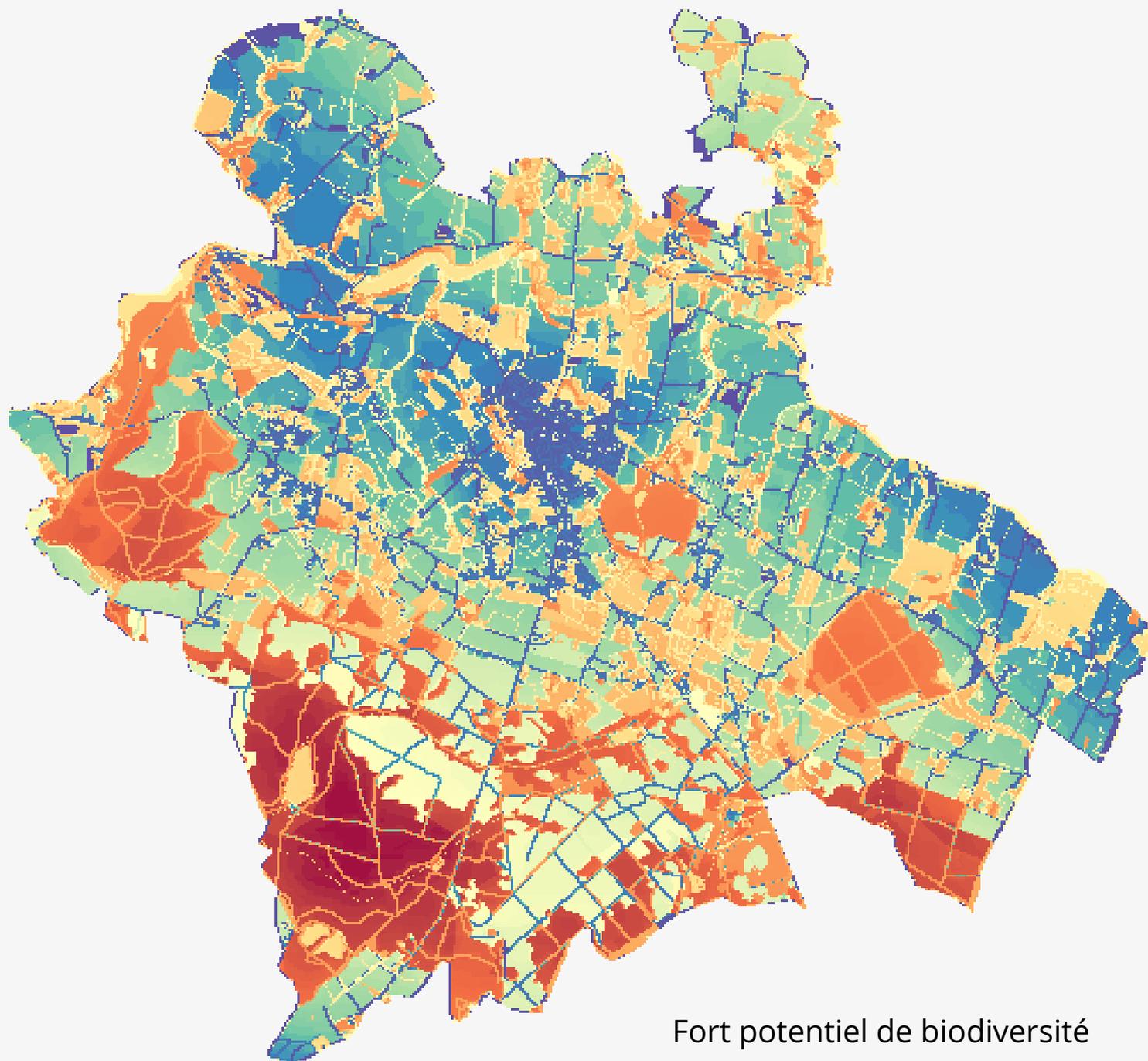


Mise en évidence des zones avec un plus fort potentiel d'accueil de la biodiversité : ici les forêts du sud de la commune ainsi que les zones de bocage sont les plus intéressantes en termes de biodiversité. Les zones en bleu (cultures, bâti, routes, parcs et jardins) présentent moins d'intérêt. Cette approche est intégratrice, riche en informations et met en évidence la Trame Verte et Bleue. Ce type de travail gagnerait à être poursuivi. Les cartes d'experts restent encore incertaines sur plusieurs aspects notamment du fait que les experts interrogés ont parfois des avis partagés pour un même critère.

Références :

Jalkanen J, Vierikko K, Moilanen A - Spatial prioritization for urban Biodiversity Quality using biotope maps and expert opinion. Urban For. Urban Green., 49 (2020)
Ysnel F., Morel L., Devogel P., Altherr T., Dugravot S., Morel R. & Lebas J.-F. 2020. - Hiérarchisation de la valeur de préservation des oiseaux nicheurs à enjeux : application d'un indice intégrateur pour le département d'Ille-et-Vilaine. *Natura* 2020 (13): 189-211.

Carte de priorisation des milieux à fort potentiel de biodiversité

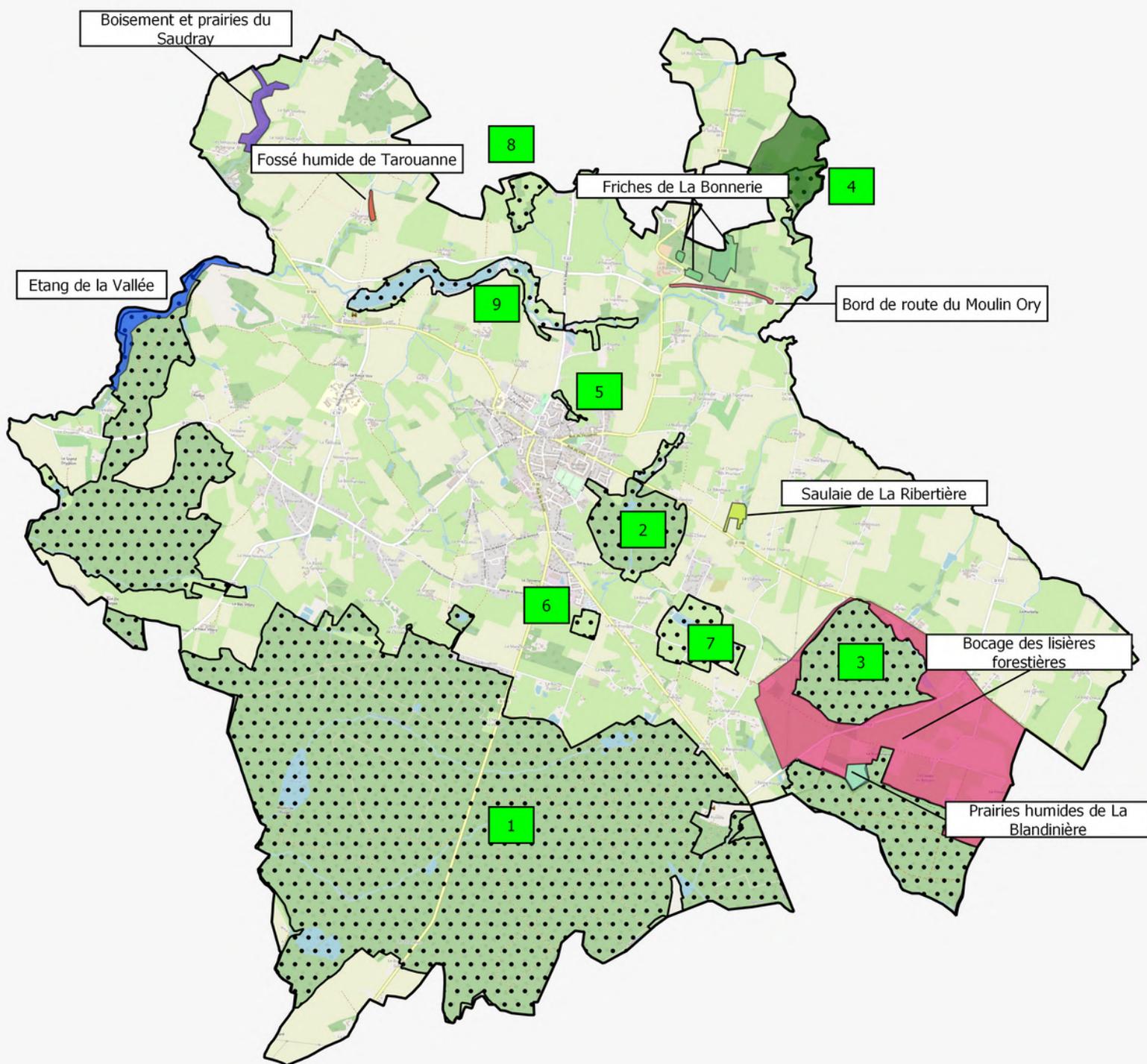


Fort potentiel de biodiversité



Faible potentiel de biodiversité

Cartes des MNIE existants et localisation de secteurs supplémentaires



- abc Milieux naturels complémentaires recensés durant l'ABC
- 1 Milieux Naturels d'Intérêts Ecologiques (MNIE) existants



Réactualisation des MNIE déjà existants

1) Massif forestier de Chevré

Vaste réseau de boisements et de forêts fortement connectés entre eux, ce massif constitue le réservoir écologique principal sur la commune et accueille de nombreuses espèces menacées ou rares en Bretagne. Hormis la partie Est de la Forêt de Chevré, ce massif est géré extensivement en futaie irrégulière avec des peuplements de feuillus principalement composés de Chênes pédonculés et Châtaigner) avec un sous-bois de Houx bien fourni par endroits. La Chênaie-Hêtraie y est toutefois bien plus rare. Ces habitats conviennent à des espèces forestières occupant de grands territoires (grands mammifères, Autour des palombes, Bondrée apivore...) en leur offrant un vaste espace de quiétude loin des activités anthropiques (quasiment pas de fréquentation humaine). La Forêt de Chevré (Est) quant à elle, est plus dégradée. Les coupes rases offrent tout même des habitats pour des espèces "landicoles" durant les premiers stades de régénération.

En Forêt de la Corbière, on trouve par endroits des espèces floristiques peu communes voire rares comme le Simethis à feuilles planes (plante à fleurs), l'Osmonde royale (fougère), ou *Nowellia curvifolia* (bryophyte). Cette forêt est aussi particulièrement riche en papillons : dans les allés sylvestres, il est ainsi possible d'observer le Petit sylvain, l'Hespérie échiquier, le Miroir, la Thèle du Chêne et le Grand Mars changeant.

Sur la partie Ouest de la Forêt de Chevré, un grand nombre d'espèces d'oiseaux forestiers sont présents (Faucon hobereau, Bondrée apivore, Autour des palombes...). Certains milieux paratourbeux et suintants accueillent deux plantes rares dans le département : la Samole de Valérand et la Cochléaire du Danemark. Sur la partie Est, les pinèdes et les coupes rases accueillent l'Hespérie échiquier, le Bruant jaune, la Tourterelle des bois, ainsi qu'une plante jusqu'alors inconnue du Pays de Rennes : La Violette lactée (8 pieds).

Le Bois de la Mancellière est relativement préservé et entièrement composé de feuillus. Il accueille une belle diversité d'oiseaux typiquement forestiers comme le Grosbec casse-noyaux, le Lorient, plusieurs espèces de Pics... Le ruisseau qui borde sa lisière Sud est particulièrement riche d'un point de vue floristique : Dorine à feuilles opposées, Euphorbe douce...

Sur les berges exondées des trois étangs forestiers (Forêt de Chevré), plusieurs plantes rares se développent. C'est en fin d'été, lorsque le niveau de l'eau est au plus bas, que ces formations végétales apparaissent. L'habitat "*Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*" est un habitat d'intérêt communautaire pouvant justifier la création d'un site Natura 2000. On y trouve la Littorelle à une fleur, une plante protégée ainsi qu'une plante quasi-menacée : le Scirpe à inflorescence ovoïde. Cette communauté végétale est présente sur tous les étangs de la Forêt de Chevré et nécessite d'être conservée. Notons également en plusieurs points d'eau le Millepertuis des marais en association avec le Potamot à feuilles de renouées (*Hyperico elodis - Potamogetonum polygonifolii*). En complément, ces étangs favorisent la présence de plusieurs espèces d'oiseaux en différentes saisons (période de reproduction, halte migratoire, hivernage).

Espèces remarquables (2022-2023) : Autour des palombes, Bec-croisé des sapins, Bondrée apivore, Bruant jaune, Faucon hobereau, Grosbec casse-noyaux, Gobemouche gris, Lorient d'Europe, Pic épeichette, Martin-pêcheur d'Europe, Pic mar, Pic noir, Pigeon colombin, Pouillot Siffleur, Tourterelle des bois

Cochléaire du Danemark, Littorelle à une fleur, Millepertuis des marais, Myriophylle à feuilles alternes, Laîche étoilée, Scirpe à inflorescence ovoïde, Naiade marine, Baldellie rampante, Osmonde royale, Euphorbe douce, Sanicle d'Europe, Muguet de Mai, Dorine à feuilles opposées, Samole de Valérand, Simethis à feuilles planes, Violette lactée, Luzule des bois, *Nowellia curvifolia*, Noctule commune, Noctule de Leisler, Murin à oreilles échancrées. Alyte accoucheur, Triton alpestre, Triton marbré, Salamandre tachetée, Lézard vivipare, Grand mars changeant, Hespérie échiquier, Miroir.

2) Bois de Ménouvel

Le Bois de Ménouvel est un boisement mixte traversé par un ruisseau. Il accueille quelques espèces typiquement forestières comme le Grosbec casse-noyaux, le Pic noir et le Roitelet huppé. L'étang situé au Nord favorise la présence de plusieurs espèces aquatiques. Les grillages situés au coeur de ce bois sont cependant un facteur limitant à l'accueil des mammifères terrestres.

Espèces remarquables (2022-2023) : Coucou gris, Pic mar, Pic noir, Roitelet huppé, Dryoptéris étalé, Myriophylle à feuilles alternes, Barbastelle d'Europe, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein, Murin de Natterer, Oreillard roux, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius.

3) Bois de Villeray

Principalement représenté par des feuillus très peu gérés, il présente quelques Hêtres âgés très intéressants ainsi qu'un grand intérêt pour l'avifaune forestière. Il accueille également plusieurs espèces de mousses peu communes voire rarissimes : sur un talus très ancien, situé en lisière Ouest du bois, on trouve l'unique station bretonne de *Buxbaumia aphylla* ainsi que l'unique station bretonne de *Pogonatum nanum*. Le ruisseau à l'Est abrite également la seule station communale d'une plante peu fréquente dans le département : la Sanicle d'Europe.

Espèces remarquables (2022-2023) : Autour des palombes, Bondrée apivore, Lorient d'Europe, Mésange nonnette, Pic mar, Hespérie échiquier, *Buxbaumia aphylla*, *Pogonatum nanum*, Pic noir, Orchis maculé, Sanicle d'Europe,

4) Prairies de la Haute Plardais

Eloigné de toutes habitations, le secteur de la Haute Plardais est préservé et sauvage par endroit. La Veuve court librement en de petits méandres. Ses berges sont bien végétalisées et la ripisylve est assez fournie. Le lieu-dit éponyme est en ruine et se végétalise peu à peu, ce qui confère un caractère Sauvage flagrant. Les ronciers mêlés au bâti sont très favorables aux insectes et aux oiseaux. Le sol semble plus neutre à en juger par la forte présence de l'Erable champêtre. Les vastes prairies de pâturage et de fauche favorisent la présence des mammifères terrestres et des rapaces. Une vieille peupleraie est également présente et accueille la totalité des Pics bretons (Pic noir, mar, épeiche, épeichette, vert). Il est à noter que le MNIE actuel ne comporte pas toutes les parcelles intéressantes, ce secteur étant pourtant assez homogène. Une extension est donc proposée dans la carte ci-dessus (page 119).

Espèces remarquables (2022-2023) : Alouette lulu, Fauvette pitchou, Hirondelle rustique, Martin-pêcheur d'Europe, Pic noir, Pic mar, Pic épeichette, Œnanthe à feuilles de Peucedan, Potamot nouveaux.

5) Bocage du Bouessay

Ce petit linéaire bocager est limitrophe au Bourg dans sa partie Nord. Assez encaissé, une ambiance fraîche et ombragée s'y dégage. Aucun inventaire spécifique n'y a été mené durant l'ABC.

6) Prairies humides du Pré Primault

Ces prairies humides sont majoritairement couvertes par une vaste Saulaie marécageuse favorable à l'avifaune et aux amphibiens. Une petite friche mêlée à une prairie mésophile favorisent également la présence de nombreux papillons.

Espèces remarquables (2022-2023) : Coucou gris, Fauvette des jardins, Serin cini, Salamandre tachetée, Aurore

7) Bocage de Malnoë

Secteur le plus bocager avec "La Malécotais", ce type maillage mêlant petites prairies humides, points d'eau et haies âgées est rare sur la commune et dans le département. Ce site favorise le déplacement des espèces entre le Bois de Ménouvel et le Bois de Villeray tout en assurant un véritable rôle de réservoir pour de nombreuses espèces menacées. Le petit réseau d'étangs favorise la présence de plusieurs plantes aquatiques peu communes comme la Littorelle à une fleur, protégée nationalement. La partie Est du site est très attractive pour les odonates.

Espèces remarquables (2022-2023) : Bruant jaune, Coucou gris, Fauvette des jardins, Gobemouche gris, Lorient d'Europe, Pipit des arbres, Tourterelle des bois, Littorelle à une fleur, Cératophylle immergé, CEnanthe à feuilles de peucedan, Renoncule de Lenormand.

8) Bocage de la Malécotais

Ce secteur a un intérêt certain pour l'avifaune. C'est un réseau densément garni de haies arbustives et arborées rare en Ille-et-Vilaine. De plus, ce secteur est situé à proximité directe de la Forêt de Liffré, c'est donc un première porte d'entrée pour le déplacement des espèces forestières en direction de la commune. Dans l'ensemble, les espèces sont très courantes (flore, entomofaune). Les oiseaux communs sont toutefois abondants.

Espèces remarquables (2022-2023) : Fauvette des jardins, Hypolaïs polyglotte, CEnanthe à feuilles de Peucedan, Orchis mâle.

9) Etang de Chevré et Rivière de la Veuve

Les prairies humides jouxtant la Veuve sont assez préservées : les périodes de fauche permettent le développement de la flore, notamment de plusieurs espèces de Carex, offrant ainsi la possibilité au Bruant des roseaux de nicher. Ce cours d'eau présente des espaces assez sauvages composés de Saules et de petits méandres. L'étang de Chevré, quant à lui, est intéressant dans sa partie Est, avec notamment l'unique roselière mélangée à une vaste mégaphorbiaie. Juste à côté se trouve une vaste et dense Jonchaie qui accueille le Phragmite des joncs, petit passereau migrateur. A l'extrême Est de ce MNIE se trouve une prairie humide de grande valeur écologique, certainement la plus intéressante de la commune. Elle comporte un fossé long de 100 mètres accueillant l'unique station Bouexièraise d'une espèce assez rare en Ille-et-Vilaine : l'Hottonie des marais. C'est une espèce privilégiant ce type de fossés ombragés pour se développer.

Espèces remarquables (2022-2023) : Bouscarle de Cetti, Bruant des roseaux, Cisticole des joncs, Coucou gris, Fauvette des jardins, Fauvette grisette, Petit gravelot, Pic épeichette, Martin-pêcheur d'Europe, Phragmite des joncs, Tarier pâtre, Tourterelle des bois, Petit mars changeant, Thèle du bouleau, Cardamine des prés, Céraiste aquatique, Hottonie des marais, Laïche à bec, Laïche des renards, CEnanthe aquatique, CEnanthe à feuilles de peucedan, Léersie faux-riz.

De nouveaux sites de grand intérêt identifiés durant l'ABC

Friches de la Bonnerie

La Bonnerie est un espace communal destiné à la formation agricole. Le site est composé d'un parc arboré, de plantations de résineux, de sols maigres et caillouteux, d'une petite lande humide et de plusieurs friches de tailles modestes. Ces friches sont composées de Ronciers, de Saules mais également de fourrés à Ajonc d'Europe sur la partie Est. Celles-ci accueillent une grande diversité d'espèces dont certaines sont typiques de ces milieux. C'est dans ce bouquet d'habitats majoritairement pionniers que réside l'unique station d'une Orchidée rare en Ille-et-Vilaine : l'Ophrys abeille (*O. apifera*) comprenant 15 pieds localisés. Le site est également un réservoir intéressant pour l'entomofaune. A titre d'exemple, 33 espèces de papillons de jour y ont inventoriés.

Espèces remarquables (2022-2023): Bruant jaune, Faucon hobereau, Fauvette des jardins, Linotte mélodieuse, Tarier pâtre, Tourterelle des bois, Léopard vert occidental, Grand mars changeant, Thècle de la Ronce. Thècle du Chêne, Orchis mâle, Ophrys abeille. Ornithope délicat.

Etang de la Vallée

Bien qu'étant un élément artificiel dégradant la rivière de la Veuvre, cet étang présente un intérêt certain pour les oiseaux en halte migratoire et durant l'Hiver. Il est d'ailleurs le plus attractif de la commune.

En marges de cette étendue d'eau, se trouve le Bois de la Mancellière dans lequel plusieurs petits ruisseaux circulent avant de se jeter dans l'étang. Ils offrent à ce boisement des micro-habitats peu communs comme des microphorbiaies très intéressantes d'un point de vue botanique (Microphorbiaies neutro-alcalines dominées par les phanérogames), présentes en deux stations.

En 2023, l'étang a volontairement été vidé, laissant ainsi apparaître la rivière dans son lit initial et une immense étendue de vase. Si cette gestion est maintenue, elle pourrait permettre l'installation d'une flore très différente mais rend incertaine la pérennité des microhabitats humides et son attractivité pour les oiseaux d'eau.

Espèces remarquables (2022-2023): Martin-pêcheur d'Europe, Grande aigrette, Grand cormoran, Héron pourpré, Sarcelle d'Hiver, Aigrette garzette, Héron cendré, Chevalier culbanc, Aeschne mixte, Dorine à feuilles opposées, Lamier jaune.

Zone humide de Tarouanne

Ce site légèrement encaissé est traversé par un ruisseau et est entouré de cultures. Cet ensemble est de petite taille et ombragé mais présente deux espèces rares au même endroit. Y ont été trouvées la Grande prêle en une vaste et dense station et sous un Saule, une Orchidée sauvage : l'Epipactis à larges feuilles. Ce site représente l'unique station pour ces deux plantes sur la commune.

Espèces remarquables (2022-2023): Grande prêle, Epipactis à larges feuilles.

Saulaie de la Ribetière

Enclavée entre plusieurs grandes cultures céréalières, la Ribetière présente des habitats naturels évoluant spontanément. Quelques parcelles en friche abritent des espèces typiques de cet habitat. Une Saulaie est maintenue par le propriétaire pour y attirer des Chevreuils et des Sangliers (à des fins de chasse). Cela crée ainsi un habitat dense et intéressant pour l'avifaune et les insectes notamment. Le bocage y est également assez épais aux abords.

Espèces remarquables (2022-2023) : Gobemouche gris, Tourterelle des bois, Fauvette des jardins, Orchis tacheté, Fourmi des bois, Grand mars changeant.

Prairies humides de la Blandinière

Ce site comporte deux prairies humides très diversifiées avec de nombreuses espèces de plantes et d'insectes. Celles-ci sont également utilisées pour l'alimentation des oiseaux forestiers notamment certains rapaces. Bien que la fréquentation du site par les bovins soit très impactante pour la flore, ces prairies sont parmi les plus belles et diversifiées de La Bouëxière.

Espèces remarquables (2022-2023) : Bondrée apivore, Coucou gris, Pipit des arbres, Laîche lisse, Scorsonère des prés, Lychnis fleur-de-coucou- Cardamine des prés, Eupatoire chanvrine, Hydrocotyle vulgaire, Hespérie échiquier, Tabac d'Espagne, Criquet ensanglanté.

Bocage des lisières forestières

La richesse de cet ensemble de cultures et de bocage s'explique par la proximité de la Forêt de la Corbière et du Bois de Villeray et par le faible degré d'intervention humaine (peu fréquenté, peu d'infrastructures). Bien que dégradé, ce site accueille de nombreuses espèces d'oiseaux et de papillons peu communes à rares pour le département qui peuvent être liées au bocage, aux forêts comme aux cultures.

Espèces remarquables (2022-2023) : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant jaune, Coucou gris, Gobemouche gris, Pic mar, Pigeon colombin, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Hespérie échiquier, Miroir, Tristan, Vipère péliade, Crapaud épineux.

Bord de route du Moulin Ory

Les bords de route de la D528 présentent un intérêt floristique. Plusieurs espèces d'affinités calcaires y ont été trouvées. Bien qu'il soit probable que cette terre ait été apportée lors de précédents travaux, il n'en demeure pas moins que ces espèces locales se maintiennent et se développent sur ces bords de routes secs. Cet habitat spécifique conditionne la présence de plantes adaptées à un faible besoin en eau. Cet habitat atypique contraste avec la partie Ouest du site, où un fossé de 100 mètres de long abrite plusieurs espèces semi-aquatiques et une odonate protégée : l'Agrion de Mercure.

Espèces remarquables (2022-2023) : Crépis bisannuel, Fétuque de Léman, Orchis bouffon, Petite pimprenelle, Téedalie à tige nue, Renoncule de Lenormand, Agrion de Mercure.

Boisement et Prairies du Saudray

Cette longue continuité boisée et prairiale se situe au Nord-Ouest de la commune, dans une matrice agricole dégradée. Bien que ce secteur n'abrite pas d'espèces particulièrement rares, sa qualité écologique, sa quiétude et sa dimension (600 m de long) en fait un corridor intéressant pour les espèces entre la commune et la Forêt de Liffré. Le site est constitué d'un boisement linéaire composé de feuillus (Chênes, Hêtres, Charmes), d'une vaste prairie mésohygrophile et d'un ruisseau (Ruisseau du Bois beau) investi par un couple de Martin-pêcheur d'Europe.

Espèces remarquables (2022-2023) : Martin-pêcheur d'Europe, Chlorocordulie métallique, Fragon petit-houx, Vulpin genouillé

PLAN D'ACTION



Le tableau ci-dessous présente les grands axes du plan d'action. Chaque action est définie précisément par une fiche comprenant une description écrite et parfois une cartographie. Ces fiches sont disponibles dans un livret à part. Bien que le livret du plan d'action soit suffisant pour mettre en œuvre les actions, il est conseillé de consulter les deux documents ensemble afin de bien cerner les enjeux concernant la biodiversité communale.

Opérations du plan d'action de La Bouëxière			
Type d'opération	Code	Intitulé de l'opération	Niveau de priorité
Aménagements en faveur de la Nature	AN1	Aménagements paysagers et gestion de l'eau de pluie en centre-bourg	*
Préservation des espaces et des espèces	PE1	Réduire le gyrobroyage/arrachage des plantes sauvages en zone urbaine	*
	PE2	Restreindre la fauche des talus routiers à la période Automnale	**
	PE3	Adapter la gestion des bassins tampons	*
	PE4	Sanctuariser des mares pour les amphibiens sur le site de la Bonnerie	***
	PE5	Adapter la gestion des prairies au bord de la Veuvre pour plusieurs espèces patrimoniales	**
	PE6	Conforter la présence du Pique-Prune par la replantation de haies champêtres	**
Protection réglementaire	PR1	Protéger plus fortement des habitats naturels ou semi-naturels en révisant les zonages du PLU de La Bouëxière	***
	PR2	Protéger efficacement les haies en renforçant les prescriptions du PLU	***
	PR3	Poursuivre la protection des ripisylves en Espaces Boisés Classés dans le PLU : la Veuvre et le ruisseau de Ménouvel	***
Restauration des continuités écologiques	RC1	Renforcer la Trame Verte pour le déplacement des espèces	***
Restauration des habitats	RH1	Réduire la surface en eau de l'étang de Chevré pour le développement d'une roselière et d'une pelouse amphibie	***
	RH2	Restauration d'une lande humide à Molinie sur le site communal de la Bonnerie	*
	RH3	Augmenter le potentiel d'accueil des espèces sur une prairie communale	**

UN TERRITOIRE QUI CHANGE

En plusieurs décennies, la commune de la Bouëxière a vu ses espèces et leurs habitats se modifier en raison de nombreux facteurs : changements globaux, simplification du paysage, modification des pratiques agricoles, urbanisation. Il semble essentiel d'explicitier certains aspects pour mieux appréhender l'apparition ou la disparition des espèces à l'échelle communale.

Il est difficile de s'imaginer un territoire plusieurs décennies en arrière de manière objective (sans perception affectives et subjectives). En fonction de l'âge des personnes, l'état de référence de la Nature change. Nous considérons l'abondance et la diversité des espèces au moment où nous sommes nés en omettant ce qui nous a précédé (ex : un adulte se souvient des innombrables insectes sur son pare-brise tandis qu'un jeune n'a jamais connu ce phénomène et ne se représente pas l'effondrement des insectes). C'est le phénomène d'amnésie écologique. Pour palier cette ignorance, il est nécessaire de consulter (lorsqu'elles existent !) les observations historiques et la répartition des espèces dans le temps pour rester objectif sur le diagnostic.

Les espèces les plus touchées par la destruction de leurs habitats et le changement climatique sont pour la majorité spécialistes (sensibles aux perturbations) : c'est à dire qu'elles se nourrissent, se reproduisent et/ou vivent sur des habitats bien spécifiques, le plus souvent menacés dans un contexte de simplification des paysages. A l'inverse, les espèces généralistes ont une écologie plus large et peuvent prospérer malgré les modifications entraînées par les activités humaines. Pour le grand public, il est parfois difficile d'expliquer le déclin de la faune et de la flore car nous côtoyons un grand nombre d'espèces au quotidien qui sont parfois abondantes (Tourterelle turque, Mésange bleue, Rougegorge familier...) sans avoir conscience que d'autres, plus exigeantes et autrefois communes se raréfient.

Le changement climatique a influencé l'apparition ou la disparition de plusieurs espèces à l'échelle de la commune. Dans les années 80, le Harle piette et le Harle bièvre hivernaient sur l'étang de Chevré. Cela est désormais presque impossible en raison des hivers plus chaud en Europe du Nord, diminuant alors les déplacements hivernaux.

A l'inverse, les hivers plus doux et la protection de certaines espèces d'oiseaux a permis leur accroissement. Le Faucon pèlerin avait disparu en Bretagne dans les années 60 et occupe désormais la majorité des secteurs où il peut nicher dans la région. Les Hérons garde-bœufs, Aigrette garzette et Grande Aigrette étaient autrefois rarissimes et deviennent désormais courants dans nos campagnes.

La colonisation naturelle de certaines espèces peut également s'observer sur la commune. C'est le cas notamment du Pic noir qui a fait son apparition dans les années 70 ou du du Pic mar qui connaît une grande expansion dans le bocage après s'être cantonné aux vieilles forêts de feuillus il y a encore 20 ans.

Plusieurs habitats naturels devenus rares en Bretagne ont aujourd'hui disparu de la commune.

La carte de l'état major (1820-1866) témoigne d'anciennes vastes landes humides sur la commune sur la partie Sud (proche de la Forêt de Chevré et de la Forêt de la Corbière). Ces habitats typiques des pratiques agropastorales bretonnes sont aujourd'hui rares dans la région et extrêmement rare dans le département. Dans les années 80, ont été mentionnées sur la commune des plantes inféodées à ces landes (Gentiane pneumonanthe, Genêt anglais...) où des populations avaient subsisté jusque là. Hélas, ces secteurs ont fait l'objet de mise en culture (retournement du sol, import d'intrants) ou de plantation de résineux, détruisant l'habitat de ces espèces et menant à leur disparition à l'échelle locale.

Il est à rappeler également l'existence sur la commune d'anciens secteurs tourbeux où plusieurs espèces patrimoniales étaient présentes. C'est le cas de la Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) : plante carnivore emblématique des tourbières. La Narthécie des marais (*Narthecium ossifragum*) et la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*) font également partie des espèces strictement inféodées aux tourbières qui n'ont pas été retrouvées.

Les prairies naturelles sont devenues extrêmement rares. En effet la plupart d'entre elles ont été sursemées, c'est-à-dire ensemencées avec des espèces fourragères (trèfles, fétuques) compétitrices, faisant diminuer le nombre d'espèces végétales locales dans ces milieux.

L'utilisation quasi-systématique de produits phytosanitaires sur les parcelles agricoles a un effet considérable sur la diversité et l'abondance d'une multitude d'espèces. Ne favorisant qu'une poignée d'espèces végétales (devenues) résistantes, limitant la diversité des insectes et par conséquence celle des oiseaux. Les objectifs de rendements et la spécialisation des systèmes agricoles (monocultures) a créé une simplification du paysage et des espèces cultivées. La diminution du nombre d'agriculteurs présente également des effets délétères sur le vivant car elle entraîne avec elle une augmentation de la mécanisation et du désherbage chimique dans les prairies et les cultures. Il en résulte une perte du réseau de bandes enherbées qui reliait autrefois les parcelles agricoles.

Visualisation de La Bouëxière sur la carte de l'Etat Major (1820-1866)



CONCLUSION

Comme cela a été développé tout au long du document, La Bouëxière demeure un réservoir naturel exceptionnel à l'échelle du département. Rares sont les communes pouvant se vanter d'avoir une telle surface forestière et d'accueillir plus de 600 espèces de plantes, 45 espèces de papillons ou encore 138 espèces d'oiseaux. En plus de sa richesse spécifique propre, ce territoire bénéficie d'un ensemble paysager très favorable pour le déplacement et la diversité des espèces (Forêt de Rennes, Forêt de Liffré).

Il est cependant possible d'interpréter la place de la commune comme un dernier rempart de Nature, en limite de secteurs fortement dégradés : le Pays de Chateaugiron au Sud et le Pays de Vitré à l'Est, tous deux dominés par l'agriculture intensive et les grandes zones industrielles. De part son relatif éloignement avec Rennes et l'A84, La Bouëxière n'a pas subi la même pression urbanistique que de nombreuses autres communes ce qui la rend atypique.

En quelques endroits, le bocage est encore préservé, formant alors une vision et une ambiance rare en 2023, celle d'une entente raisonnée entre l'Homme et son milieu. De nombreux agriculteurs gèrent leur bocage et leur prairies extensivement, témoignant de leur attachement à leur patrimoine naturel. Sur d'autres secteurs, les modifications brutales ayant eu lieu au siècle dernier ont conduit à une banalisation des espaces semi-naturels. Voyant alors disparaître les Hirondelles rustiques, Alouettes des champs et autres Bleuets. Les prairies humides ont elles aussi régressé depuis des décennies. Ça et là, la Veuvre inonde encore allègrement quelques cultures, révélant leur passé d'anciennes prairies humides.

Face aux menaces qui pèsent sur ses paysages ruraux et naturels préservés, et au regard de cette chance d'en disposer encore aujourd'hui, il incombe à La Bouëxière de conserver ces sanctuaires de Nature, de soutenir les agriculteurs lorsque leurs pratiques sont vertueuses et de limiter au maximum l'étalement urbain délétère.

La connaissance acquise durant l'ABC rend compte de la multitude d'espèces qui partagent avec nous ce petit bout de Bretagne. C'est avec cette conscience que des actions justes et positives pour tous, humains et non-humains, doivent être menées.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à Monsieur le Maire de La Bouëxière, Stéphane Piquet, et surtout à Olivier Ledouble, élu à l'environnement, pour avoir permis la mise en place de ce projet, et pour la confiance qu'ils m'ont accordée dans sa coordination durant ces quatorze mois.

Un immense merci à tous les habitants de la commune pour leur ouverture et leur intérêt pour le projet. Merci à toutes les personnes ayant pris le temps de transmettre des observations naturalistes et merci aux personnes ayant permis l'accès à des domaines privés, rendant cet atlas le plus complet possible : M. Blanquefort, M. Blot, Mme. Guyot, M. Tropée, M. Walter et M. Trohel. Merci également à Jean-François Lebas, responsable du service "Espaces Naturels et Paysages" du Département pour avoir accepté la pose de plaques à reptiles en Forêt de la Corbière.

Merci à la Médiathèque de La Bouëxière et à Liffré-Cormier Communauté d'avoir rendu possible l'exposition photographique par le prêt de cadres et la mise à disposition de la salle d'exposition.

Merci à Enora Le Gall pour l'animation régulière auprès des seniors de la résidence Val de Chevré (Bretagne Vivante), merci également à Emmanuel Royer, animateur à la résidence pour son implication et sa sensibilité aux thématiques environnementales.

Je salue également tous les experts naturalistes ayant participé aux inventaires sur la commune, pour leurs travaux, leurs conseils et la richesse des échanges. Un grand merci à Arnaud Le Houédec (Myotis Conseil), Pierre Devogel (GRETIA), Benoît Dujol (Bretagne Vivante), Barbara Mai (inventaires des pollinisateurs via le SPIPOLL).

Merci à différents naturalistes, pour leur participation à des inventaires plus ponctuels ainsi que pour leurs conseils : Gaëtan de Pillot (recherche d'*Anacamptis laxiflora*), Valentin Hamon (flore), Dominique Delarue, Julie Coudreuse et Léo Giardi (mousses), Régis Morel (conseils herpétologiques), Laure Pinel (chiroptères), Didier Le Coeur (champignons).

Merci également aux élèves de deuxième année de BTS GPN de Saint-Aubin-du-Cormier pour les projets d'inventaires sur les amphibiens, les rapaces nocturnes, les mammifères et l'état des ripisylves.

Merci également aux élèves ingénieures de l'Agrocampus ouest pour leur travail d'analyse sur la biodiversité potentielle en fonction des habitats de la commune.

Pour leur connaissance aigüe du territoire et de son histoire naturaliste et pour leur aide à l'analyse des enjeux locaux, je tenais particulièrement à remercier Ronan Hery, Filipe Contim et Mickaël Monvoisin.

Enfin, merci à Pauline Guillaumeau pour ses compétences plurielles (botanique, cartographie, rédaction), ses idées, son regard naturaliste précieux et sans qui ce rapport n'aurait pas été aussi complet et détaillé.

GLOSSAIRE

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale.

Adventice : plante sauvage poussant spontanément dans les champs.

Amphibien : Animal amphibie qui subit une métamorphose. Cet ordre comprend les Grenouilles, les Crapauds, les Tritons et la Salamandre.

Anthropofuge : Espèce qui fuit l'homme, qui a besoin d'espaces Sauvages.

Bryologique : Qui fait référence aux mousses (bryophytes).

BTS GPN : Brevet de Technicien Supérieur Gestion et Protection de la Nature.

CBNB : Conservatoire Botanique National de Brest.

CFA : Centre de Formation pour Adultes.

Code atlas : Indication du potentiel de reproduction concernant une espèce.

Coléoptères : Ordre comprenant les insectes à "carapaces" rigides (ex : Scarabées).

Comptage Wetlands : Comptage mondial des oiseaux d'eau en hivers.

COFIL : COmité de PILotage

Corridor écologique : Voies de déplacements des espèces sauvages animales et végétales matérialisées par une continuité de milieux naturels favorables à ces espèces (exemple : réseau de haies formant un maillage bocager). Ces voies de circulation naturelles permettent aux espèces de se déplacer pour pouvoir se nourrir et de se rencontrer pour se reproduire. C'est une composante de la Trame Verte et Bleue (TVB).

Cortège floristique : Ensemble de plantes ayant des caractéristiques écologiques ou biologiques communes.

Demoiselle : Sous-ordre des Odonates comprenant les Zygoptères : petites taille et ailes fermées/soudées au dessus du corps (≠ libellules vraies).

Diptères : Ordre comprenant les mouches, les taons, les moustiques.

Directive "Habitats" : Directive de l'Union européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de la faune et de la flore sauvages.

DREAL : "Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement", un service de l'Etat.

Ecologie : Discipline scientifique qui étudie les espèces vivantes dans leur milieu de vie et les interactions, qu'elles ont entre elles et avec leur milieu.

Ecologie d'une espèce : Terme désignant les exigences d'une espèce vis à vis de son milieu (ex : type d'alimentation, habitat, phénologie).

Espèce à enjeu : Espèce présentant une menace d'extinction plus ou moins forte à l'échelle régionale, nationale ou mondiale où des actions doivent-être menées pour endiguer sa disparition.

Espèce exigeante : Généralement une espèce spécialiste, par opposition à une espèce généraliste en raison d'une écologie particulière (ex : type d'alimentation , habitat et/ou site de nidification spécifique).

Exondé : Se dit d'une berge sous l'eau durant une grande partie de l'année, se retrouvant à l'air libre en été.

Extensivement : Par opposition à intensivement.

Flore vasculaire : Plantes à tige, feuilles et racines dans lesquelles l'eau puisée dans les racines circule dans la plante. A l'inverse des Lichens et des Mousses.

Frondicole : Se dit d'une espèce présente en hauteur dans les arbres

Gazon amphibie : Communauté végétale rase n'apparaissant que lorsque l'eau se retire des berges en été.

GRETIA : Groupe Régional d'Etude des Invertébrés Armoricaains

Habitat : Milieu de vie pour une espèce animale ou végétale.

Hémiptères : Ordre comprenant les Punaises.

Hétérocères : Ancien sous-ordre comprenant les "papillons de nuit".

Hygrophile : Organisme ayant une préférence pour les lieux humides.

Hyménoptères : Ordre comprenant les Abeilles et les Guêpes.

Ichtyologique : Qui fait référence aux poissons.

Inféodé à : Espèce dépendante d'un habitat ou d'une espèce pour effectuer au moins une partie de son cycle de vie.

Liste rouge : Liste des espèces dressée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) hiérarchisant les degrés de menaces sur les espèces à l'échelle mondiale, régionale et nationale (ex: espèce non menacée, quasi-menacée, en danger d'extinction).

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

Mégaphorbiaie : Habitat de transition entre une prairie humide et une forêt généralement composé de grandes plantes à larges feuilles.

MNIE : Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique.

Mycologique : Qui fait référence aux champignons.

Niche écologique : Synonyme de "habitat".

Odonates : Ordre comprenant les Libellules et les Demoiselles.

OFB : Office Français de la Biodiversité.

Orthoptères : Ordre comprenant les Sauterelles, les Criquets et les Grillons.

Patrimoniales : Terme se réfère à la notion d'héritage, de patrimoine à léguer aux générations futures. Statut principalement attribué en fonction du degré de rareté et de menaces des espèces et des habitats concernés.

Période postnuptiale : Terme ornithologique désignant la période après la nidification.

Période pré-nuptiale : Terme ornithologique désignant avant la période après la nidification.

Phénologie : Phénomènes périodiques de la vie animale et végétale au cours de l'année.

Plante-hôte : Plante hébergeant un parasite, un partenaire mutuel ou un partenaire commensal (ici : papillons) nécessaire à son cycle de vie.

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Pollinisateur : se dit d'un animal (souvent un insecte), qui participe au transport du pollen d'une plante à l'autre, ce qui permet à aux plantes de produire des fruits et des graines pour se reproduire et se disséminer.

Pression d'observation : Effort d'observation sur un secteur défini, nombre de passages, nombre d'observateurs. Une forte pression d'observation permettra de se rapprocher au mieux de la richesse naturelle réelle d'un site.

Réservoir biologique : Grandes étendues d'espaces naturels accueillant une forte diversité d'habitats et d'espèces sauvages. Pour être fonctionnels et permettre aux espèces de réaliser leur cycle de vie (et donc de survivre), les réservoirs doivent être reliés entre eux par des corridors écologiques. C'est une composante de la Trame Verte et Bleue (TVB).

Reviviscence : Capacité des mousses à revenir à la vie en se regorgeant d'eau après une période de dessiccation extrême.

Rhopalocères : Ancien sous-ordre comprenant les "papillons de jour".

Ripisylve : Végétation des bords de cours d'eau

Saproxyliques : Se dit des insectes qui ont besoin de bois (mort) pour effectuer leur cycle de vie complet.

SIG : Système d'information géographique. Logiciel de cartographie.

SINP : Système d'Information de l'inventaire du Patrimoine Naturel.

SRCE : Schéma régional de cohérence écologique

Station : Ensemble d'individus d'une espèce végétale situé dans un espace homogène et restreint.

Taxon : Désigne une espèce ou un groupe d'espèces.

TVB : Trame Verte et Bleue

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Buord, M., David J., Garrin M., Iliou B., Jouannic J., Pasco P.-Y., Wiza S., 2017. *Atlas des papillons diurnes de Bretagne*. Locus Solus Edition, Luçon, 321 p.
- Diard L., 2005. *L'Atlas de la flore d'Ille-et-Vilaine*. Editions Siloë, Laval, 670 p.
- Dijkstra K.-D.-B., 2019. *Guide des libellules de France et d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Hong Kong, 320 p.
- Eggenberg S. & Möhl A., 2018. *Flora Vegetativa - 3ème édition*. Rossolis, Bussigny, 765 p.
- Groupe Mammalogique Breton (GMB), 2015. *Atlas des mammifères de Bretagne*. Locus Solus Edition, Saint-Thonan, 303 p.
- Groupe Ornithologique Breton, 2012. *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Delachaux et Niestlé, Paris, 512 p.
- Guillemot V., 2023. *Guide expert de la Flore du Massif armoricain et ses marges*, Editions Biotope, Mèze, 893 p.
- Hamon D., 2022. *Carex de France*. Biotope Eds, Mèze, 390 p.
- Hugonnot V., Celle J., Pépin F., 2022. *Mousses et Hépatiques de France - 3ème édition: Manuel d'identification des espèces communes*. Biotope Eds. Mèze, 328 p.
- Jeroen Speybroeck J., 2018. *Guide Delachaux des amphibiens et reptiles de France et d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Paris, 432 p.
- Jeugdbondsuitgeverij (trad. Schulten A., Bonmariage P., Dubucq M., Ramault M., Rolis A., Rousseau-Piot J.-S., Sevrin D., Vanappelghem C., et Vandendriessche G.), 2021. *Syrphes de Belgique et des Pays-Bas*. Natagora et Conservatoire d'espaces naturels Nord et du Pas-de-Calais, Ixelles, 161 p.
- Jouy A. & Foucault (De) B., 2019. *Dictionnaire illustré de botanique - 2ème édition*. Biotope Eds, Mèze, 468 p.
- Lafranchis T., 2014. *Papillons de France, guide de détermination des papillons diurnes*. Diatheo, Barcelone, 351 p.
- Lupoli R., Dusoulier F., 2015. *Les Punaises Pentatomoidea de France*. Ancyrosoma, La Plaine-Saint-Denis, 429 p.
- Muratet A., Muratet M., Pellaton M., 2022. *Flore des friches urbaines du Nord de la France et des régions voisines - 2ème édition*. Les presses du réel, Dijon, 544 p.
- Prelli P. & Boudrie M., 2021. *Les Fougères et plantes alliées d'Europe*. Biotope Eds, Mèze, 527 p.
- Sardet E., 2015. *Cahier d'identification des orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Toutes les espèces : sauterelles, grillons et criquets*. Biotope Eds, Mèze, 304 p.
- Svensson L. (trad. Lesaffre G. & Paepegaey B., ill. Mullarney K. & Zetterström D.), 2010. *Le guide ornitho, le guide le plus complet des oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient : 900 espèces - Nouvelle édition*. Delachaux et Niestlé, Paris, 446 p.
- Tison J.-M., Foucault (De) B., 2014. *Flora Gallica, flore de France*. Biotope Eds, Mèze, 1200 p.

Publications scientifiques

- Colasse V., 2020. *Responsabilité biologique pour la conservation des habitats d'intérêt communautaire terrestres et d'eau douce en Bretagne. Évaluation à l'échelle de la région et des sites Natura 2000*. DREAL Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 62 p., 3 annexes.
- Durfort J. & Guillemot V., 2018. *Clé des Sphaignes armoricaines*. CBN de Brest, 43 p.
- Groupe PRDA Biodiversité. "FLASH BIODIVERSITE N°10 : Les Syrphes, des pollinisateurs auxiliaires de culture." Chambres d'Agriculture de la Région Centre Val de Loire.
- Guetté A, Carruthers-Jones J., Carver S. J., 2021. *Projet CARTNAT - Cartographie de la Naturalité - Notice technique*. Comité français de l'UICN / WWF / WildEurope. IUCN, 12 p.
- Jalkanen J., Vierikko K. et Moilanen A., 2020. *Spatial Prioritization for Urban Biodiversity Quality Using Biotope Maps and Expert Opinion*. Urban Forestry & Urban Greening, 11 p.
- Laurent E., Delassus L., Hardegen M., 2017. *Méthodes d'inventaire et de cartographie des groupements végétaux*. Guide méthodologique. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 42 p. + annexes.
- Le Garff B. (coord.), 2014. *Atlas des Amphibiens et des Reptiles de Bretagne et de Loire-Atlantique*. Penn ar Bed (216-217-218) : 200 p.
- Lourdais O. & Miaud C. (coord.) 2016. *Protocoles de suivi des populations de reptiles de France, « POPReptile 2 : Suivis temporels »*. Société Herpétologique de France - version 2022.
- Sellin V. (coord.), Auguin Y., Garcia O., Guilhauma G., Hardegen M., Studerus K., Vergne A., 2019. *Cartographie des grands types de végétation de Bretagne. Département d'Ille-et-Vilaine : notice de la carte*. CBN de Brest, 105 p. + 3 annexes.
- SEPANSO, 2019. *Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Marais de Bruges*. 474 p. + annexes
- Trame verte et bleue du SCoT du Pays de Rennes, 2018. *Trombinoscope des espèces patrimoniales*. Pays de Rennes / AUDIAR RENNES, 44p.
- Trame verte et bleue du SCoT du Pays de Rennes, 2019. *Atlas des MNIE - Communes de Liffré-Cormier Communauté*. Pays de Rennes / AUDIAR RENNES, 24p.
- UICN France, 2018. *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration*. Seconde édition. Paris, France.
- UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018. *La Liste rouge des espèces menacées en France*. Paris, France.

Sites internet (consultés régulièrement entre 04/2022 et 05/2023, sauf mention contraire)

- Agreste - DRAAF Bretagne - Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne : Service Régional de l'Information Statistique et Économique. <https://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>
- Bretagne Vivante, GRECIA, GMB, VivArmor Nature, GEOCA et LPO35, 2023. *Faune-Bretagne*. <https://www.faune-bretagne.org/>
- British Bryological Society, 2023. *Promoting the study of mosses and liverworts*. <https://www.britishbryologicalsociety.org.uk/>
- Conservatoire Botanique National de Brest, 2023. *eCalluna, Une application pour consulter la répartition géographique des plantes à fleurs et des fougères dans l'Ouest de la France et suivre leur évolution dans le temps et à différentes échelles*. <https://www.cbnbrest.fr/ecalluna/>
- Institut national de l'information géographique et forestière, 2023. *Géoportail, le portail national de la connaissance du territoire mis en œuvre par l'IGN*. <https://www.geoportail.gouv.fr/>
- Institut national de l'information géographique et forestière, 2023. *Remontez le temps ! Et observez les évolutions du territoire*. <https://remonterletemps.ign.fr/>
- Nations Unies, 1992. *SOMMET PLANETE TERRE, Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement*. Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin 1992. <https://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>
- Observatoire de l'Environnement en Bretagne, 2023. *Observatoire de l'environnement en Bretagne*. <https://bretagne-environnement.fr/evaluation-especes-listes-rouges-regionales-bretagne-datavisualisation>
- Office Français de la Biodiversité (OFB), 2023. *Centre de ressources pour la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue*. <https://www.trameverteetbleue.fr/>
- OFB 2023. *Les Hirondelles font leur nid !* <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/les-hirondelles-font-leur-nid>

ANNEXES



LISTE DES OISEAUX OBSERVÉS

Nom d'espèce	Nom latin	Statut sur la commune	Protection	Statut UICN	Commentaire
Accenteur mouchet	Prunella modularis	Nicheur	P	-	Très répandu
Aigrette garzette	Egretta garzetta	Indeterminé	P	-	Localisée mais abondante à l'étang de Vallée/Chevré
Alouette des champs	Alauda arvensis	Nicheur	-	NT en FR	Moins fréquente que l'A. Lulu. 3 chanteurs sur la partie Nord
Alouette lulu	Lullula arborea	Nicheur	P	-	Assez commune (>15 mâles chanteurs en période de repro)
Autour des palombes	Accipiter gentilis	Nicheur	P	EN en BZH	Observé en Forêt de la Corbière/Forêt de Chevré (est)
Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus	Local (vaste territoire)	P	VU en FR	2 observations fin/Avril à l'étang de Chevré
Barge à queue noire	Limosa limosa	Passage	-	-	3 ind. en migration prénuptiale.
Bécasse des bois	Scolopax rusticola	Hivernant	-	-	Peu fréquente : La Bonnerie, Carrière, Forêt de la Corbière
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	Hivernant	-	-	
Bec-croisé des sapins	Loxia curvirostra	Inconnu	-	VU en BZH	3 ind. dont 2 immatures en Forêt de Chevré (Est)
Bergeronnette de Yarrell	Motacilla alba yarrellii	Hivernant	P	-	Rare, 2 obs : Le Haut Sevailles et l'étang de la Vallée
Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea	Nicheur	P	-	Commune
Bergeronnette printanière	Motacilla flava	Passage	P	-	En migration active (prénuptiale)
Bergeronnette grise	Motacilla alba	Nicheur	P	-	Commune
Bondrée apivore	Pernis apivorus	Nicheur	P	-	Présence en Bois et Forêt de Chevré, Bois de Villaray, Corbière
Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	Nicheur	P	NT en FR	2 mâles chanteurs à l'Etang de Chevré et La Veuve
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	Hivernant	P	VU en FR / VU en BZH	Hivernant rare (- de 10 localités). Aucun nicheur contacté
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	Nicheur	P	EN en FR / VU en BZH	Nicheur localisé le long de la Veuve. Assez fréquent en Hiver.
Bruant jaune	Emberiza citrinella	Nicheur	P	VU en FR / NT en BZH	Peu fréquent, semble toutefois abondant vers Malnoë.
Bruant zizi	Emberiza cirius	Nicheur	P	-	Assez commun
Busard des roseaux	Circus aeruginosus	Passage	P	NT en FR / EN en BZH	Une observation en queue d'étang de Chevré
Buse variable	Buteo buteo	Nicheur	P	-	Commune et abondante.
Caille des blés	Coturnix coturnix	Indeterminé	-	-	Mâle chanteur à Drugeon et la Sudairie.
Canard colvert	Anas platyrhynchos	Nicheur	-	-	
Canard souchet	Spatula clypeata	Passage	-	-	Quelques individus en halte à l'étang de Chevré
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	Nicheur	P	VU en FR	
Chevalier culblanc	Tringa ochropus	Passage	P	-	
Chevalier gambette	Tringa totanus	Passage	-	-	Halte migratoire à l'étang de Chevré (baisse du niveau d'eau)
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos	Passage	P	NT en FR	Halte migratoire à l'étang de Chevré (baisse du niveau d'eau)
Chevalier sylvain	Tringa glareola	Passage	P	-	Halte migratoire à l'étang de Chevré (baisse du niveau d'eau)
Chevêche d'Athéna	Athene noctua	Nicheur	P	NT en BZH	3 ind. observés (Les Loges, La Ribertière, Le Bertry)
Choucas des tours	Corvus monedula	Indeterminé	P	-	Peu fréquent comparé à d'autres communes voisines
Chouette hulotte	Strix aluco	Nicheur	P	-	Commune.
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	Passage	P	-	1 individu en migration active au dessus du bourg
Cigogne noire	Ciconia nigra	Passage	P	-	2 individus en migration active
Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	Indeterminé	P	VU en FR	Statut nicheur incertain : observations en fin d'été
Corbeau freux	Corvus frugilegus	Passage	-	-	Très rare sur la commune, de passage.
Corneille noire	Corvus corone	Nicheur	-	-	Rare sur la commune. Individus venant sûrement de Dourdain.
Coucou gris	Cuculus canorus	Nicheur	P	-	Commun dans le bocage et les bois.
Cygne tuberculé	Cygnus olor	Indeterminé	P	-	1 individu cantonné dans une station d'épuration
Effraie des clochers	Tyto alba	Nicheur	P	-	Assez commune.
Épervier d'Europe	Accipiter nisus	Nicheur	P	-	
Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus	Nicheur	P	-	Un seul chanteur contacté (F. de Chevré Est/La Baronnaire)
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	Nicheur	-	-	
Faisan de Colchide	Phasianus colchicus	Indeterminé	-	-	Omniprésent sur l'ensemble de la commune.
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	Nicheur	P	NT en FR	<10 individus répartis sur la commune.
Faucon hobereau	Falco subbuteo	Nicheur	P	NT en BZH	1 observation en période de repro en Forêt de Chevré (Ouest).
Faucon pèlerin	Falco peregrinus	Nicheur	P	EN en BZH	Reproduction certaine en carrière
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	Nicheur	P	-	
Fauvette des jardins	Sylvia borin	Nicheur	P	NT en FR	Assez commune.
Fauvette grisette	Sylvia communis	Nicheur	P	-	3 mâles chanteurs contactés (le long de La Veuve)
Fauvette pitchou	Sylvia undata	Nicheur	P	EN en FR	Unique observation à la Basse-Plardais
Foulque macroule	Fulica atra	Nicheur	-	-	Bastion à l'étang de chevré (-30 ind.)
Fuligule milouin	Aythya ferina	Hivernant	-	-	Hivernant rare, plus fréquent à l'étang de Sérigné (Liffré)
Fuligule morillon	Aythya fuligula	Hivernant	-	-	Hivernant rare, plus fréquent à l'étang de Sérigné (Liffré)
Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus	Nicheur	-	-	
Geai des chênes	Garrulus glandarius	Nicheur	-	-	
Gobemouche gris	Muscicapa striata	Nicheur	P	NT en FR	Nicheur en Forêt de la Corbière et dans le bocage de Malnoë
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	Passage	P	-	Très abondant en halte migratoire
Goéland argenté	Larus argentatus	Passage	P	-	Rare.
Goéland brun	Larus fuscus	Passage	P	-	Très rare. En migration postnuptiale.
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo	Indeterminé	P	-	Très abondant. Présence d'un dortoir à l'étang de la Vallée
Grande Aigrette	Ardea alba	Hivernant	P	-	Abondante à l'étang de la Vallée (-12 ind.)
Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis	Nicheur	P	-	Nicheur rare
Grèbe huppé	Podiceps cristatus	Nicheur	P	-	2 couples nicheurs à l'étang de Chevré
Grimpeur des jardins	Certhia brachydactyla	Nicheur	P	-	Très commun dans le bocage et les boisements.
Grive draine	Turdus viscivorus	Nicheur	-	-	
Grive litorne	Turdus pilaris	Hivernant	-	-	Très fréquente en passage postnuptial, se raréfie en Hiver

BZH : Liste rouge régionale

FR : Liste rouge nationale

Grive mauvis	Turdus iliacus	Hivernant	-	-	Fréquente en Hiver
Grive musicienne	Turdus philomelos	Nicheur	-	-	
Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes	Nicheur	P	VU en BZH	Assez fréquent dans les boisements : Mancellière, Corbière
Héron cendré	Ardea cinerea	Indeterminé	P	-	
Héron garde-boeufs	Bubulcus ibis	Indeterminé	P	-	Peu fréquent.
Héron pourpré	Ardea purpurea	Passage	P	-	Au moins 2 individus en halte (étang de la Vallée, Chevré)
Hibou moyen-duc	Asio otus	Indeterminé	P	-	1 obs. indirecte (plume) au Haut Sévaille
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	Nicheur	P	NT en FR	Une cinquantaine d'individus en centre-bourg
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	Nicheur	P	NT en FR	Fréquente dans le bâti mais peu abondante
Huppe fasciée	Upupa epops	Nicheur	P	-	2 chanteur (Touche Ory, Métairies de Sérigné)
Hypolaïs polyglotte	Hippolaïs polyglotta	Nicheur	P	-	Espèce commune (<22 mâles chanteurs)
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	Nicheur	P	VU en FR	Assez commune (bocage, friches).
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	Nicheur	P	NT en BZH	>7 chanteurs sur la commune. Majoritairement forestier.
Martinet noir	Apus apus	Nicheur	P	NT en FR	
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	Nicheur	P	VU en FR	Très fréquent, semble occuper la majorité des points d'eau
Merle noir	Turdus merula	Nicheur	-	-	
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	Nicheur	P	-	
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	Nicheur	P	-	
Mésange charbonnière	Parus major	Nicheur	P	-	
Mésange huppée	Lophophanes cristatus	Nicheur	-	-	Assez fréquente dans les boisements mixtes et résineux
Mésange noire	Periparus ater	Hivernant	-	-	
Mésange nonnette	Poecile palustris	Nicheur	P	NT en BZH	Peu fréquente sur la commune (6 nicheurs possibles)
Moineau domestique	Passer domesticus	Nicheur	P	-	
Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus	Hivernant	P	-	Hiverné à l'étang de Chevré (dont 1 ind. du Danemark)
Oie cendrée	Anser anser	Passage	-	-	2 vols en migration active (postnuptial)
Perdrix grise	Perdix perdix	Indeterminé	-	-	Probablement un lâcher d'individus
Perruche à collier	Psittacula krameri	Passage	-	Espèce exogène	1 individu entendu au dessus du centre-bourg
Petit Gravelot	Charadrius dubius	Nicheur	P	EN en BZH	Nicheur probable à l'étang de Chevré (pont Ouest)
Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	Nicheur	P	-	Nicheur possible dans la queue de l'étang de Chevré (Est)
Pic épeiche	Dendrocopos major	Nicheur	P	-	Commun dans le bocage et les bois
Pic épeichette	Dendrocopos minor	Nicheur	P	VU en FR	Assez rare, individus à l'étang des Forges et sur la Veuvre
Pic mar	Dendrocopos medius	Nicheur	P	-	Pic majoritaire en Forêt, présent dans le bocage
Pic noir	Dryocopus martius	Nicheur	P	-	Peu fréquent : Bois de Ménouvel F. Chevré et Corbière
Pic vert	Picus viridis	Nicheur	P	-	Assez commun mais semble manquer en bien des lieux.
Pie bavarde	Pica pica	Nicheur	-	-	
Pigeon biset	Columba livia	Nicheur	-	-	
Pigeon colombin	Columba oenas	Nicheur	-	-	Rare. Chanteur en F. Corbière. Passage près de la F. de Liffré
Pigeon ramier	Columba palumbus	Nicheur	-	-	Une des espèces les plus courantes.
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	Nicheur	P	-	
Pinson du Nord	Fringilla montifringilla	Hivernant	P	-	Extrêmement abondant en 2021-2022.
Pipit des arbres	Anthus trivialis	Nicheur	P	-	>10 mâles chanteurs. Majoritairement présent dans le Sud
Pipit farlouse	Anthus pratensis	Hivernant	P	-	Hivernant commun
Pipit spioncelle	Anthus spinoletta	Passage	P	-	1 obs. à l'étang de Chevré
Pluvier doré	Pluvialis apricaria	Passage	-	-	2 vols en migration active
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	Passage	P	-	Migrateur rare
Pouillot siffleur	Phylloscopus sibilatrix	Nicheur	P	NT en FR / NT en BZH	Quelques chanteurs en F. Corbière et F. Chevré (Ouest)
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	Nicheur	P	-	
Râle d'eau	Rallus aquaticus	Hivernant	-	-	3 individus hivernant à l'étang de Chevré (roselière)
Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapilla	Nicheur	P	-	
Roitelet huppé	Regulus regulus	Nicheur	P	NT en FR	Rare. 10 mâles chanteurs contactés.
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	Nicheur	P	-	
Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	Nicheur	P	VU en BZH	1 mâle chanteur dans une vieille pinède (La roche pointue)
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	Nicheur	P	-	
Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	Indeterminé	P	-	1 chanteur dans une Saulaie le long de La Veuvre
Sarcelle d'hiver	Anas crecca	Hivernant	-	-	Hiverné à l'étang de la Vallée et de Chevré
Serin cini	Serinus serinus	Nicheur	P	VU en FR	Nicheur commun proche des bourgs/lotissements
Sittelle torchepot	Sitta europaea	Nicheur	P	-	
Spatule blanche	Platalea leucorodia	Passage	P	-	1 ind. en migration pré-nuptiale.
Tadorne casarca	Tadorna ferruginea	Passage	P	-	3 individus contactés à l'étang de Chevré.
Tarier des prés	Saxicola rubetra	Passage	P	-	Migrateur rare (2 obs.)
Tarier pâtre	Saxicola rubicola	Nicheur	P	NT en FR	Commun sur l'ensemble de La Bouëxière.
Tarin des aulnes	Carduelis spinus	Hivernant	P	-	
Torcol fourmilier	Jynx torquilla	Passage	P	-	1 obs. au Haut de la Lande en migration postnuptiale.
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	Nicheur	-	VU en FR	Assez rare.
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	Nicheur	-	-	
Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	Passage	-	-	Migrateur rare.
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	Nicheur	P	-	
Vanneau huppé	Vanellus vanellus	Hivernant	-	-	Hivernant peu commun.
Verdier d'Europe	Carduelis chloris	Nicheur	P	VU en FR	Peu commun.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

Nom d'espèce	Nom latin	Statut	Commentaire
Abies alba Mill.	Sapin blanc		
Acacia dealbata Link	Mimosa argenté	Invasive potentielle	
Acer campestre L. subsp. campestre	Erable champêtre		
Acer platanoides L.	Erable plane		
Acer pseudoplatanus L.	Erable sycomore	Invasive potentielle	
Achillea filipendulina Lam.	Achillée à feuilles de Fougère		
Achillea millefolium L. subsp. millefolium	Achillée millefeuille		
Achillea ptarmica L.	Achillée sternutatoire		
Aegopodium podagraria L.	Herbe aux goutteux	Espèce peu commune en I&V	Deux pieds près de l'église.
Aesculus hippocastanum L.	Marronnier d'inde	Espèce exotique à surveiller	
Aethusa cynapium L.	Petite ciguë		
Agrimonia eupatoria L.	Aigremoine eupatoire		
Agrostis canina L.	Agrostide des chiens		
Agrostis capillaris L.	Agrostide commune		
Agrostis curtisii Kerguelen	Agrostide sétacée		
Agrostis stolonifera L. subsp. stolonifera	Agrostide stolonifère		
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle	Ailante glanduleux	Invasive potentielle	
Aira caryophylla L.	Canche caryophyllée		
Aira praecox L.	Canche précoce		
Ajuga reptans L.	Bugle rampante		
Alcea rosea L.	Rose trémière		
Alisma plantago-aquatica L.	Plantain d'eau		
Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande	Alliaire officinale		Commune.
Allium triquetrum L.	Ail triquètre	Invasive avérée	
Allium roseum L.	Ail rose		Station au centre de formation de La Bonnerie.
Allium vineale L.	Ail des vignes		Commun en bord de champs. et talus.
Alnus cordata (Loisel.) Duby	Aulne cordé		Unique localité au Haut-Sévaille.
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	Aulne glutineux		
Alopecurus geniculatus L.	Vulpin genouillé	Espèce patrimoniale (MNIE)	
Alopecurus pratensis L.	Vulpin des prés		
Amaranthus blitum L.	Amaranthe livide		
Amaranthus hybridus L.	Amaranthe hybride		
Amaranthus retroflexus L.	Amaranthe réfléchie		
Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon	Orchis à fleurs lâches	Espèce peu commune en I&V	Unique pied près de la carrière.
Anagallis arvensis L.	Mouron rouge		
Anagallis tenella (L.) L.	Mouron délicat		
Anemone nemorosa L.	Anémone des bois		
Angelica sylvestris L.	Angélique des bois		
Anthemis nobilis L.	Camomille romaine		
Anthoxanthum odoratum L.	Flouve odorante		
Antirrhinum majus L.	Muflier à grandes fleurs		
Aphanes arvensis L.	Aphane des champs		
Aphanes australis Rydb.	Aphane australe		
Apium nodiflorum (L.) Lag.	Ache nodiflore		
Aquilegia vulgaris L. subsp. vulgaris	Ancolie commune		
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.	Arabette des dames		
Arctium minus (Hill) Bernh.	Petite bardane		
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl	Avoine élevée		
Artemisia vulgaris L.	Armoise commune		
Arum italicum Mill.	Arum d'Italie		
Arum maculatum L.	Arum maculé		
Asplenium adiantum-nigrum L.	Doradille noire		
Asplenium ruta-muraria L.	Rue des murailles		
Asplenium scolopendrium L.	Scolopendre officinale		

Asplenium trichomanes L.	Capillaire des murailles		
Aster novi-belgii L.	Aster de la nouvelle-Belgique	Espèce exotique à surveiller	
Athyrium filix-femina (L.) Roth	Fougère femelle		
Atriplex patula L.	Arroche étalée		
Atriplex prostrata Boucher ex DC.	Arroche prostrée		
Avena fatua L.	Folle avoine		
Avena sativa L.	Avoine cultivée		
Baldellia repens (Lam.)	Baldélie rampante	Espèce peu commune en I&V	Rare sur la Commune.
Barbarea intermedia Boreau	Barbarée intermédiaire		
Barbarea verna (Mill.) Asch.	Barbarée printanière		
Barbarea vulgaris R.Br.	Barbarée commune		
Bellis perennis L. subsp. perennis	Pâquerette vivace		
Betula pendula Roth	Bouleau verruqueux		
Betula pubescens Ehrh. subsp. pubescens	Bouleau pubescent		
Bidens cernua L.	Bident penché		
Bidens connata Muhl. ex Willd.	Bident à feuilles connées	Espèce exotique à surveiller	
Bidens frondosa L.	Bident à fruits noirs	Invasive avérée	
Bidens tripartita L.	Bident tripartite		
Blechnum spicant (L.) Roth	Blechné en épi		
Borago officinalis L.	Bourrache officinale		
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv.	Brachypode des bois		
Brassica napus L.	Colza		
Briza maxima L.	Brize élevée		
Bromus hordeaceus L.	Brome mou		
Bromus racemosus L.	Brome en grappes		
Bromus sterilis L.	Brome stérile		
Bromus willdenowii Kunth	Brome purgatif	Espèce exotique à surveiller	
Bryonia dioica Jacq.	Bryone dioïque		
Buddleja davidii Franch.	Arbre à papillons	Invasive potentielle	
Callitriche brutia Petagna	Callitriche pédonculé		
Callitriche obtusangula Le Gall	Callitriche à angles obtus		
Callitriche stagnalis Scop.	Callitriche des marais		
Calluna vulgaris (L.) Hull	Callune commune		
Calystegia sepium (L.) R.Br.	Liseron des haies		
Campanula rapunculus L.	Campanule raiponce		
Campanula trachelium L.	Campanule à feuilles d'ortie		Peu fréquent, surtout le long de la Veuvre.
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik. subsp. bursa-pastoris	Bourse à pasteur		
Capsella rubella Reut.	Bourse-à-pasteur rougeâtre		
Cardamine flexuosa With.	Cardamine flexueuse		
Cardamine hirsuta L.	Cardamine hirsute		
Cardamine pratensis L.	Cardamine des prés		
Cardamine x zahlbruckneriana O.E.Schulz	Cardamine x zahlbruckneriana		
Carex binervis Sm.	Laïche à deux nervures		
Carex caryophyllea Latourr.	Laïche précoce / Laïche printanière / Laïche faux-oeillet		
Carex demissa Hornem.	Laïche vert-jaunâtre		
Carex divulsa Stokes	Laïche à épis séparés		
Carex echinata Murray	Laïche étoilée	Espèce patrimoniale (MNIE)	
Carex elata Ail., 1785	Laïche élevée		
Carex laevigata Sm.	Laïche lisse		
Carex leporina L.	Laïche des lièvres		
Carex pallescens L.	Laïche pâle	Espèce patrimoniale (MNIE)	
Carex panicea L.	Laïche bleuâtre		
Carex paniculata L.	Laïche paniculée		
Carex pendula Huds.	Laïche pendante		
Carex pilulifera L.	Laïche à pilules		
Carex pseudocyperus L.	Laïche faux-souchet		

Carex remota L.	Laïche espacée		
Carex rostrata Stokes	Laïche à bec	Liste rouge du Massif armoricain (ann.2)	
Carex sylvatica Huds.	Laïche des bois		
Carex vesicaria L.	Laïche vésiculeuse		
Carex vulpina L.	Laïche des renards	Espèce peu commune en I&V	Station dans la Jonchaie jouxtant l'étang de Chevré (Est)
Carpinus betulus L.	Charme commun		
Carum verticillatum (L.) W.D.J.Koch	Carum verticillé		
Castanea sativa Mill.	Châtaignier		
Centaurea decipiens / serotina	Centaurée de Debeaux		
Centaurea gr. nigra	Centaurée noire		
Centaurea gr. pratensis	Centaurée de Debeaux		
Centaureum erythraea Rafn	Petite-centaurée commune		
Centranthus ruber (L.) DC.	Centranthe rouge		
Cerastium fontanum Baumg.	Céraiste commun		
Cerastium glomeratum Thuill.	Céraiste aggloméré		
Ceratocarpus claviculata L.	Corydale à vrilles		
Ceratophyllum demersum L.	Cératophylle immergé		
Ceterach officinarum Willd.	Cétérach officinal		
Chaenomeles japonica (Thunb.) Lindl. ex Spach	Cognassier du Japon		
Chaerophyllum temulum L.	Cerfeuil enivrant		
Chelidonium majus L.	Grande chélideine		
Chenopodium album L.	Chénopode blanc		
Chenopodium polyspermum L.	Chénopode à graines nombreuses		
Chrysosplenium oppositifolium L.	Dorine à feuilles opposées	Espèce peu commune en I&V	Présente dans le B. de la Mancellière et B. de Chevré
Cichorium intybus L.	Chicorée sauvage		
Circaea lutetiana L.	Circée de paris		
Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs		
Cirsium dissectum (L.) Hill	Cirse à feuilles découpées		
Cirsium palustre (L.) Scop.	Cirse des marais		
Cirsium vulgare (Savi) Ten.	Cirse commun		
Clinopodium vulgare L. subsp. vulgare	Clinopode commun		
Cochlearia danica L.	Cochléaire du Danemark	Espèce peu commune en I&V	
Conium maculatum L.	Grande ciguë		
Conopodium majus (Gouan) Loret	Grand conopode		
Convallaria majalis L.	Muguet de mai	Liste rouge du Massif armoricain (ann.2) Espèce patrimoniale (MNEI)	2 stations connues (F. de la Corbière, la Basse plardais)
Convolvulus arvensis L.	Liseron des champs		
Conyza canadensis (L.) Cronquist	Vergerette du canada	Espèce exotique à surveiller	
Conyza floribunda Kunth	Vergerette à fleurs nombreuses	Espèce exotique à surveiller	
Conyza sumatrensis (Retz.) E.Walker	Vergerette de sumatra	Espèce exotique à surveiller	
Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin		
Coronopus didymus (L.) Sm.	Corne-de-cerf didyme	Espèce exotique à surveiller	
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.	Herbe de la pampa	Invasive avérée	
Corylus avellana L.	Noisetier		
Cotoneaster sp.	Cotonéaster		
Crassula tillaea Lest.-Garl.	Tillée mousse		Bien présente au Centre Ray-Leroux
Crataegus monogyna Jacq. subsp. monogyna	Aubépine monogyne		
Crepis biennis L.	Crépis bisannuel		Uniquement observé près de La Bronnais.
Crepis capillaris (L.) Wallr.	Crépide capillaire		
Crepis vesicaria L.	Crépide vésiculeuse		
Cruciata laevipes Opiz	Gaillet croquette		
Cyclamen hederifolium Aiton	Cyclamen napolitain		
Cymbalaria muralis P.Gaertn., B.Mey. & Scherb.	Cymbalaire des murailles		Abondante en centre-bourg.
Cynodon dactylon (L.) Pers.	Chiendent dactyle		
Cynosurus cristatus L.	Cynosure commun		
Cyperus eragrostis Lam.	Souchet robuste	Espèce exotique à surveiller	

Cytisus scoparius (L.) Link	Genêt à balais		
Dactylis glomerata L.	Dactyle aggloméré		
Dactylorhiza maculata (L.) Soó	Orchis tacheté		Peu fréquente : Bois de de Villeray et quelques haies.
Datura stramonium L. subsp. stramonium	Herbe du diable	Invasive potentielle	
Daucus carota L.	Carotte sauvage		
Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv.	Canche cespiteuse		
Dianthus armeria L.	Œillet armérie		Unique localité à La Bonnerie (en abondance).
Digitalis purpurea L.	Digitale pourpre		
Digitaria sanguinalis (L.) Scop.	Digitaire sanguine		
Dipsacus fullonum L.	Cardère sauvage		
Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenk.	Dryoptéris écailleux		
Dryopteris carthusiana (Will.) H.P.Fuchs	Dryoptéris des chartreux		
Dryopteris dilatata (Hoffm.) A.Gray	Dryoptéris dilaté		
Dryopteris filix-mas (L.) Schott	Fougère mâle		
Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv.	Panic crête-de-coq		
Echium plantagineum L.	Vipérine faux-plantain		Echappée/Subspontanée
Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv.	Scirpe à tiges nombreuses		
Eleocharis ovata (Roth) Roem.& Schult.	Scirpe à inflorescence ovoïde	Liste rouge du Massif Armoricaïn (ann.1) Espèce quasi-menacée en Bretagne Espèce patrimoniale (MNIE)	Présente sur plusieurs berges d'étang (Etang de Tatoux, Pagerie)
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult.	Scirpe des marais		
Epilobium adenocaulon Hausskn.	Epilobe glanduleux	Invasive potentielle	
Epilobium hirsutum L.	Epilobe hirsute		
Epilobium lanceolatum Sebast. & Mauri	Epilobe à feuilles lancéolées		
Epilobium montanum L.	Epilobe des montagnes		
Epilobium obscurum Schreb.	Epilobe sombre		
Epilobium parviflorum Schreb.	Epilobe à petites fleurs		
Epilobium tetragonum L.	Epilobe à tige carrée		
Epipactis helleborine (L.) Crantz	Epipactide à larges feuilles	Liste rouge du Massif armoricaïn (ann.1) Espèce patrimoniale (MNIE)	Unique observation à Tarouanne.
Equisetum arvense L.	Prêle des champs		
Equisetum fluviatile L.	Prêle des rivières		
Equisetum palustre L.	Prêle des marais		
Equisetum telmateia Ehrh.	Grande prêle	Liste rouge du Massif armoricaïn (ann.2) Espèce patrimoniale (MNIE)	
Erica ciliaris Loeff. ex L.	Bruyère ciliée		
Erica cinerea L.	Bruyère cendrée		
Erica tetralix L.	Bruyère à quatre angles		
Erigeron karvinskianus DC.	Vergerette mucronée	Espèce exotique à surveiller	
Erodium cicutarium	Bec-de-grue à feuilles de ciguë		
Erodium moschatum (L.) L'Hér.	Bec-de-grue musqué	Espèce peu commune en I&V	
Erophila verna (L.) Chevall.	Drave printanière		
Erysimum cheiri (L.) Crantz	Giroflée des murailles		
Eschscholzia californica Cham.	Pavot de californie		
Euonymus europaeus L.	Fusain d'Europe		
Eupatorium cannabinum L.	Eupatoire chanvrine		
Euphorbia amygdaloides L.	Euphorbe des bois		
Euphorbia dulcis L.	Euphorbe douce	Liste rouge du Massif armoricaïn (ann.2) Espèce patrimoniale (MNIE)	Unique localité dans le Bois de la Mancellière.
Euphorbia helioscopia L.	Euphorbe réveil-matin		
Euphorbia humifusa Willd. ex Schltr.	Euphorbe couchée		
Euphorbia lathyris L.	Euphorbe épurge		
Euphorbia peplus L.	Euphorbe des jardins		
Euphrasia nemorosa (Pers.) Wallr.	Euphrase des bois	Espèce peu commune en I&V	Unique localité sur une digue à l'étang de Tatoux.
Fagus sylvatica L. subsp. sylvatica	Hêtre		
Fallopia convolvulus (L.) Á.Löve	Renouée faux liseron		
Festuca arundinacea Schreb.	Fétuque élevée		
Festuca gr. elatior	Fétuque glauque		
Festuca gr. rubra	Fétuque glauque		
Festuca lemanii Bastard	Fétuque de léman	Espèce peu commune en I&V	
Festuca ovina L.	Fétuque ovine		

Filipendula ulmaria (L.) Maxim.	Reine des prés		
Foeniculum vulgare Mill.	Fenouil commun		
Fragaria vesca L.	Fraisier des bois		
Frangula alnus Mill.	Bourdaïne		
Fraxinus excelsior L. subsp. excelsior	Frêne commun		
Fumaria capreolata L. subsp. capreolata	Fumeterre grimpante		
Fumaria muralis Sond. ex W.D.J.Koch subsp. boraei (Jord.) Pugsley	Fumeterre de martin		
Galanthus nivalis L. subsp. nivalis	Perce-neige	Directive habitats - Annexe 5	Commun.
Galeopsis tetrahit L.	Ortie royale		
Galega officinalis L.	Galéga officinal		
Galinsoga parviflora Cav.	Galinsoga à petites fleurs	Espèce exotique à surveiller	Quelques stations en centre-bourg.
Galium aparine L.	Gaillet gratteron		
Galium mollugo L.	Gaillet mou		
Galium palustre L.	Gaillet des marais		
Galium elongatum	Gaillet allongé		Observation proche de la Veuvre et de l'étang de Chevr
Galium saxatile L.	Gaillet des rochers		
Genista monspessulana (L.)	Genêt de Montpellier		Naturalisé : unique station bretonne (La Bonnerie)
Geranium dissectum L.	Géranium découpé		
Geranium lucidum L.	Géranium luisant		Très rare, une seule station au sud de la commune.
Geranium molle L.	Géranium mou		
Geranium pyrenaicum Burm.f.	Géranium des pyrénées		
Geranium robertianum L.	Géranium herbe-à-robert		
Geranium rotundifolium L.	Géranium à feuilles rondes		
Geranium x oxonianum Yeo	Géranium bigarré		
Geum urbanum L.	Benoîte commune		
Glechoma hederacea L.	Lierre terrestre		
Glyceria fluitans (L.) R.Br.	Glycérie flottante		
Glyceria maxima (Hartm.) Holmb.	Grande glycérie		
Gnaphalium luteo-album L.	Gnaphale jaunâtre	Espèce peu commune en I&V	Présent à l'étang de Tatoux.
Gnaphalium uliginosum L.	Gnaphale des fanges		
Hedera helix L.	Lierre grim pant		
Heracleum sphondylium L.	Berce commune		
Hieracium gr. Murorum	Piloselle gr. Murorum	Espèce peu commune en I&V	
Hieracium gr. sabaudum	Piloselle gr. sabaudum		
Hieracium gr. umbellatum	Piloselle gr. umbellatum		
Hieracium lactucella Wallr.	Epenrière petite-laitue		
Hieracium pilosella L.	Piloselle gazonnante		
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse		
Hordeum murinum L.	Orge de rats		
Hottonia palustris L.	Hottonie des marais	Liste rouge du Massif armoricain (ann.2) Espèce patrimoniale (MNIE)	Unique et dense station à la Trionnerie, dans un fossé.
Humulus lupulus L.	Houblon		Commun le long des cours d'eau.
Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.	Jacinthe des bois		
Hydrocotyle ranunculoides L.f.	Hydrocotyle fausse renoucle	Invasive avérée	
Hydrocotyle vulgaris L.	Ecuelle d'eau		
Hypericum androsaemum L.	Millepertuis androsème		
Hypericum calycinum L.	Millepertuis à calice persistant		
Hypericum elodes L.	Millepertuis des marais		
Hypericum humifusum L.	Millepertuis couché		
Hypericum maculatum Crantz	Millepertuis maculé		
Hypericum perforatum L.	Millepertuis perforé		
Hypericum pulchrum L.	Millepertuis élégant		
Hypericum tetrapterum Fr.	Millepertuis à quatre ailes		
Hypochaeris radicata L.	Porcelle enracinée		
Ilex aquifolium L.	Houx		
Impatiens balfouri Hook.f.	Balsamine de balfour	Invasive potentielle	
Iris foetidissima L.	Iris fétide		

<i>Iris pseudacorus</i> L.	Iris des marais		
<i>Jasione montana</i> L. subsp. <i>montana</i>	Jasione des montagnes		
<i>Juglans regia</i> L.	Noyer		
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm.	Jonc à fleurs aiguës		
<i>Juncus articulatus</i> L.	Jonc articulé		
<i>Juncus bufonius</i> L.	Jonc des crapauds		
<i>Juncus bulbosus</i> L.	Jonc bulbeux		
<i>Juncus conglomeratus</i> L.	Jonc aggloméré		
<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc diffus		
<i>Juncus inflexus</i> L.	Jonc infléchi		
<i>Juncus tenuis</i> Willd.	Jonc ténu	Espèce exotique à surveiller	
<i>Kickxia elatine</i> (L.) Dumort.	Linaire élatine		
<i>Kickxia spuria</i> (L.) Dumort. subsp. <i>spuria</i>	Linaire bâtarde	Espèce peu commune en I&V	
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult.	Knautie des champs		
<i>Lactuca serriola</i> L.	Laitue scariole		
<i>Lactuca virosa</i> L.	Laitue vireuse		
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L.	Lamier jaune		Présent dans la majorité des boisements.
<i>Lamium hybridum</i> Vill.	Lamier découpé		
<i>Lamium purpureum</i> L.	Lamier pourpre		
<i>Lapsana communis</i> L.	Lampsane commune		
<i>Lathraea clandestina</i> L.	Lathrée clandestine		
<i>Lathyrus latifolius</i> L.	Gesse à larges feuilles	Invasive avérée	
<i>Lathyrus linifolius</i> (Reichard) Bässler	Gesse à feuilles de lin		
<i>Lathyrus pratensis</i> L.	Gesse des prés		
<i>Laurus nobilis</i> L.	Laurier sauce	Invasive avérée	
<i>Lavatera arborea</i> L.	Lavatère arborescente		
<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw.	Léersie faux-riz		Présente à l'étang de Chevré et à l'étang de Chevré
<i>Lemna minuta</i> Kunth	Lentille d'eau minuscule	Invasive avérée	
<i>Leontodon autumnalis</i> L. subsp. <i>autumnalis</i>	Lioudent d'automne		
<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC.	Marguerite		
<i>Ligustrum vulgare</i> L.	Troène commun		
<i>Linaria repens</i> (L.) Mill.	Linaire rampante		
<i>Linaria vulgaris</i> Mill.	Linaire commune		
<i>Linum bienne</i> Mill.	Lin bisannuel		
<i>Linum usitatissimum</i> L.	Lin cultivé		Un seul pied à La Bonnerie.
<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch.	Littorelle uniflore	Protection nationale Espèce patrimoniale (MNIE)	
<i>Lobelia urens</i> L.	Lobélie brûlante		Bien présente en F. de Chevré
<i>Lolium multiflorum</i> Lam.	Ray-grass d'Italie		
<i>Lolium perenne</i> L.	Ray-grass anglais		
<i>Lonicera nitida</i> E.H.Wilson	Chèvrefeuille arbustif		
<i>Lonicera periclymenum</i> L.	Chèvrefeuille des bois		
<i>Lotus corniculatus</i> L.	Lotier corniculé		
<i>Lotus uliginosus</i> Schkuhr	Lotier des marais		
<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven	Jussie faux-pourpier	Invasive avérée	Présente à l'étang de Chevré
<i>Ludwigia uruguayensis</i> (Cambess.) H.Hara	Jussie à grandes fleurs	Invasive avérée	Très présente à l'étang de Chevré et l'étang de la Vallée
<i>Lunaria annua</i> L.	Monnaie-du-pape		Echappée.
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC.	Luzule des champs		
<i>Luzula congesta</i> (Thuill.) Lej.	Luzule à inflorescences denses		
<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC.	Luzule de forster		
<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej.	Luzule à fleurs nombreuses		
<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd.	Luzule poilue		
<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.)	Luzule des bois	Espèce patrimoniale (MNIE)	
<i>Lychnis flos-cuculi</i> L.	Lychnis fleur-de-coucou		
<i>Lycopus europaeus</i> L.	Lycophe d'Europe		
<i>Lysimachia nemorum</i> L.	Lysimaque des bois		
<i>Lysimachia nummularia</i> L.	Lysimaque nummulaire		

<i>Lysimachia punctata</i> L.	Lysimaque ponctuée		
<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	Lysimaque commune		
<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb	Pourpier d'eau		
<i>Lythrum salicaria</i> L.	Salicaire commune		
<i>Malus domestica</i> Borkh.	Pommier domestique		
<i>Malus sylvestris</i> Mill.	Pommier sauvage		
<i>Malva moschata</i> L.	Mauve musquée		
<i>Malva neglecta</i> Wallr.	Mauve négligée		
<i>Malva sylvestris</i> L.	Mauve sylvestre		
<i>Matricaria discoidea</i> DC.	Matricaire fausse-camomille		
<i>Matricaria perforata</i> Mérat	Matricaire inodore		
<i>Matricaria recutita</i> L.	Camomille sauvage		
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds.	Luzerne d'arabie		
<i>Medicago lupulina</i> L.	Luzerne lupuline		
<i>Medicago sativa</i> L.	Luzerne cultivée		
<i>Melampyrum pratense</i> L.	Mélampyre des prés		
<i>Melica uniflora</i> Retz.	Mélique à une fleur		
<i>Melissa officinalis</i> L.	Mélisse officinale		
<i>Mentha aquatica</i> L.	Menthe aquatique		
<i>Mentha arvensis</i> L.	Menthe des champs		
<i>Mentha pulegium</i> L.	Menthe pouliot		
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh.	Menthe suave		
<i>Mercurialis annua</i> L.	Mercuriale annuelle		
<i>Mercurialis perennis</i> L.	Mercuriale vivace		
<i>Mespilus germanica</i> L.	Néflier commun		
<i>Milium effusum</i> L.	Millet diffus		
<i>Misopates orontium</i> (L.) Rafin.	Muflier des champs		Peu commun (Butte aux sangliers, Pavellais, Bonnerie).
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench subsp. <i>caerulea</i>	Molinie bleue		
<i>Montia fontana</i> L.	Montie des fontaines		
<i>Montia fontana</i> L. subsp. <i>chondrosperma</i>	<i>Montia arvensis</i>		
<i>Myosotis arvensis</i> Hill	Myosotis des champs		
<i>Myosotis discolor</i> Pers.	Myosotis versicolore		
<i>Myosotis laxa</i> Lehm.	Myosotis lâche		
<i>Myosoton aquaticum</i> (L.) Moench	Céraiste aquatique		Abondant le long de la Veuvre (proche E. de Chevré)
<i>Myriophyllum alterniflorum</i> DC.	Myriophylle à fleurs alternes	Espèce patrimoniale (MNIE)	Station dans le Bois de la Mancellière.
<i>Myriophyllum spicatum</i> L.	Myriophylle en épi		Unique localité à La Grande Fontaine.
<i>Najas marina</i> L.	Naïade marine	Liste rouge du Massif armoricain (ann.2) Espèce patrimoniale (MNIE)	Unique localité à l'étang de Tatoux.
<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L.	Jonquille		
<i>Nasturtium officinale</i> R.Br. subsp. <i>officinale</i>	Cresson de fontaine		Rare.
<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm.	Nénuphar jaune		Commun.
<i>Nymphaea alba</i> L.	Nénuphar blanc		Unique localité à l'étang des Forges.
<i>Oenanthe aquatica</i> (L.) Poir.	Oenanthe aquatique	Espèce peu commune en I&V	Unique station le long de la Veuvre (à l'est de l'étang de Chevré)
<i>Oenanthe crocata</i> L.	Oenanthe safranée		
<i>Oenanthe peucedanifolia</i> Pollich	Oenanthe à feuilles de peucedan	Espèce patrimoniale (MNIE)	Assez commune.
<i>Oenothera suaveolens</i> Desf. ex Pers.	Onagre parfumée		Station à La Bonnerie (désormais remblayée).
<i>Ophrys apifera</i> Huds.	Ophrys abeille	Liste rouge du Massif armoricain (ann.2) Espèce patrimoniale (MNIE)	15 pieds sur le site de La Bonnerie.
<i>Orchis mascula</i> (L.) L.	Orchis mâle		Assez commun.
<i>Orchis morio</i> L.	Orchis bouffon	Espèce peu commune en I&V	Unique localité sur un talus sec (La Bronais)
<i>Ornithopus perpusillus</i> L.	Ornithope pied-d'oiseau		Peu commun.
<i>Osmunda regalis</i> L.	Osmonde royale	Espèce patrimoniale (MNIE)	Quelques pieds en Forêt de la Corbière.
<i>Oxalis acetosella</i> L.	Oseille des bois		Assez commun dans les bois de feuillus.
<i>Oxalis articulata</i> Savigny subsp. <i>articulata</i>	Oxalis articulé		
<i>Oxalis corniculata</i> L.	Oxalide corniculé		
<i>Oxalis fontana</i> Bunge	Oxalis d'europe		
<i>Oxalis latifolia</i> Kunth	Oxalide à feuilles larges		

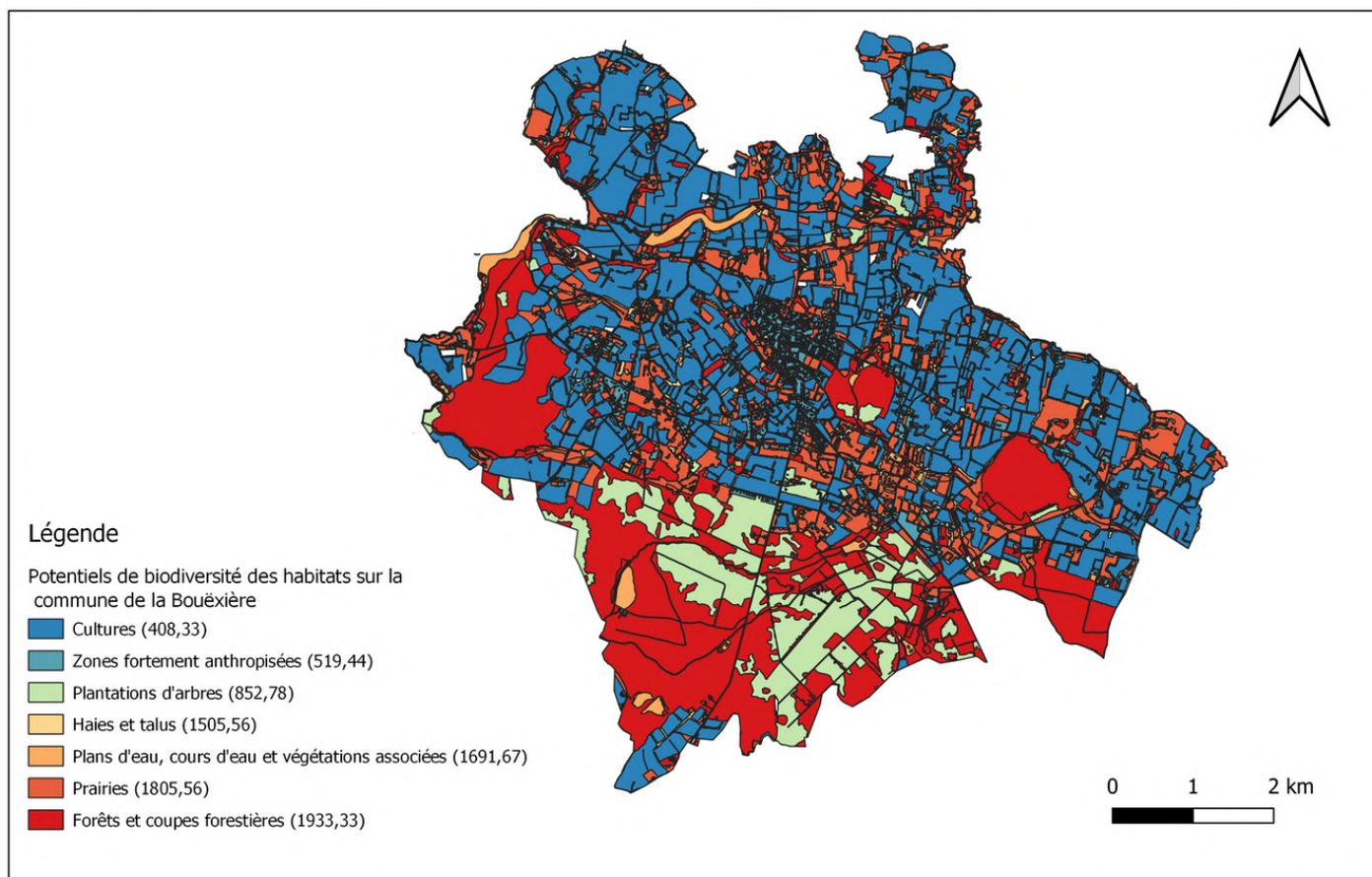
<i>Panicum dichotomiflorum</i> Michx.	Panic des rizières	Espèce exotique à surveiller	
<i>Papaver dubium</i> L.	Coquelicot douteux		Uniquement observé à la carrière.
<i>Papaver rhoeas</i> L.	Coquelicot		
<i>Papaver somniferum</i> L.	Pavot somnifère		Sur une terre de remblai (proche B. de la Mancellière)
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch	Vigne-vierge commune	Invasive potentielle	Très rare.
<i>Pastinaca sativa</i> L.	Panais commun		
<i>Paulownia tomentosa</i> (Thunb.) Steud.	Paulownia		
<i>Petasites hybridus</i> (L.) P.Gaertn., B.Mey. & Scherb. subsp. <i>hybridus</i>	Pétasite hybride	Invasive potentielle	
<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère faux-roseau		
<i>Phleum pratense</i> L.	Fléole des prés		
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steud.	Roseau commun		
<i>Picea abies</i> (L.) H.Karst.	Épicea commun		
<i>Picris echioides</i> L.	Picris fausse-vipérine		
<i>Picris hieracioides</i> L.	Picris fausse-épervière		
<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds. subsp. <i>major</i>	Grand boucage		
<i>Pinus nigra</i> J.F.Arnold	Pin noir		
<i>Pinus pinaster</i> Aiton	Pin maritime		
<i>Pinus sylvestris</i> L.	Pin sylvestre		
<i>Plantago coronopus</i> L.	Plantain corne-de-cerf		
<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé		
<i>Plantago major</i> L.	Grand plantain		
<i>Poa annua</i> L.	Pâturin annuel		
<i>Poa nemoralis</i> L.	Pâturin des bois		
<i>Poa pratensis</i> Auct.	Pâturin des prés		
<i>Poa trivialis</i> L.	Pâturin commun		
<i>Polygala serpyllifolia</i> Hosé	Polygale à feuilles de serpolet		
<i>Polygala vulgaris</i> L.	Polygale commun		
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.	Sceau de salomon		
<i>Polygonum aviculare</i> L.	Renouée des oiseaux		
<i>Polygonum hydropiper</i> L.	Renouée poivre d'eau		
<i>Polygonum lapathifolium</i> L.	Renouée à feuilles de patience		
<i>Polygonum persicaria</i> L.	Renouée persicaire		
<i>Polygonum polystachyum</i> C.F.W.Meissn.	Renouée à épis nombreux	Invasive avérée	
<i>Polypodium interjectum</i> Shivas	Polypode intermédiaire		
<i>Polypodium vulgare</i> L.	Polypode commun		
<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn.	Polystic à soies		
<i>Populus alba</i> L.	Peuplier blanc		
<i>Populus tremula</i> L.	Peuplier tremble		
<i>Portulaca oleracea</i> L.	Pourpier		
<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieber	Potamot de Berchtold	Espèce quasi-menacée en Bretagne.	Unique station en carrière.
<i>Potamogeton crispus</i> L.	Potamot crépu		Observé uniquement à l'étang de Chevré.
<i>Potamogeton natans</i> L.	Potamot nageant		
<i>Potamogeton nodosus</i> Poir.	Potamot noueux	Espèce patrimoniale (MNIE)	Présence à la Basse-Plardais.
<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr.	Potamot à feuilles de renouée		
<i>Potentilla anserina</i> L. subsp. <i>anserina</i>	Potentille ansérine		Semble cantonnée aux bords de l'E. de Chevré
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Roesch.	Potentille tormentille		
<i>Potentilla reptans</i> L.	Potentille rampante		
<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke	Potentille stérile		
<i>Primula veris</i> L. subsp. <i>veris</i>	Primevère officinale / Coucou		
<i>Primula vulgaris</i> Huds.	Primevère acaule		
<i>Prunella vulgaris</i> L.	Brunelle commune		
<i>Prunus avium</i> (L.) L.	Merisier		
<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Laurier palme	Invasive avérée	
<i>Prunus persica</i> (L.) Batsch	Pêcher		
<i>Prunus spinosa</i> L.	Prunellier/ Epine noire		
<i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco	Sapin de douglas		
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	Fougère aigle		

<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh.	Pulicaire dysentérique		
<i>Pyrus cordata</i> Desv.	Poirier à feuilles cordées		Fréquent dans les boisements (arbres assez jeunes).
<i>Quercus petraea</i> Liebl.	Chêne sessile		
<i>Quercus robur</i> L. subsp. <i>robur</i>	Chêne pédonculé		
<i>Quercus rubra</i> L.	Chêne rouge d'amérique		
<i>Ranunculus acris</i> L.	Renoncule âcre		Omniprésente.
<i>Ranunculus bulbosus</i> L. subsp. <i>bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse		Assez commune.
<i>Ranunculus ficaria</i> L.	Renoncule ficaire		Extrêmement répandue.
<i>Ranunculus flammula</i> L.	Renoncule flammette		Commune.
<i>Ranunculus hederaceus</i> L.	Renoncule à feuilles de lierre		Rare.
<i>Ranunculus omiophyllus</i> Ten.	Renoncule de Lenormand	Espèce patrimoniale (MNIE)	La Renoncule aquatique la plus observée (4 stations recensées)
<i>Ranunculus peltatus</i>	Renoncule à petites fleurs		
<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante		Extrêmement répandue.
<i>Ranunculus sardous</i> Crantz.	Renoncule sarde		
<i>Ranunculus sceleratus</i> L.	Renoncule scélérate		Unique station dans un bassin tampon proche du bourg
<i>Raphanus raphanistrum</i> L.	Ravenelle		
<i>Reseda luteola</i> L.	Réséda des teinturiers		Unique localité dans la carrière.
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	Renouée du japon	Invasive avérée	Assez rare.
<i>Rhododendron ponticum</i> L.	Rhododendron pontique	Invasive avérée	
<i>Rhus typhina</i> L.	Sumac de Virginie	Espèce exotique à surveiller	Très rare.
<i>Ribes rubrum</i> L.	Groseillier rouge		
<i>Ribes sanguineum</i> Pursh	Groseillier sanguin		
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia	Invasive potentielle	Très rare.
<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser	Cresson amphibie		
<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser	Cresson des marais	Espèce patrimoniale (MNIE)	Unique localité à l'étang de la Pagerie.
<i>Rorippa sylvestris</i> (L.) Besser subsp. <i>sylvestris</i>	Rorippe sylvestre		Unique localité à l'étang de Tatoux.
<i>Rosa arvensis</i> Huds.	Rosier des champs		
<i>Rosa canina</i> aggr.	Rosier des bois		
<i>Rosa sect. Caninae</i> DC.	Rosier rugueux		
<i>Rosa sect. Synstylae</i> DC.	Rosier rugueux		
<i>Rosa subsect. Caninae</i> (DC.) H.Christ	Rosier rugueux		
<i>Rubus caesius</i> L.	Ronce bleuâtre		
<i>Rubus gr. fruticosus</i>	<i>Rubus gr. fruticosus</i>		
<i>Rubus idaeus</i> aggr.	<i>Rubus idaeus</i> aggr.		
<i>Rumex acetosa</i> L.	Oseille sauvage		
<i>Rumex acetosella</i> L.	Petite oseille		
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray	Patience agglomérée		
<i>Rumex crispus</i> L.	Patience crépue		
<i>Rumex obtusifolius</i> L.	Patience à feuilles obtuses		
<i>Rumex pulcher</i> L.	Patience violon		Très rare, unique localité proche de la Croix Jallu.
<i>Rumex sanguineus</i> L.	Oseille sanguine		
<i>Ruscus aculeatus</i> L.	Fragon petit-houx		Assez commun dans les boisements.
<i>Sagina apetala</i> Ard.	Sagine sans pétales		
<i>Sagina procumbens</i> L. subsp. <i>procumbens</i>	Sagine couchée		
<i>Salix atrocinerea</i> Brot.	Saule roux-cendré		
<i>Salix aurita</i> L.	Saule à oreillettes		
<i>Salix caprea</i> L.	Saule marsault		
<i>Salix fragilis</i> L.	Saule fragile		
<i>Salix triandra</i> L. subsp. <i>triandra</i>	Saule à trois étamines		
<i>Sambucus ebulus</i> L.	Sureau yèble		
<i>Sambucus nigra</i> L.	Sureau noir		
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valérand	Espèce patrimoniale (MNIE)	
<i>Sanguisorba minor</i> Scop.	Petite pimprenelle		
<i>Sanicula europaea</i> L.	Saniclé d'europe	Espèce patrimoniale (MNIE)	Unique localité à l'Est du Bois de Villeray.
<i>Saponaria officinalis</i> L.	Saponaire officinale		Echappée.

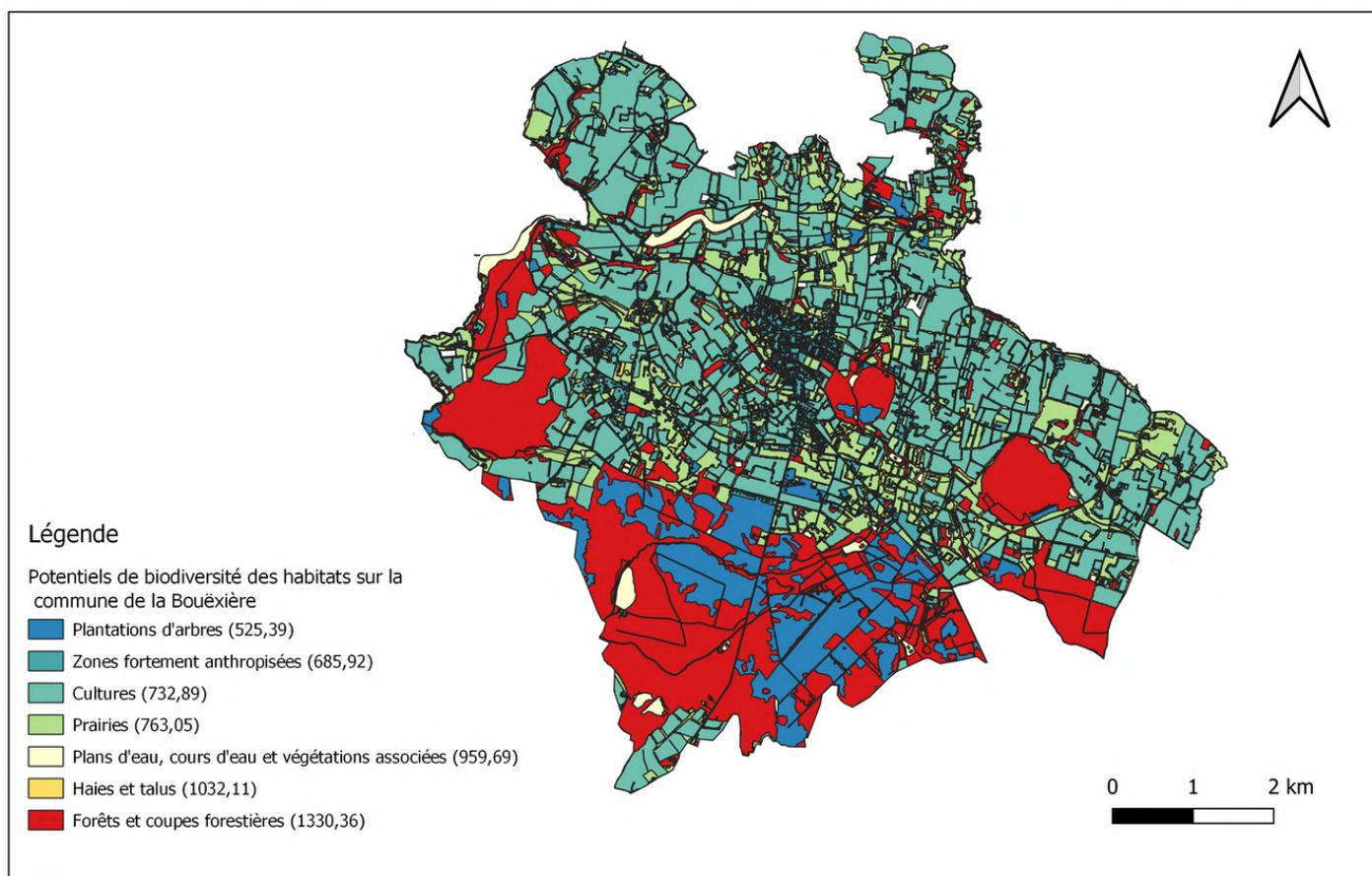
<i>Saxifraga tridactylites</i> L.	Saxifrage à trois doigts	Espèce peu commune en I&V	Un seul pied dans la carrière.
<i>Scirpus fluitans</i> L.	Scirpe flottant		
<i>Scirpus sylvaticus</i> L.	Scirpe des bois		
<i>Scorzonera humilis</i> L.	Scorsonère des prés		
<i>Scrophularia auriculata</i> L.	Scrofulaire aquatique		
<i>Scrophularia nodosa</i> L.	Scrofulaire noueuse		
<i>Scutellaria galericulata</i> L.	Scutellaire en casque		
<i>Scutellaria minor</i> Huds.	Scutellaire naine		Présente dans 4 étangs forestiers.
<i>Sedum acre</i> L.	Orpin âcre		
<i>Sedum dasyphyllum</i> L. subsp. <i>dasyphyllum</i>	Orpin à feuilles épaisses		Unique localité au cimetière.
<i>Sedum rupestre</i> L.	Orpin des rochers		
<i>Sedum telephium</i> L. subsp. <i>telephium</i>	Orpin reprise		
<i>Sempervivum tectorum</i> L.	Joubarbe des toits		Unique localité à l'étang de Chevré.
<i>Senecio jacobaea</i> L.	Séneçon jacobée		
<i>Senecio sylvaticus</i> L.	Séneçon des bois		
<i>Senecio vulgaris</i> L.	Séneçon commun		
<i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult.	Sétaire naine		
<i>Setaria verticillata</i> (L.) P.Beauv.	Sétaire verticillée		
<i>Sherardia arvensis</i> L.	Shérardie des champs		
<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv.	Compagnon rouge		
<i>Silene latifolia</i> Poir. subsp. <i>alba</i> (Mill.) Creuter & Burdet	Compagnon blanc		
<i>Simethis planifolia</i> (L.) Gren.	Siméthis à feuilles planes	Espèce patrimoniale (MNIE)	Dans une pinède au Nord de la F de la Corbière
<i>Sinapis arvensis</i> L.	Moutarde des champs		
<i>Sisymbrium austriacum</i> Jacq.	Sisymbre d'Autriche		
<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop.	Sisymbre officinal		
<i>Solanum dulcamara</i> L.	Morelle douce-amère		
<i>Solanum nigrum</i> L.	Morelle noire		
<i>Solidago virgaurea</i> L.	Solidage verge-d'or		
<i>Sonchus arvensis</i> L.	Laiteron des champs		
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill	Laiteron épineux		
<i>Sonchus oleraceus</i> L.	Laiteron maraîcher		
<i>Sorbus aucuparia</i> L.	Sorbier des oiseleurs		
<i>Sorbus domestica</i> L.	Cormier		
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz	Alisier torminal		Peu commun. Ça et là dans le bocage.
<i>Sparganium erectum</i> L.	Rubanier d'eau		
<i>Spargula arvensis</i> L. subsp. <i>arvensis</i>	Spergule des champs		
<i>Spergularia rubra</i> (L.) J.Presl & C.Presl	Spergulaire rouge		
<i>Spiraea</i> sp.	Spirée à feuilles de saule		
<i>Stachys arvensis</i> (L.) L.	Epiaire des champs		
<i>Stachys officinalis</i> (L.) Trevis.	Epiaire officinale / Bétoine		
<i>Stachys palustris</i> L.	Epiaire des marais		
<i>Stachys sylvatica</i> L.	Epiaire des bois		
<i>Stellaria alsine</i> Grimm	Stellaire des fanges		
<i>Stellaria graminea</i> L.	Stellaire graminée		
<i>Stellaria holostea</i> L.	Stellaire holostée		
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill. subsp. <i>media</i>	Stellaire intermédiaire		
<i>Succisa pratensis</i> Moench	Succise des prés		Rare. Prairie fournie au centre Ray-Leroux
<i>Symphytum officinale</i> L.	Consoude officinale		
<i>Syringa vulgaris</i> L.	Lilas		
<i>Tamus communis</i> L.	Tamier commun /Herbe aux femmes battues		Rare.
<i>Tanacetum parthenium</i> (L.) Sch.Bip.	Grande camomille		
<i>Taraxacum</i> sect. <i>Celtica</i> A.Rich	<i>Taraxacum</i> sect. <i>Celtica</i>		
<i>Taraxacum</i> sect. <i>Eyrthrosperma</i>	<i>Taraxacum</i> sect. <i>Eyrthrosperma</i>		
<i>Taraxacum</i> sect. <i>Hamata</i>	<i>Taraxacum</i> sect. <i>Hamata</i>		
<i>Taraxacum</i> sect. <i>Ruderalia</i>	<i>Taraxacum</i> sect. <i>Ruderalia</i>		

<i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R.Br.	Téedalie à tiges nues	Espèce patrimoniale (MNIE)	
<i>Teucrium scorodonia</i> L. subsp. <i>scorodonia</i>	Germandrée scorodoine		
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC.	Torilis commun		
<i>Trifolium arvense</i> L.	Trèfle des champs		
<i>Trifolium campestre</i> Schreb. subsp. <i>campestre</i>	Trèfle champêtre		
<i>Trifolium dubium</i> Sibth.	Trèfle douteux / Petit trèfle jaune		
<i>Trifolium incarnatum</i> L.	Trèfle incarnat		Echappé.
<i>Trifolium pratense</i> L.	Trèfle des prés		
<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle blanc		
<i>Typha angustifolia</i> L.	Massette à feuilles étroites		
<i>Typha latifolia</i> L.	Massette à larges feuilles		
<i>Ulex europaeus</i> L.	Ajonc d'europe		
<i>Ulex minor</i> Roth	Ajonc nain		
<i>Ulmus minor</i> Mill.	Orme champêtre		Très rare (présent à La Bonnerie et l'E. de la Vallée).
<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy	Nombriil de vénus		
<i>Urtica dioica</i> L.	Ortie dioïque		
<i>Urtica urens</i> L.	Ortie brûlante		
<i>Vaccinium myrtillus</i> L.	Myrtille		Une seule station malgré d'innombrables recherches (bois proche du B. de la Mancellière)
<i>Valeriana officinalis</i> L.	Valériane officinale		
<i>Valerianella locusta</i> L.	Mâche		
<i>Verbascum thapsus</i> L.	Molène bouillon-blanc		
<i>Verbena bonariensis</i> L.	Verveine de Buenos Aire	Espèce exotique à surveiller	
<i>Verbena officinalis</i> L.	Verveine officinale		
<i>Veronica arvensis</i> L.	Véronique des champs		
<i>Veronica beccabunga</i> L.	Véronique des ruisseaux		
<i>Veronica chamaedrys</i> L.	Véronique petit-chêne		
<i>Veronica filiformis</i> Sm.	Véronique filiforme		
<i>Veronica hederifolia</i> L.	Véronique à feuilles de lierre		
<i>Veronica montana</i> L.	Véronique des montagnes		
<i>Veronica officinalis</i> L.	Véronique officinale		
<i>Veronica persica</i> Poir.	Véronique de perse		
<i>Veronica polita</i> Fr.	Véronique polie		
<i>Veronica scutellata</i> L.	Véronique à écusson		
<i>Veronica serpyllifolia</i> L.	Véronique à feuilles de serpolet		
<i>Viburnum lantana</i> L.	Viorne lantane		
<i>Viburnum opulus</i> L.	Viorne obier		
<i>Viburnum tinus</i> L.	Laurier tin		
<i>Vicia angustifolia</i> L.	Vesce à feuilles étroites		
<i>Vicia cracca</i> L.	Vesce en épis		
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) S.F.Gray	Vesce hirsute		
<i>Vicia sativa</i> L.	Vesce cultivée		
<i>Vicia segetalis</i> Thuill	Vesce commune		
<i>Vicia sepium</i> L.	Vesce des haies		
<i>Vicia tetrasperma</i> (L.) Schreb.	Vesce à quatre graines		
<i>Vinca major</i> L.	Grande pervenche		
<i>Vinca minor</i> L.	Petite pervenche		
<i>Viola arvensis</i> Murray	Pensée des champs		
<i>Viola lactea</i> Sm.	Violette lactée	Espèce peu commune en I&V	
<i>Viola odorata</i> L.	Violette odorante		
<i>Viola riviniana</i> Rchb.	Violette commune		
<i>Viscum album</i> L.	Gui		
<i>Vitis vinifera</i> L.	Vigne		
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray	Vulpie faux brome		
<i>Vulpia ciliata</i> Dumort.	Vulpie ciliée		
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel.	Vulpie queue-de-rat		
<i>Wahlenbergia hederacea</i> (L.) Rchb.	Campanille à feuilles de lierre		Présente en centre-bourg.
<i>Zantedeschia aethiopica</i> (L.) Spreng.	Arum d'Éthiopie		

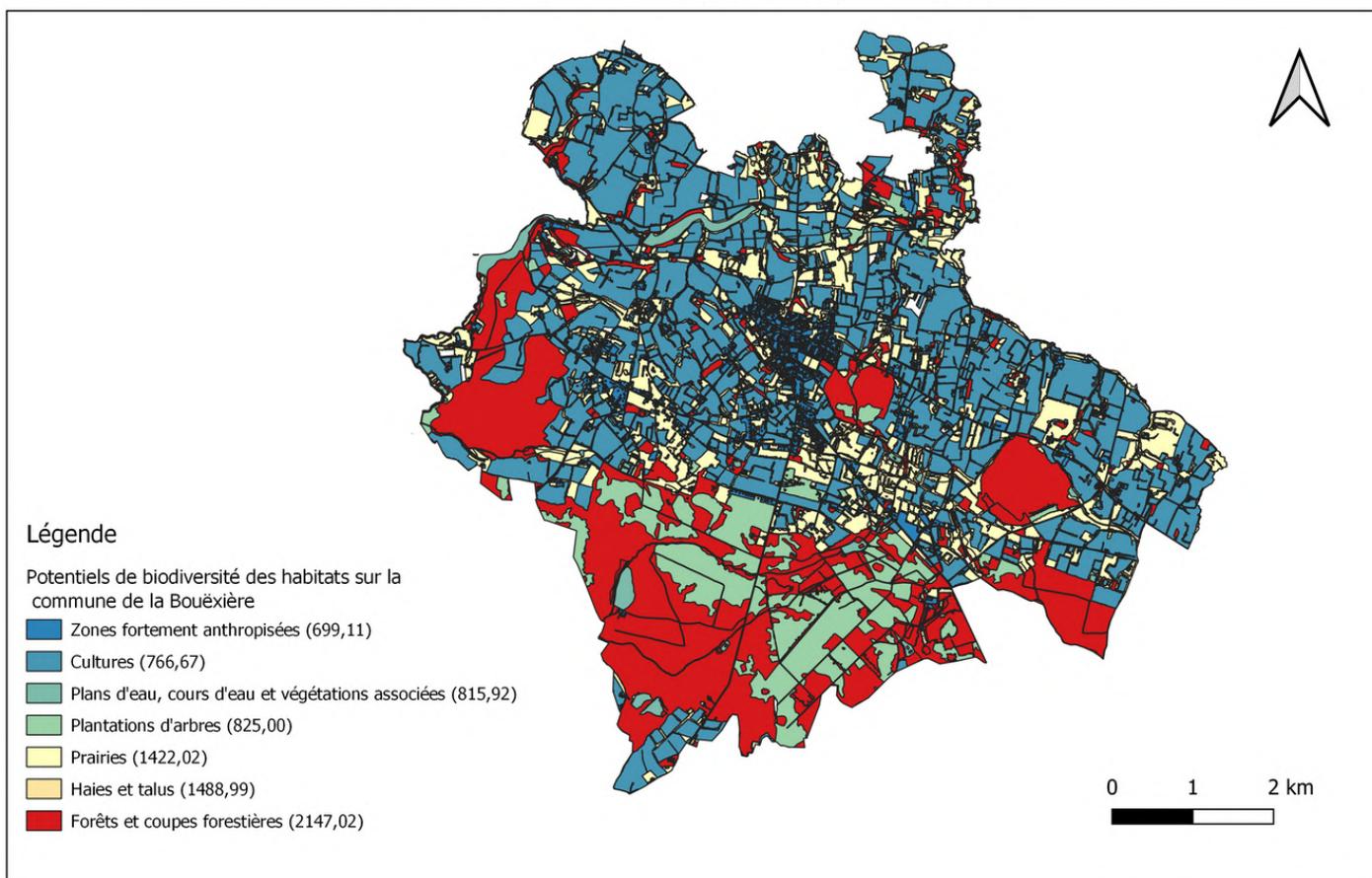
Carte du potentiel de biodiversité des différents habitats sur la commune de la Bouëxière
Taxon Mammifères



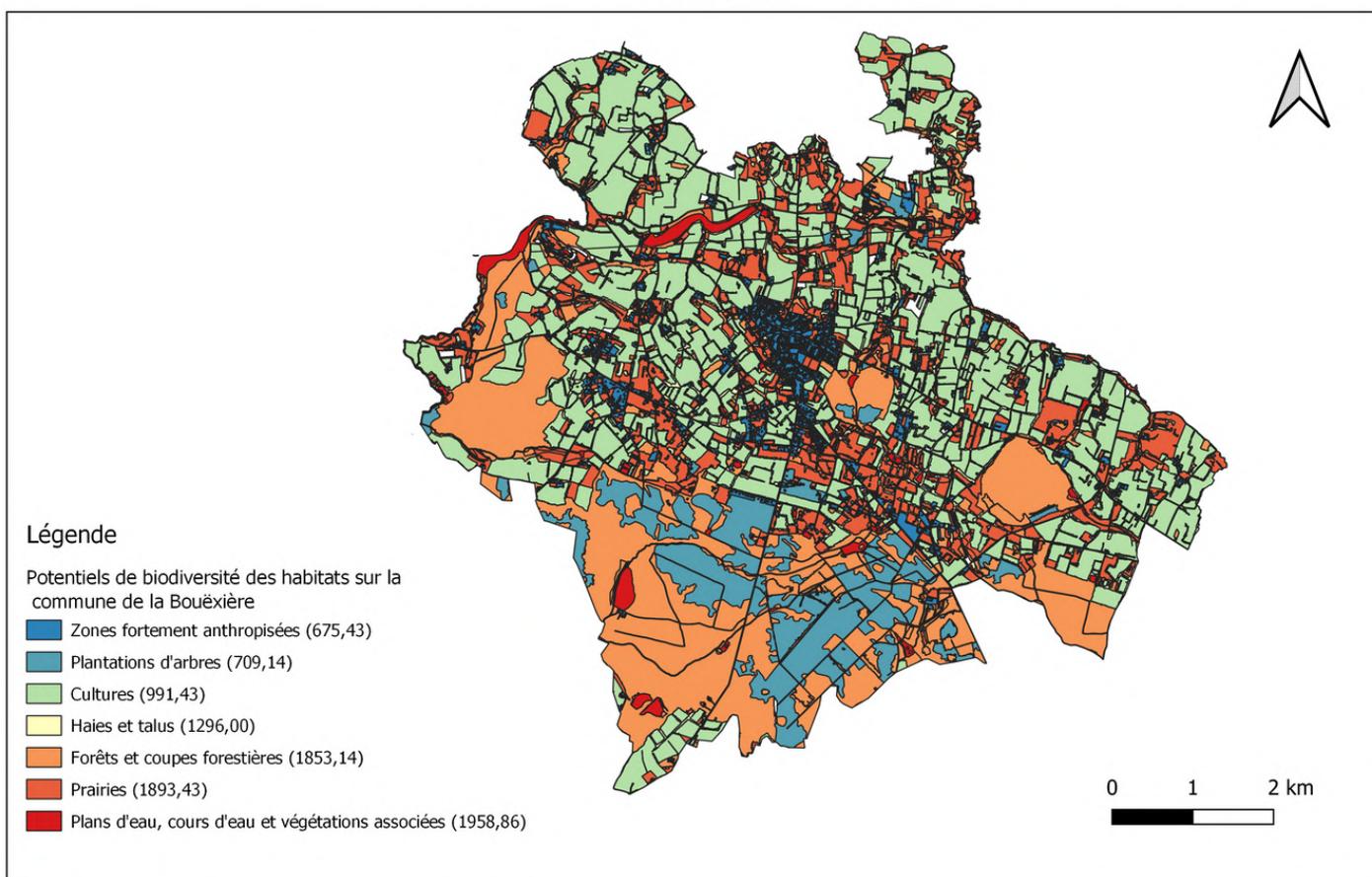
Carte du potentiel de biodiversité des différents habitats sur la commune de la Bouëxière
Taxon Avifaune



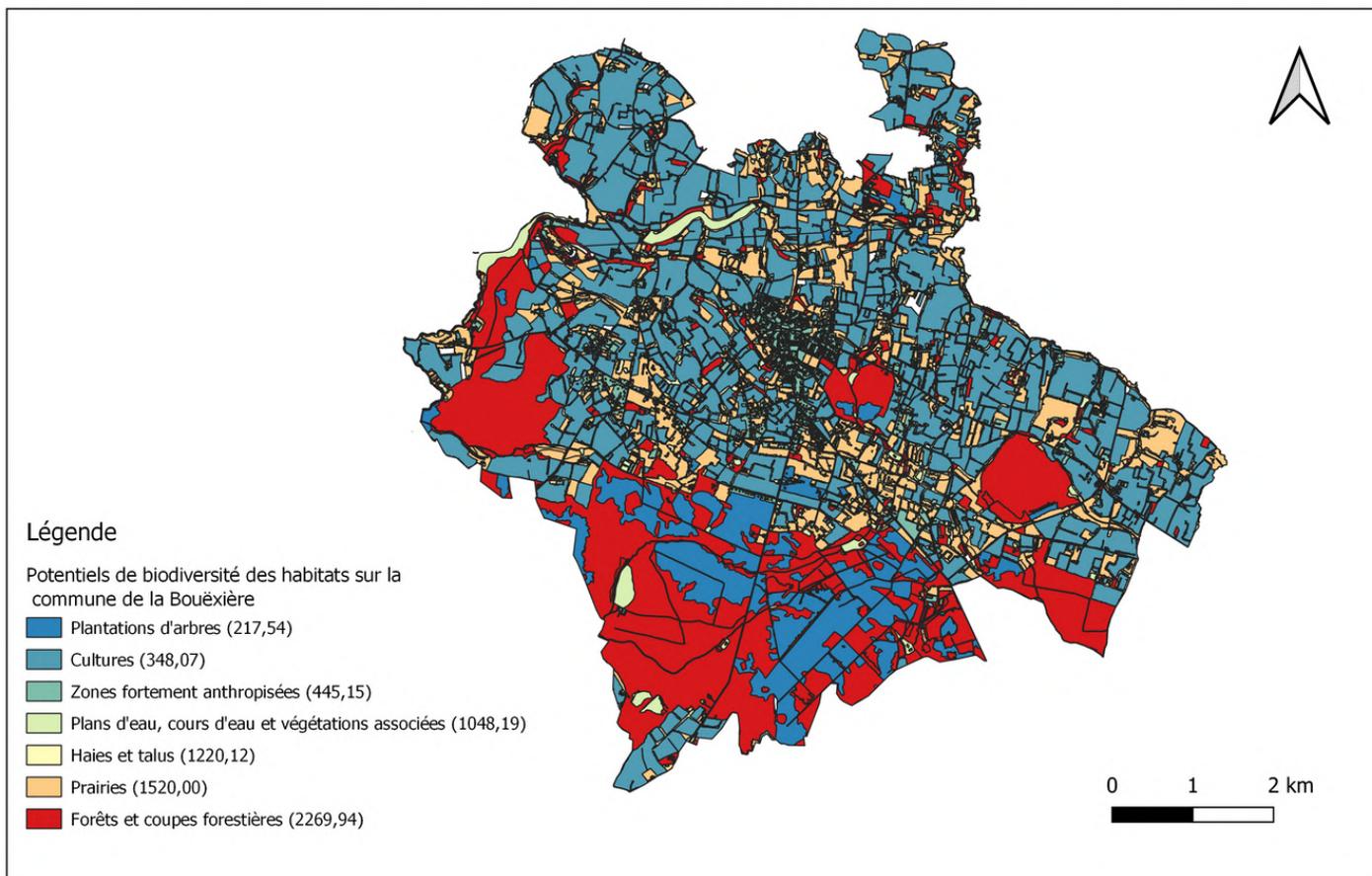
Carte du potentiel de biodiversité des différents habitats sur la commune de la Bouëxière
Taxon Invertébrés (fourmis, araignées, choléoptères)



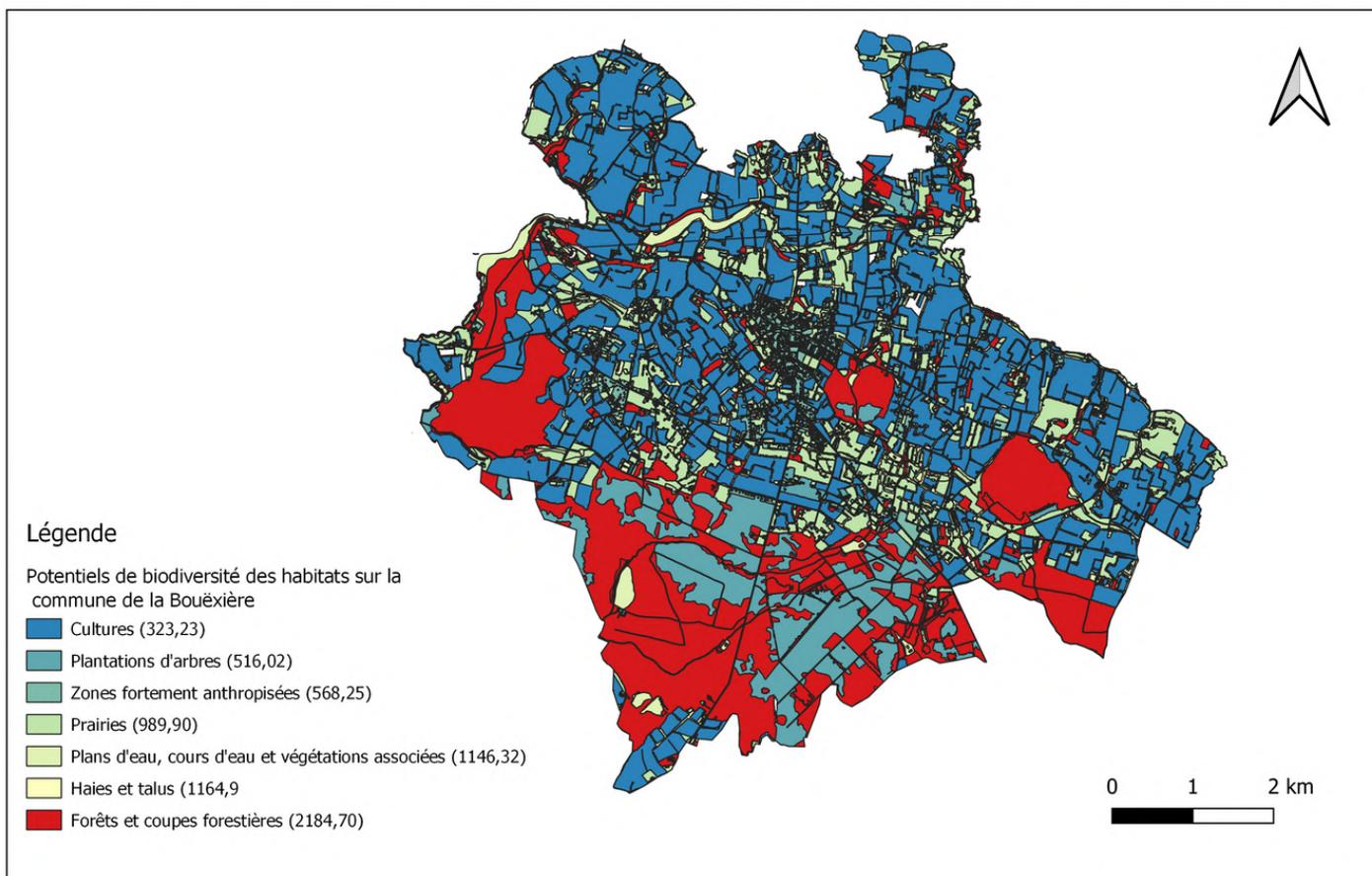
Carte du potentiel de biodiversité des différents habitats sur la commune de la Bouëxière
Taxon Flore



Carte du potentiel de biodiversité des différents habitats sur la commune de la Bouëxière
Taxon Rhopalocères



Carte du potentiel de biodiversité des différents habitats sur la commune de la Bouëxière
Taxon Amphibiens





ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE

LA BOUËXIERE



Liffré = Cormier
COMMUNAUTÉ



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Coordonné par Joseph Villiermet

